

L'environnement au Québec

Biodiversité

La biodiversité désigne la vie sous toutes ses formes ; les variétés d'animaux, de plantes et de micro-organismes qui existent sur la planète. La biodiversité est la chaîne de la vie, dont toutes les espèces du monde sont des maillons. Elle comprend la diversité des espèces, la diversité génétique et celle des écosystèmes. Voici une sélection de textes et de ressources sur la biodiversité.

Articles choisis du magazine Franc-Vert

Colloque sur la Biodiversité au Québec

Les réponses de l'EnviroPhone sur la biodiversité

La faune du Québec

Charte québécoise des sites naturels

Les VHR (véhicules hors route) et les milieux fragiles

Les liens annotés sur la biodiversité au Québec et ailleurs

Articles choisis du magazine Franc-Vert

- Chasser et pêcher sans être traqué?
Éditorial
Par Harvey Mead et André Desrochers

- **Qui portera le titre d'insecte-emblème?**

Coccinelle ou demoiselle? Bourdon?
Pour choisir l'insecte-emblème du Québec, un comité d'entomologistes propose au public cinq candidats qui piqueront votre intérêt. À vous de voter! _

Par Monique Laforge



Vous souvenez-vous de la campagne électorale «Un insecte emblème pour le Québec» qui avait eu lieu en 1998?

- **Des ravins à restaurer**

par Lyne Lauzon

- **Des oies dans la mire**

Pour freiner sa croissance démographique et contrôler les dommages que cet oiseau cause dans les champs agricoles, faut-il instaurer une chasse printanière à l'oie des neiges?

Par Pierre Dubois



- **Les menaces du marteau piqueur**

par Clôde de Guise

- **Sauvetage à l'île des Soeurs**

Par Serge Beaucher



- **Couleuvres à la rescousse**

Par Clôde de Guise

- **Sauver les faucons du mont Saint-Hilaire**

Par Lyne Lauzon



- **Un marais «habité» à Saint-Antoine de Tilly**

Par Serge Beaucher

- **Pour l'amour d'une rivière**

Par Lyne Lauzon



- **Un musée pour la biodiversité**

Par Lyne Lauzon

- **Faune aquatique**
Esturgeon : enfin des adultes!

Par Lyne Lauzon



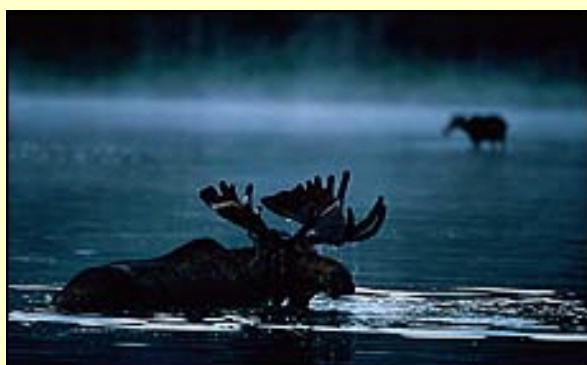
Colloque sur la Biodiversité au Québec

- **Compte rendu du colloque «La diversité biologique au Québec à l'heure de la libéralisation»**
- **La diversité biologique: de la tragédie à la stratégie**

Les réponses de l'EnviroPhone

- [Qu'est-ce que la biodiversité et pourquoi devons-nous la conserver ?](#)
- [Comment la biodiversité est-elle menacée ?](#)
- [Quels sont les impacts des véhicules hors routes \(VHR\) sur la biodiversité ?](#)
- [Comment pouvez-vous aider à protéger la biodiversité ?](#)

La faune du Québec



Fiches d'information sur les principaux représentants de la faune québécoise. Fiches rédigées pour l'ÉcoRoute de l'information par le Musée canadien de la nature



Charte québécoise des sites naturels

Un manifeste et une pétition afin de protéger une plus grande portion du territoire pour le bénéfice des générations actuelles et à venir.

VHR: Attention! Milieux fragiles!

Une campagne de l'UQCN pour informer sur les conséquences de l'utilisation abusive des véhicules hors route (VHR) dans les milieux naturels fragiles.

Les liens annotés sur la biodiversité au Québec et ailleurs

Sélection de sites québécois et de partout dans le monde touchant la biodiversité.

Cette section Biodiversité vous est présentée grâce à la collaboration de la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

| [L'environnement au Québec](#) | [Accueil](#) |



Accueil



Recherche



Liens



Informations



Plan du site

Animaux

On considère qu'il y a actuellement 653 espèces qui font partie de la faune vertébrée du Québec, soit 91 espèces de mammifères, 326 d'oiseaux, 16 de reptiles, 21 d'amphibiens et 199 de poissons. Une *espèce* est un ensemble d'individus semblables, capables de se reproduire entre eux dans des conditions naturelles et de donner une progéniture viable. Les *vertébrés* regroupent tous les animaux qui ont une colonne vertébrale osseuse ou, plus rarement, cartilagineuse.

Nous avons choisi pour cette section un certain nombre des espèces identifiées dans le répertoire du secteur Écotourisme et aventures:

Une entente a été établie avec le **Musée canadien de la Nature** pour la production de fiches sur les espèces suivantes :

- [Mammifères marins](#)
- [Mammifères](#)
- [Oiseaux](#)
- [Reptiles](#)
- [Amphibiens](#)
- [Poissons](#)

Musée canadien de la Nature

C.P. 3443, succursale D
Ottawa (Ontario)
K1P 6P4
Téléphone: (613) 566-4700



En mars 1998, voici les dix-neuf nouvelles fiches. Toutes les fiches sont maintenant en ligne!

Des photographies les accompagneront sous peu!

Mammifères marins ▲

1. [Béluga](#) **Février 98**

2. [Phoque commun](#) *Février 98*
3. [Rorqual commun](#) *Février 98*

Mammifères ▲

1. [Caribou des bois](#) *Février 98*
2. [Castor du Canada](#)
3. [Cerf de Virginie](#)
4. [Écureuil roux](#) *Février 98*
5. [Loup gris](#) *Février 98*
6. [Marmotte commune](#) *Février 98*
7. [Moufette rayée](#) *Février 98*
8. [Orignal](#)
9. [Ours noir](#) *Février 98*
10. [Verpétilion brun](#) *Février 98*
11. [Porc-épic d'Amérique](#)
12. [Raton laveur](#)
13. [Tamia rayé](#) *Février 98*

Oiseaux ▲

1. [Bruant à gorge blanche](#)
2. [Canard colvert](#)
3. [Colibri à gorge rubis](#)
4. [Eider à duvet](#)
5. [Geai bleu](#)
6. [Gélinotte huppée](#)
7. [Grand Héron](#)
8. [Harfang des neiges](#)
9. [Merle d'Amérique](#)
10. [Mésange à tête noire](#)
11. [Oie des neiges](#)
12. [Paruline à croupion jaune](#)
13. [Pic chevelu](#)
14. [Plongeon huard](#)

Reptiles ▲

1. [Couleuvre rayée](#)
2. [Tortue peinte](#)

Amphibiens ▲

1. [Ouaouaron](#)
2. [Salamandre rayée](#)

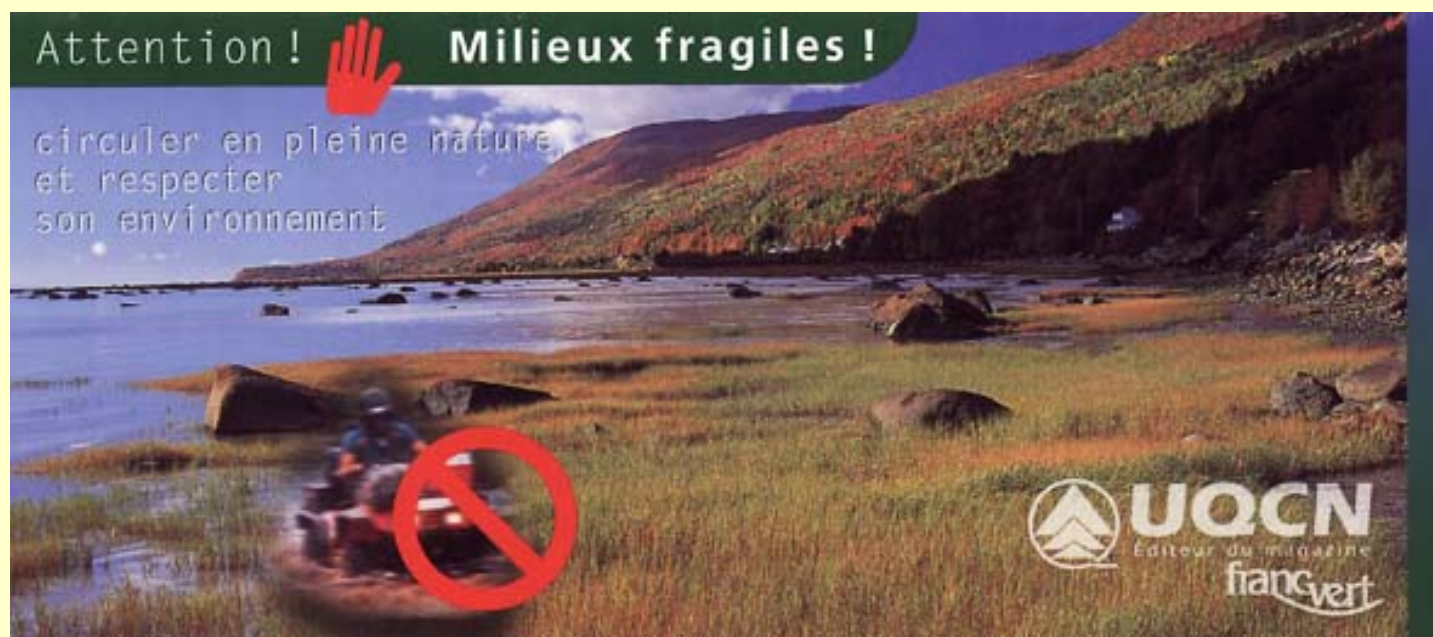
Poissons ▲

1. [Omble de fontaine](#)
2. [Saumon atlantique](#)

| [L'environnement au Québec](#) | [Biodiversité au Québec](#) |

| [Accueil](#) | [Recherche](#) | [Liens](#) | [Informations](#) | [Plan du site](#) |

ATTENTION! MILIEUX FRAGILES!



Quelques conséquences de l'utilisation **abusive** des VHR

Comme des milliers de Québécois et de Québécoises qui aiment la nature, vous conduisez un véhicule hors route (VHR) pour vos loisirs ou pour votre travail.

Il y a des centaines de milliers de VHR en usage au Québec et une très grande majorité circule en pleine nature. Il s'agit de véhicules tout-terrain (VTT), de motos ainsi que de véhicules à quatre roues motrices (4 x 4). Comme vous n'êtes pas seul à sortir des sentiers battus, vos balades peuvent se transformer en une véritable catastrophe pour certains milieux naturels tels que les tourbières, les marais, les marécages, le littoral, les dunes...

Prévoir les conséquences néfastes et les éviter, c'est aider à maintenir l'équilibre de milieux naturels fragiles. Utiliser les routes et les sentiers désignés pour les VHR, c'est préserver l'environnement, protéger la flore et la faune ainsi que la beauté des paysages du Québec.

Les VHR... détruisent la végétation !

Les plantes, les arbustes et les jeunes arbres sont endommagés par le passage répété des VHR, alors que cette végétation est l'habitat de nombreuses espèces.

Les VHR... bouleversent le sol !

La plupart des sols sont vulnérables au passage des VHR. Le compactage du sol rend impossible le retour de la végétation, ce qui provoque l'érosion.



Les VHR... nuisent à la faune !

La circulation intensive et désordonnée des VHR dans les milieux fragiles effarouche les animaux et détruit leur habitat.



Les VHR... perturbent l'écoulement naturel de l'eau !

Le passage répété des VHR dans les tourbières, les marais et les marécages crée des ornières et modifie irrémédiablement l'écoulement naturel de l'eau.



Les VHR... déstabilisent les dunes !

La circulation des VHR sur les dunes détruit les plantes qui maintiennent le sable en place. Les dunes se brisent et les habitats disparaissent.

Des milieux fragiles à éviter

Les tourbières

(fen, bog, plée, plaine, savanes, «swamp»)

Les tourbières, qui améliorent la qualité des eaux par leur capacité de filtration, ont une tourbe saturée en eau et sont colonisées par de la mousse de sphaigne et quelques épinettes. Un petit lac, un étang ou une mare se trouve souvent au milieu.



Les dunes des îles

Aux Îles-de-la-Madeleine, on compte des kilomètres de dunes modelées par le vent, devenant ainsi un habitat rare. Entre les îles de l'archipel, des cordons littoraux se forment. Des plantes s'installent sur ces dunes et les mettent ainsi à l'abri de l'action du vent.

Le littoral et les rives

Le littoral du fleuve et du golfe Saint-Laurent est constitué de plages. Certaines portions sont soumises aux marées, là où s'installent de grands herbiers aquatiques productifs et fragiles. Ce genre d'herbier se trouve aussi sur les rives et le lit des lacs et des cours d'eau.



Les marais et marécages



Ces milieux humides se retrouvent en bordure des étangs, des lacs, des ruisseaux, des rivières et le long du Saint-Laurent. Abritant une faune variée, les plantes aquatiques et riveraines forment les marais tandis que les arbres et les arbustes, inondés moins longtemps, caractérisent davantage les marécages.

Une nouvelle loi

En 1997, une nouvelle loi qui encadre la circulation des véhicules hors route a été adoptée. La circulation de véhicules motorisés à des fins récréatives ou sportives est permise sur les terres publiques ou privées, à certaines conditions. Les agents de conservation, les agents de la paix tout comme les agents de surveillance de sentiers de clubs homologués, ont le mandat d'en assurer le respect.

Sur les terres publiques

Sur les terres du domaine public, il est permis de circuler mais en respectant, entre autres, les lois qui sont en vigueur (qualité de l'environnement, conservation et mise en valeur de la faune, espèces vulnérables ou menacées, réserves écologiques et parcs.)

Une réglementation provinciale protégeant les milieux naturels fragiles devra aussi être respectée. Les municipalités et les MRC peuvent également édicter des règlements qui encadrent la circulation des VHR.

Sur les terres privées

Sur les routes et les chemins privés ouverts à la circulation publique, la circulation des VHR est permise. Toutefois, le propriétaire peut interdire ou limiter la circulation par une signalisation adéquate. Ailleurs, la circulation doit être expressément autorisée par le propriétaire.

Une éthique à développer et à respecter

Quelques règles de civisme élémentaire permettent d'éviter les impacts sur les milieux fragiles situés sur les terres privées. La personne qui conduit un VHR:

- s'assure d'obtenir les autorisations requises;
- demeure sur les sentiers ou les routes désignées;
- évite de circuler dans un milieu fragile.

Franco-Vert - Volume 14 numéro 2 - Éditorial

Chasser et pêcher sans être traqué?

Le débat animaliste refait surface dans l'actualité et, de nouveau, préoccupe nos membres à divers degrés et de différentes façons. Le discours animaliste a eu peu d'écho au Québec, sans doute à cause de la longue tradition de chasse et de pêche qui fait partie intégrante de la culture de notre société. Les campagnes de presse passées nous ont appris que l'absolutisme en cette matière est mauvaise conseillère. Entre le respect inconditionnel des traditions et des moeurs locales et l'angélisme du droit des animaux à la vie, il y a place à la lucidité dans un débat qui concerne l'ensemble de la société.

L'UQCN fait la promotion du développement durable, soit un développement qui permet une exploitation assurant la pérennité des ressources. Compte tenu de la rareté de certaines espèces, et devant l'existence de solutions de rechange à la chasse, à la pêche et au piégeage, l'UQCN privilégie les activités de remplacement.

Pour une exploitation rationnelle

L'UQCN a toujours considéré les espèces fauniques comme une ressource. Il serait impossible de se référer à la Stratégie mondiale de la conservation de l'UICN comme politique de base et, en même temps, de ne pas reconnaître que l'humain exploite presque tout ce qui bouge sur la planète, et ce, depuis la nuit des temps.

Mais cette exploitation doit être durable! À titre d'exemple, la chasse à la baleine n'est pas conforme à l'esprit du développement durable dans notre contexte contemporain. En plus, l'UQCN s'opposerait de toute façon à la chasse à la baleine, si la situation se présentait, devant la présence de solution de rechange et l'attrait que ces cétacés représentent.

Pour ce qui est de la chasse au phoque, critiquée par les groupes de défense des animaux, l'UQCN était, avec le Fonds mondial pour la nature (WWF), dans la minorité des groupes qui défendaient la chasse artisanale au début des années 1980, sans pour autant en vanter les mérites et en prônant des techniques de chasse moins cruelles. Aujourd'hui, l'UQCN exigerait beaucoup d'information avant d'entériner la chasse au phoque sous prétexte de permettre le maintien des stocks des morues, que nous gérons si mal.

D'ailleurs, notre position sur la pêche commerciale est sans ambiguïté. En acceptant la Stratégie comme politique, l'UQCN accepte une pêche pratiquée intelligemment. Toutefois, on ne peut pas qualifier de rationnelle la gestion actuelle des ressources halieutiques, que nous (sur)exploitons.

En ce qui concerne la pêche sportive, l'UQCN accepte le fait que l'être humain est pêcheur depuis toujours. Mais même les associations de pêcheurs font la promotion

auprès de leurs membres de la pratique de la «graciation» (catch and release).

Améliorer nos connaissances

À propos de la chasse, plusieurs voudraient que nous soutenions qu'elle est une bonne, et même nécessaire, mesure de conservation de certaines espèces.

Le sort de nombreuses espèces d'animaux, dont les cervidés, dépend d'une «gestion naturelle» des populations qui comporte souvent la mort par famine, maladie ou prédation d'un pourcentage substantiel des troupeaux, et ce, de façon cyclique. Sans chasse, qu'advierait-il du cerf de Virginie, dont les populations croissent en fonction de l'adaptation de l'espèce aux activités humaines? Accepterions-nous la destruction de forêts et de vergers par respect pour le droit à la vie de ces animaux? L'UQCN reconnaît que l'être humain est chasseur! À nous de nous assurer que la gestion de la chasse repose sur des prémisses rationnelles.

L'UQCN se permet certaines réserves quant à la capacité des gouvernements de bien gérer les activités de chasse, de pêche et de piégeage, qu'elles soient commerciales ou sportives. En effet, cette capacité de gestion, dans presque tous les domaines touchant les ressources, doit être remise en question à la lumière des faits vécus ces dernières décennies.

En ce qui a trait à l'intervention du ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, qui veut faire la promotion de la chasse, de la pêche et du piégeage auprès des jeunes, les quelques études connues dans ce domaine indiquent que c'est peine perdue; l'urbanisation apporte de nouveaux comportements qui semblent irréversibles. Les descendants des chasseurs deviennent des ornithologues; ceux des pêcheurs deviennent des plongeurs, des canoteurs ou des randonneurs...

L'UQCN ne fait pas la promotion de la chasse, de la pêche et du piégeage, mais elle ne s'y oppose pas, en autant que ces activités respectent les exigences du maintien des populations et des écosystèmes. Elle n'investit pas ses énergies, limitées, à tenter d'abolir ces «traditions». Celles-ci constituent souvent, pour les personnes qui les pratiquent, un contact avec la nature offrant une meilleure appréciation du milieu naturel et de son fonctionnement que bien des excursions écotouristiques, même si ces dernières apparaissent comme une solution de rechange aux activités de prélèvement.

Nous ne croyons pas pertinent que l'UQCN s'implique plus avant dans ce dossier. Il ne s'agit pas d'un dossier prioritaire en termes d'orientations visant le développement durable. L'UQCN est beaucoup plus préoccupée par le besoin d'assurer le maintien de la biodiversité, par l'expansion du réseau des parcs et des aires de conservation, par une meilleure gestion des forêts et des terres agricoles et par d'autres interventions plus fondamentales.

Harvey Mead et André Desrochers

H. Mead est président de l'UQCN, A. Desrochers est vice-président et responsable de la Commission biodiversité.

Exergue

L'UQCN ne s'oppose pas aux activités de prélèvement, en autant que celles-ci respectent les exigences du maintien des populations et des écosystèmes.

| [Sommaire - Volume 14, numéro 2](#) | [Biodiversité au Québec](#) |



Qui portera le titre d'insecte-emblème?

Par Monique Laforge

Coccinelle ou demoiselle? Bourdon? Pour choisir l'insecte-emblème du Québec, un comité d'entomologistes propose au public cinq candidats qui piqueront votre intérêt. À vous de voter!

Après une fleur, un oiseau et un arbre, un insecte pourrait s'ajouter à la liste des emblèmes officiels du Québec. Le projet est encore au stade larvaire, mais la métamorphose s'annonce réussie, avec l'émergence d'un insecte-emblème choisi par les Québécois.

La pré-sélection fut serrée, mais les candidats sont maintenant connus et les lecteurs de Franc-Vert ont droit à leur première présentation publique. Quant à l'élection officielle, elle se tiendra en 1998. Pour la communauté entomologique, la longue campagne électorale permettra aux insectes de montrer leurs nombreux atouts et de briser enfin leur image de «bibittes» indésirables.

Vers un nouvel emblème naturel

L'idée est venue par la poste. À l'automne 1993, une lettre d'un citoyen de Charlesbourg, Jacques Carl Morin, se glisse parmi les demandes de renseignements entomologiques reçues chaque jour à l'Insectarium de Montréal et suggère la nomination d'un emblème entomologique pour le Québec. L'idée fait son chemin. Après tout, les insectes-emblèmes existent déjà ailleurs dans le monde; chez nos voisins du Sud, au moins 23 États américains ont adopté un insecte, entre autres symboles de leur identité.

À l'Insectarium, l'idée stimule les ardeurs du personnel. Mais dès le départ, l'équipe souhaite que le projet ne soit pas associé à leur seule institution. En 1994, un groupe de scientifiques et d'éducateurs issus d'associations et d'institutions diverses forme le comité Insecte-emblème (CIE). Celui-ci compte officiellement six membres, mais il bénéficie au besoin des conseils et des appuis d'autres collègues.

Des insectes triés sur le volet

À cette époque, le CIE produit d'abord une liste préliminaire de critères de sélection des insectes. Il suggère aussi un premier choix de candidats. De là, une consultation écrite des membres des diverses associations québécoises en entomologie est amorcée. Le but de l'exercice consiste alors à vérifier la justesse des critères proposés ainsi que de préciser, et d'allonger au besoin, la liste des insectes candidats. Les critères de sélection, qui s'inspirent directement de ceux retenus lors de la démarche de nomination de l'oiseau-emblème, sont ensuite arrêtés par le CIE. On exige, entre autres, de chaque espèce candidate, qu'elle soit bien répartie sur le territoire québécois, facilement reconnaissable, indigène et... belle! L'insecte ne doit pas non plus avoir été retenu comme emblème ailleurs en Amérique du Nord.

Ces critères et quelques autres (huit au total) ont servi à sélectionner les insectes candidats, maintenant soumis au public. Des 21 candidats présentés par les membres de la communauté entomologique, cinq insectes seulement se retrouvent sur la liste finale.

Candidats en tous genres

L'originalité du projet de l'insecte-emblème tient entre autres à son caractère populaire. Les initiateurs du projet souhaitent en effet que la population québécoise soit partie prenante du choix d'un insecte représentatif. «La communauté entomologique est relativement petite au Québec, et nous avons donc eu l'idée de faire un vote populaire», rappelle Marjolaine Giroux, responsable du projet à l'Insectarium de Montréal. Pour cette grande première, l'âge requis pour voter sera abaissé à cinq ou six ans, afin de permettre la participation des jeunes des écoles primaires et secondaires.

Une action concertée de plusieurs associations d'entomologistes et de loisirs scientifiques, ainsi que de nombreux collaborateurs techniques et financiers seront nécessaires pour mener à bien ce vote à la grandeur du Québec. Si tout va bien, vous serez appelés aux urnes dès le printemps 1998. Surveillez Franc-Vert!

D'abord un projet éducatif

Une fois l'insecte-emblème choisi par voie de scrutin, le CIE deviendra son porte-parole devant les autorités législatives afin de le faire adopter officiellement. «D'après ce qu'on a pu voir avec les autres emblèmes, il faudra entre deux à cinq ans pour y arriver», estime Jean-Pierre Bourassa, entomologiste à l'Université du Québec à Trois-Rivières et représentant de la Société d'entomologie du Québec sur le CIE. Cependant, pour les membres du CIE, le processus légal n'est pas l'aspect primordial de l'exercice: «Ce qui est important, ajoute M. Bourassa, c'est que les gens prennent le temps de s'arrêter au projet, qu'ils puissent y prendre une part active. Nous souhaitons que ce processus puisse faire en sorte que les gens s'ouvrent davantage au monde des insectes.»

Les insectes candidats, et la faune entomologique du Québec en général, bénéficieront d'une publicité bien méritée durant cette période de vote populaire. Des outils pédagogiques seront créés pour favoriser la découverte des cinq espèces en nomination. En avril 1998, une exposition spéciale à l'Insectarium de Montréal présentera les caractéristiques et l'écologie des candidats.

«Les insectes constituent le plus important groupe d'animaux vivant sur la Terre, à la fois en nombre et en quantité, rappelle Serge Laplante, le représentant de l'Association des entomologistes amateurs du Québec au sein du CIE. Les rôles qu'ils ont joué, et qu'ils jouent encore aujourd'hui, dans l'évolution de la vie sur la planète sont majeurs. Malheureusement, les insectes restent très méconnus.»

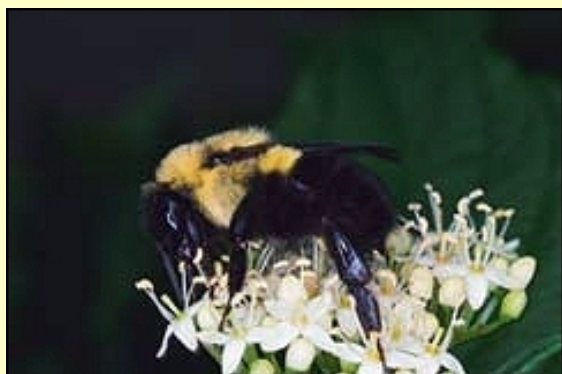
Le projet de nomination d'un insecte-emblème pour le Québec vise beaucoup plus que l'ajout d'un nouveau symbole à la liste de nos emblèmes naturels. Il veut surtout favoriser une meilleure connaissance de notre faune entomologique et, de ce fait, contribuer à la protection et à la conservation de ce groupe mal aimé. Après tout, les insectes comptent parmi les animaux les plus utiles à l'humanité!

La cicindèle à six points (*Cicindela sexguttata sexguttata* Fabricius)



Cet agile Coléoptère de la famille des Carabidés se rencontre généralement sur les terrains sablonneux et ensoleillés. Selon l'angle avec lequel on le regarde, son corps vert métallique a parfois des reflets bleu-violet. Le bord de ses élytres est marqué de six points ivoire. Les yeux proéminents de l'insecte, ses puissantes mandibules et ses pattes bien adaptées à la course en font un chasseur efficace. Il est aussi très habile au vol.

Le bourdon fébrile (*Bombus impatiens* (Cresson))



Membre de l'ordre des Hyménoptères, ce bourdon vit en colonie, comprenant une reine et des ouvrières. Souvent appelé «taon», il butine d'une fleur à l'autre et joue ainsi un rôle très important comme pollinisateur. Le bourdon fébrile se distingue des autres bourdons par la coloration de son abdomen: celui-ci est complètement noir, sauf pour son premier segment jaune vif.

La demoiselle bistrée (*Calopteryx maculata* (Beauvois))



On peut observer ce gracieux insecte aux ailes sombres et au corps vert métallique aux abords des eaux courantes qui constituent son habitat. La demoiselle bistrée est active de la mi-juin à la fin août. On peut alors admirer sa remarquable habileté au vol et ses talents pour la chasse. Elle se nourrit de moustiques et d'autres insectes, et elle joue un rôle important dans le réseau alimentaire de plusieurs amphibiens, poissons et oiseaux.

L'amiral (*Basilarchia arthemis arthemis* (Drury))



Aussi appelé amiral blanc, ce papillon de la famille des Nymphalides se reconnaît aisément par les deux larges bandes blanches qui tranchent sur le velours noir de ses ailes bordées de points rouges et bleus. L'amiral adulte est actif de juin à août. On l'observe fréquemment en groupe. Son vol, souvent saccadé ou plané, devient rapide et puissant lorsqu'il cherche à fuir ses prédateurs.

La coccinelle maculée (*Coleomegilla maculata lengi* (Timberlake))



Ce petit Coléoptère rouge framboise, marqué de plusieurs taches noires, fait partie de la famille des Coccinellides, dont 77 espèces vivent au Québec. La coccinelle maculée est un prédateur très actif, se nourrissant de nombreux insectes considérés comme nuisibles aux cultures. Une larve de coccinelle à son dernier stade, par exemple, peut manger jusqu'à 100 pucerons par jour!

NOS EMBLÈMES OFFICIELS

Un malentendu qui s'éternise

Issue d'un projet d'émission de timbres sur les emblèmes floraux du Canada, la nomination du lis blanc comme emblème du Québec a fait l'objet de controverses et continue de soulever l'indignation. «Pour nous les botanistes, c'est une véritable honte!», déclare dans ambages Gisèle Lamoureux, du Groupe Fleurbec. En effet, notre plus vieil emblème, nommé le 23 janvier 1963, n'est pas une plante indigène du Québec. À la suite de pressions publiques, un mémoire proposant une modification de la loi sur l'emblème floral a été rédigée l'année dernière. «Le processus était bien amorcé», nous dit Paul Etterlin, du Service d'identification visuelle du Québec, un partisan avoué de l'iris versicolore. La ministre d'alors a signé le mémoire en mai 1995. Depuis, il y a eu plusieurs changements politiques et le projet est resté lettre morte.» Mais peut-être pas pour longtemps... En mai dernier, un petit groupe comprenant, entre autres, des représentants de l'UQCN, de Fleurbec et de FloraQuebeca réactivait le dossier auprès du nouveau gouvernement. «Nous avons reçu une lettre du cabinet du président du Conseil du Trésor qui nous assure que la modification sera faite en 1997, déclare Mme Lamoureux. La loi existante doit d'abord être abrogée, puis il sera possible de nommer l'iris versicolore comme emblème floral par décret.» Souhaitons que cette fois-ci soit la bonne pour l'iris!

Photo Jean-François Bergeron

L'iris versicolor remplacera-t-il bientôt le lis blanc comme emblème floral?



Un grand hibou blanc

Arrivé bon premier devant le bruant à gorge blanche lors du vote des ornithologues amateurs pour le choix de l'oiseau-emblème, le harfang des neiges a fait l'objet de longues démarches avant sa nomination. Officialisé le 17 décembre 1987, notre emblème aviaire bénéficie également d'une image stylisée approuvée par décret. «Le fait que le harfang des neiges soit un rapace a influencé le vote des ornithologues, assure Normand David, directeur général de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues. Ils savaient qu'ils pourraient ainsi aider, à long terme, à changer les mentalités face à ce groupe d'oiseaux.» Les rapaces font encore trop souvent l'objet d'abattage inutile. En faisant mieux connaître ces oiseaux, les divers produits éducatifs issus de la nomination de l'emblème aviaire contribuent à leur protection. «Je pense que l'image de l'emblème circule, ajoute M. David. S'il y a un club de hockey dans la région de Québec qui s'appelle «Les Harfangs de Beauport» et que la Société des alcools a mis en marché un vin qui porte son nom, c'est un signe!»

Photo Denis Faucher

Un emblème choisi lui aussi par vote populaire : le harfang des neiges



Le dernier-né de nos emblèmes

Avec sa belle écorce dorée et son bois très recherché, le bouleau jaune a reçu le titre officiel d'emblème arborescent le 17 novembre 1993. Trois ans plus tôt, le gouvernement du Québec avait dû réviser son intention de faire nommer à ce titre l'orme d'Amérique. La candidature de cet arbre trop souvent attaqué par les champignons fut rejetée par de nombreux opposants, qui ne voulaient pas d'une espèce malade comme emblème. Avec le bouleau jaune, pas de problème de ce côté! «Depuis qu'il est devenu notre arbre-emblème, nous mettons de l'avant le bouleau jaune pour les plantations symboliques, indique Lyne Caron, agente d'information au ministère des Ressources naturelles. Nous voulons sensibiliser les gens à cette espèce, la faire connaître davantage.» À cet effet, le Ministère a publié un dépliant décrivant les caractéristiques et l'habitat du bouleau jaune, mais le dernier-né de nos emblèmes naturels reste peu connu du grand public.

Photo ministère des Ressources naturelles du Québec

Le bouleau jaune, le moins connu de nos emblèmes.

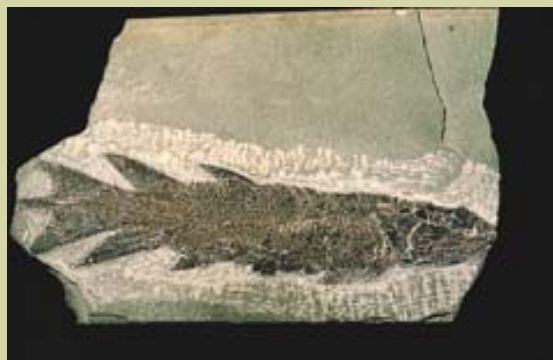


Bientôt un fossile comme emblème?

Mise de l'avant par des élèves de l'école primaire de Nouvelle, en Gaspésie, l'idée de faire nommer un poisson fossile comme emblème du Québec a rapidement fait boule de neige. «En moins de deux ans, 17 000 signatures et quelques centaines de lettres d'appui, dont plusieurs de paléontologues du monde entier, ont été recueillies pour soutenir le projet, raconte Paul Lemieux, responsable du Service à la clientèle du Parc de Miguasha. Le dossier a été déposé à l'Assemblée nationale en juin dernier et nous espérons que la loi sera adoptée l'hiver prochain.» Il faut dire que l'Eusthenopteron foordi sort de l'ordinaire. Les paléontologues le considèrent comme un chaînon important dans le passage de la vie aquatique à la vie terrestre chez les vertébrés. Il possède en effet des poumons et a des os dans les nageoires. Surnommé le Prince de Miguasha, ce poisson fossile datant du Dévonien a fait l'objet d'études fouillées, et il ne se trouve nulle part ailleurs dans le monde.

Photo de Miguasha

Le prince de Miguasha, en emblème venu de Gaspésie.. et du passé.



| [Sommaire - Volume 13, numéro 5](#) | [Biodiversité au Québec](#) |
| [Campagne électorale "Un insecte emblème pour le Québec"](#) |

Franc-Vert - Volume 14 numéro 3 - Agir localement

Des ravins à restaurer

par Lyne Lauzon

L'inusité et la nature exercent sur vous un attrait irrésistible? Alors, passez à Chicoutimi! En effet, dans cette ville, non seulement les ravins sont nombreux, mais ils abritent des richesses écologiques diversifiées. C'est justement pour promouvoir leur protection que le **Comité de l'environnement de Chicoutimi (CEC)** a lancé, l'automne dernier, un projet appelé «Des coulées pleines de vies». «Je ne connais pas de quartier, à Chicoutimi, où il n'y a pas une coulée», note Jacinthe Boutin, la biologiste engagée par le CEC pour le projet. Des coulées, précise-t-elle, ce sont des ravins plus ou moins abrupts qui forment de petites vallées d'une vingtaine de mètres de profondeur sur une trentaine de largeur, et pouvant avoir jusqu'à un demi-kilomètre de longueur. Ces dépressions auraient été formées par l'écoulement de l'eau qui a suivi la fonte des glaciers voilà une douzaine de millénaires. Des ruisseaux coulent encore au fond de quelques-uns, mais la plupart des cours d'eau qu'on y trouvait jadis ont été canalisés.

Pleines de vie

Ces milieux jouissent d'un microclimat particulier: le taux d'humidité y est élevé et les vents y sont absents, ce qui favorise une abondante végétation. De fait, d'après un inventaire végétal réalisé dans quatre secteurs de Chicoutimi, chaque strate, autant arborescente qu'herbacée, apparaît bien représentée et diversifiée dans ces ravins. On y rencontre notamment quelques espèces d'orchidées, dont l'épipactis petit-hellébore. Une coulée située en plein centre-ville a, par ailleurs, révélé la présence du petit prêcheur (une plante de la famille des aracées) et de différentes espèces d'arbres - dont le peuplier à feuilles deltoïdes, le noyer cendré et le chêne rouge - introduites il y a plus de 50 ans par des prêtres du Séminaire de Chicoutimi. Le problème, c'est que plusieurs écosystèmes présents dans ces ravins ont subi une détérioration ou un empiètement marqués, que ce soit à cause de leur fréquentation, de leur utilisation comme dépotoirs sauvages, ou de leur remplissage lié à la construction de nouveaux quartiers résidentiels ou commerciaux. Afin d'encourager la population à un plus grand respect de ces lieux, qui constituent en fait des boisés urbains, une équipe de travail du Comité de l'environnement a nettoyé plusieurs sites préalablement inventoriés. En six semaines, au-delà de 80 000 m² de ravins ont été soulagés de 300 m³ de déchets de toutes sortes. «Il a parfois fallu utiliser une chaîne ou des cordes, relate Jacinthe Boutin; ça été du gros travail.» Tout au long de ses interventions, le CEC a également tenté de sensibiliser le plus possible de personnes aux avantages que procurent ces boisés ainsi qu'à l'importance de les sauvegarder, de les utiliser adéquatement et même de les mettre en valeur. Des sentiers pédestres et des pistes cyclables pourraient, par exemple, y mener. «Nos ravins forment des couloirs de végétation qui s'introduisent à l'intérieur des quartiers de Chicoutimi, fournissant un lieu de refuge à la petite faune», souligne Mme Boutin. Ces coulées constituent, par conséquent, aussi bien des milieux dont dépend la

biodiversité de la ville, que des endroits naturels privilégiés, entres autres pour l'observation des oiseaux. Ces espaces verts, comme tous les boisés, ont aussi un impact sur la qualité de l'air et le climat. Ils peuvent en outre servir d'armotisseurs de bruit. «Par ailleurs, nous nous sommes rendu compte que, lors de pluies diluviennes comme celles de l'été dernier, ces ravins peuvent se transformer en bassins de rétention et en couloirs d'écoulement efficaces», ajoute la biologiste. Compte tenu de tous ces avantages, le Comité de l'environnement de Chicoutimi espère recevoir, encore cette année, l'appui de partenaires financiers afin de reconduire son projet. «Nous voudrions, souhaite Jacinthe Boutin, faire un peu d'aménagement là où nous avons fait du nettoyage l'an passé, puis nettoyer de nouvelles coulées pour en faciliter l'accès.»

Babillard

Vous désirez plus d'information sur les dossiers traités dans Agir localement ? Vous avez une expérience à partager avec les groupes cités ou vous aimeriez les appuyer ? Voici leurs coordonnées.

Comité de l'environnement de Chicoutimi

397, Racine-Est
C.P. 816
Chicoutimi QC
G7H 1S8

| [Sommaire - Volume 14, numéro 3](#) | [Biodiversité au Québec](#) |

Des oies dans la mire

Par Pierre Dubois

Pour freiner sa croissance démographique et contrôler les dommages que cet oiseau cause dans les champs agricoles, faut-il instaurer une chasse printanière à l'oie des neiges?

Faut-il permettre la chasse printanière à l'oie des neiges? Cette simple question donne lieu à tout un débat depuis que le Service canadien de la faune (SCF) a autorisé une quasi chasse, au printemps 1996. En toute légalité, des agriculteurs et leurs «invités» ont pu tirer sur les oies et en tuer, afin de les effaroucher. Cet effarouchement avec abattage (et permission de garder les carcasses) visait à protéger les cultures dans les champs. On testait ainsi une nouvelle solution aux dommages causés par les oies, les compensations financières des gouvernements ne suffisant plus devant un phénomène qui prend de l'ampleur. Au moment d'écrire ces lignes, on ne savait pas encore si l'effarouchement avec abattage allait être permis, ce printemps.



Photo Claude Ponthieux

Le printemps dernier, les agriculteurs ont abattu quelques milliers d'oies qui broutaient dans leurs champs, comme mesure d'effarouchement.

Un million d'oies en 1998

À l'automne 1996, indique Jean-François Giroux du Département de biologie de l'Université du Québec à Montréal, la population de l'oie des neiges a été estimée à 840 000 individus. Au début du siècle, on parlait de quelques milliers à peine et le cap des 100 000 a été franchi en 1971. Le troupeau a toutes les chances d'atteindre le million d'individus au printemps 1998. La population, qui s'est accrue de 8% par année entre 1986 et 1996, double à tous les neuf ans.

À l'échelle du globe, d'autres espèces d'oies sauvages connaissent ce genre d'explosion de population. C'est le cas, par exemple, d'une espèce européenne qui se reproduit en Islande. Plus près de nous, la population d'oie des neiges qui migre par le corridor de la baie d'Hudson (une variété plus petite que celle qui migre par le fleuve), compte entre 4,5 et 6 millions d'individus. «Notre grande oie était la dernière à se cantonner aux endroits naturels pour se nourrir, note Jean-François Giroux. Mais, depuis les années 1980, elle semble être attirée par les pâturages et les champs de maïs.»

En mangeant du maïs ou des pousses d'herbe dans les champs, les oies accumulent l'énergie nécessaire pour leur envol vers l'île Bylot, dans le Grand Nord canadien, où elles vont se reproduire. Depuis le milieu des années 1980, on remarque leur passage à Baie-du-Febvre, sur le lac Saint-Pierre, au printemps. Grâce à une étude récente de télémétrie, M. Giroux affirme que la majorité du troupeau passe par cet endroit, attiré par les champs jonchés de maïs laissé lors de la récolte de l'automne précédent. Après un séjour dans le secteur, les oies descendent ensuite le fleuve vers l'estuaire où elles poursuivent leur broutage, cette fois dans les pâturages où les jeunes pousses de graminées reprennent vie. C'est cette escale qui cause le plus de dommages aux cultures. Les oies continuent également d'utiliser les battures du Saint-Laurent au cap Tourmente, à l'île d'Orléans et à Montmagny, où elles se gavent des rhizomes de scirpe américain.

Une peste ou une manne?

Pour compenser la perte ou le retard de récolte, la Régie des assurances agricoles du Québec a dédommagé 293 producteurs en 1996, grâce à des contributions fédérales et provinciales. Le nombre des agriculteurs touchés augmente, tandis que les fonds plafonnent à 560 000\$, ne couvrant que les deux tiers des dommages, qui totalisaient 844 000\$ l'an dernier. Si elles sont maintenues cette année, les compensations sont loin d'être assurées pour 1998. Les agriculteurs risquent alors de considérer les oies comme une peste qui tombe littéralement du ciel.

Mais pour d'autres, le troupeau d'oies est une véritable manne économique. C'est le cas de plusieurs commerçants de Montmagny, de Saint-Joachim (cap Tourmente) et de Baie-du-Febvre. Grâce au tourisme, à l'observation et à la chasse automnale, les retombées économiques du passage de l'oie des neiges s'élèveraient à quelque 21 millions \$ par année pour l'ensemble du Québec. L'ennui, c'est que si ces retombées économiques sont diffuses au sein de régions entières, les pertes, elles, sont bien localisées sur les entreprises agricoles.

Le projet-pilote d'effarouchement avec abattage, mené par l'Union des producteurs agricoles (UPA) avec la bénédiction du Service canadien de la faune au printemps 1996, a donné d'excellents résultats, fait valoir Christian Lacasse, président de la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse. «L'an dernier, affirme-t-il, nous avons réduit les dommages de 90%, nous voulons donc réaliser en 1997 la deuxième phase de ce projet. À cause des oies, nous perdons chaque année autour de 30% de notre fourrage et, pour ne pas en manquer, nous devons acheter du foin ou louer des nouvelles terres.»

Selon M. Lacasse, aucun retour en arrière n'est possible. Les autres méthodes d'effarouchement sont à ses yeux inefficaces. Par exemple, faire peur aux oies en courant dans les champs ou en installant des épouvantails fixes ou mobiles. On tire aussi des coups de feu sans viser les oiseaux. Mais les oies s'habituent; elles lèvent dans un piaillage assourdissant, font un petit tour et reviennent se poser aussitôt. Quand l'effarouchement s'accompagne d'abattage, elles s'en vont et sont moins portées à revenir, soutient M. Lacasse. Au total, 500 oiseaux ont été abattus l'an dernier sur le territoire de l'UPA de la région de Québec. Ce nombre s'élève officiellement à quelques

milliers en comptant celles abattues sur les terres agricoles des autres régions qui ont obtenu un permis du SCF.

Les «pour»

Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) du Québec s'est servi de l'expérience de l'UPA comme fer de lance en réclamant du fédéral (dont relèvent les oiseaux migrateurs) un projet-pilote de chasse printanière en bonne et due forme, et ce, pour le printemps 1997 même. Peine perdue pour cette année. Mais le MEF n'entend pas retirer sa demande. Selon lui, la chasse réduirait les dommages aux récoltes, maximiserait les retombées économiques pour les producteurs agricoles et contribuerait à freiner l'expansion démographique des oiseaux. Le projet inclut une aire d'alimentation et de repos, dite aire de gagnage, servant de refuge printanier. En même temps qu'il formule sa demande au fédéral, le MEF critique la position du Service canadien de la faune dans ce dossier et en profite pour passer son message de rapatrier à Québec, l'entière gestion des oiseaux migrateurs.

La Fondation de la faune du Québec est aussi favorable à la chasse printanière. Reponsable du dossier à la Fondation, Guy Lépine parle positivement de l'expérience de l'UPA de 1996. «Les résultats sont éloquentes», dit-il, faisant référence à la réduction des dommages de 90% sur l'ensemble du territoire touché par le projet. Comme beaucoup d'autres observateurs, M. Lépine souhaite non seulement une chasse printanière, mais aussi une libéralisation des règlements de la chasse d'automne.

Secrétaire exécutif de la Fédération québécoise de la faune, un organisme représentant notamment des associations de chasseurs, Gérard Lavoie explique pour sa part que l'appui de son organisme à la chasse printanière est un pis-aller, compte tenu de la situation. «Mais la Fédération demeure fondamentalement opposée à l'effarouchement avec droit d'abattage, précise-t-il. Nous considérons cette pratique dommageable pour l'image des chasseurs et contraire à l'éthique à laquelle ceux-ci adhèrent.»

La chasse printanière est au centre du débat. Pourtant, il semble que les chasseurs d'oiseaux migrateurs soient en voie de disparition. Au rythme de la baisse des adeptes, plus personne ne chasserait en l'an 2025. Il ne faudrait donc pas trop compter sur la chasse, ni à l'automne ni au printemps, pour contrôler la population d'oies.

Photo Jean-François Bergeron

Les commerçants de Montmagny, Cap-Tourmente et Baie-du-Febvre, craignent que la chasse éloigne pour de bon les oies et les écotouristes, une manne de 21 millions \$ pour l'ensemble du Québec.



Et les «contre»

Agriculteurs et chasseurs en sont convaincus: les oies ont de la mémoire. Ainsi, l'abattage risque de les faire fuir beaucoup plus loin. Cela fait plusieurs années que Montmagny investit pour attirer davantage d'oies blanches dans sa région. Cette municipalité a fait ensemencer des friches à l'intention des oies et a construit des kiosques ainsi qu'un centre d'interprétation. Question de tourisme et de retombées économiques, le maire de Montmagny, Jean-Claude Croteau, s'oppose à la chasse printanière. «On a peur que les oies partent plus vite, laissant moins de dollars derrière elles, dit-il. S'il fallait qu'elles n'arrêtent plus à Montmagny, ce serait une catastrophe!»

Daniel Jauvin, de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues, rappelle pour sa part que la chasse rend les oies plus méfiantes. «Or, dit-il, les gens veulent voir les oies de près. Au printemps actuellement, il est facile de les approcher à quelques mètres.» Contre l'effarouchement avec abattage et contre la chasse au printemps, M. Jauvin n'est pas convaincu que les agriculteurs, le MEF et le SCF ont envisagé toutes les autres méthodes d'effarouchement disponibles. Tout cela, sans compter que la chasse coexiste difficilement avec l'observation. Par exemple, la municipalité de Saint-Joachim, dont fait partie la réserve nationale de la faune du Cap-Tourmente, n'a pas permis l'abattage d'oies sur son territoire au printemps dernier.

Même en voulant paraître au-dessus de la mêlée, le Service canadien de la faune se range dans les faits du côté des opposants à la chasse printanière. Or, précision de taille, c'est cet organisme qui a la responsabilité de mettre en application la réglementation sur la conservation des oiseaux migrateurs au Québec. Gestionnaire du SCF pour le Québec, Isabelle Ringuet explique que la convention internationale sur les oiseaux migrateurs se modifie difficilement, puisqu'il faut l'accord des États-Unis et du Mexique. Présentement, les problèmes agricoles et la chasse printanière ne sont même pas à l'ordre du jour des discussions.

Le SCF a mis sur pied un comité technique de coordination qui a permis à toutes les parties de faire valoir leur position. Mais le ministère québécois de l'Environnement et de la Faune accuse le fédéral de se traîner les pieds. «Le dossier de la chasse printanière est complexe, rétorque Mme Ringuet, et la première demande pour une telle chasse remonte à un an seulement.» La gestionnaire fédérale se défend par ailleurs d'avoir permis une chasse printanière déguisée en autorisant un effarouchement avec abattage, en 1996. Selon elle, les effaroucheurs n'avaient pas le droit d'utiliser les techniques de chasse comme le camouflage et l'appel. «S'ils les ont utilisées, indique-t-elle, ils contrevenaient aux directives.»

Michel Lamontagne, également du Service canadien de la faune, ne laisse pas de doute: «La chasse printanière est impossible dans le cadre réglementaire actuel.» Le statu quo semble cependant intenable puisque l'effarouchement avec abattage ne satisfait que les représentants de l'UPA, pour qui c'est d'ailleurs un minimum. On attendait encore, au mois de mars, la décision de l'administration fédérale sur la poursuite du programme d'effarouchement printanier. À ce moment, on considérait toujours possible que le SCF batte en retraite, ne permettant pas qu'on tire sur les oies. L'expérience de l'année dernière aurait suscité trop de critiques. À moins qu'on ait décidé de resserrer les conditions d'obtention du permis d'effarouchement avec abattage...

Pendant ce temps, les magnifiques oiseaux préparaient leur retour dans le ciel du printemps.

| [Volume 14 numéro 2](#) | [Biodiversité au Québec](#) |



Le magazine
francvert

Volume 14, numéro 2 - avril-mai 1997

Photo : Jacques Turcotte
La chasse printanière à l'oie pourrait être permise dès l'an prochain.

Articles

■ DES OIES DANS LA MIRE



Pour freiner sa croissance démographique et contrôler les dommages que cet oiseau cause dans les champs agricoles, faut-il instaurer une chasse printanière à l'oie des neiges?

Par Pierre Dubois

■ FAUT-IL CRIER AU LOUP?

Excellent moyen de réhabiliter la réputation du loup, l'appel nocturne pratiqué dans les parcs peut-il aussi nuire à l'espèce?

Par Anne Vézina

■ LE DÉFI DU LAC HA! HA!, RESSUSCITER UN HABITAT

Après avoir été à sec pendant trois mois, le lac Ha! Ha! pourra-t-il redevenir le riche milieu de vie qu'il était avant le déluge de l'été dernier?

Par Julien Cabana

Chroniques

■ DE VOTRE PLUME

■ ÉDITORIAL

[CHASSER ET PÊCHER SANS ÊTRE TRAQUÉ?](#)

Par Harvey Mead et André Desrochers

■ DANS MA COUR

- Peut-on sauver l'arbre du voisin?
- Ce n'est pas l'aviron qui les mène!
- Des préjugés aux ordures
- Une journée sans achat

■ ÊTRE AUX OISEAUX

[L'étoffe du héron](#)

Par Serge Beaucher



■ PENSER GLOBALEMENT

[Adieu à la faune menacée?](#)

Par Clôde de Guise

■ AGIR LOCALEMENT

- Hortus, jardin marin
 - Randonnée printannière
-

Franç-Vert a été publié par l'[UQCN](#)
Union québécoise pour la conservation de la nature

| [Volume 14 numéro 1](#) | [Franc-Vert](#) | [Volume 14 numéro 3](#) |

Franç-Vert - Volume 14 numéro 3 - Agir localement

Les menaces du marteau piqueur

par Clôde de Guise

Situé à l'ouest de l'île de Montréal, l'île Perrot est une terre d'accueil particulièrement favorable aux amphibiens et aux reptiles, dont plusieurs se trouvent sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Des chercheurs de la [Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent](#) tentent de sauver ces populations que le marteau piqueur des promoteurs immobiliers risque de faire disparaître. Une course contre la montre est engagée.

«De nombreux marais de l'île ont déjà été remblayés et si l'on n'agit pas rapidement, tous les sites d'intérêt écologique auront disparu, entraînant avec eux les secrets des salamandres, couleuvres et rainettes qu'ils abritaient», craint le biologiste Patrick Galois. Celui-ci travaille, de concert avec ses collègues Roger Bider et Joël Bonin, à la protection des habitats des amphibiens et reptiles de l'île Perrot.

Les bêtes à peau molle, gluante, parfois couvertes de pustules ou d'écailles, dont certaines se déplacent par reptation, sont souvent l'objet de superstitions. Elles inspirent une répulsion instinctive chez plusieurs humains; certains vont même jusqu'à les tuer. Mais il existe des chercheurs désireux de réhabiliter ces animaux apparus sur terre il y a plus de 300 millions d'années. Chefs-d'oeuvre d'adaptation, les reptiles et les amphibiens ont vu apparaître et disparaître les dinosaures sans vraiment changer d'apparence physique au cours des âges. Récemment, ils sont devenus des objets de curiosité pour la science, qui tente d'estimer leur rôle et leur fonction dans les écosystèmes où ils vivent.

User d'astuces

On sait encore peu de choses à leur sujet. Les chercheurs de l'Île Perrot se proposent de partir à la découverte de raretés qui ont été recensées, il y a plusieurs années, lors de relevés fauniques. Parmi ces raretés, on trouve la salamandre à quatre doigts, la rainette faux-grillon, la couleuvre brune et la couleuvre d'eau. Un inventaire sera réalisé cet été, avec l'aide financière de la Fondation de la faune du Québec. Beaucoup de ces animaux hibernent en forêt; au retour des beaux jours, ils habitent tourbières et marais où ils se reproduisent. La rainette faux-grillon, pour sa part, elle profite des mares temporaires pour faire sa cour. «On trouve sur l'île Perrot, des boisés, des affleurements rocheux, des plans d'eaux et des tourbières. Une telle diversité d'habitats offre les conditions idéales à ces animaux, qui se trouvent à la limite nord de leur aire de distribution, précise Patrick Galois. De là, l'intérêt de protéger ces sites d'une grande valeur écologique.»

Pour documenter la vie et les moeurs de l'herpétofaune, il faut faire preuve d'astuces et s'armer de patience. Repérer sur le terrain des spécimens qui se dérobent au regard peut

mettre à mal les meilleures humeurs. Dans le cas de la salamandre à quatre doigts, on cherchera à identifier les nids logés dans les touffes de sphaignes. Pour les couleuvres, on tentera de les surprendre à l'heure du bain de soleil, nécessaire pour activer leurs fonctions vitales après une longue hibernation ou on soulèvera les roches afin de les surprendre au moment de la sieste. Pour localiser la rainette faux-grillon, on tendra l'oreille dans l'espoir de déceler le chant particulier du mâle, les soirs d'avril, alors qu'il tente de charmer les femelles des environs.

«Selon les résultats de l'inventaire et l'identification des menaces qui pèsent sur les différents sites de l'Île Perrot, explique Patrick Galois. Un plan de protection sera établi, en collaboration avec les municipalités, les propriétaires et divers ministères, dont celui de l'Environnement et de la Faune et celui des Transports du Québec.» À ces mesures de protection pourrait se greffer un volet éducation du public. Une partie de l'Île Perrot pourra alors être reconnue comme site d'intérêt pour l'herpétofaune au Québec.

«Depuis la nuit des temps, plaide M. Galois, amphibiens et reptiles nous servent, incognito, en bouffant quantités d'insectes nuisibles. Il est plus que temps qu'on réhabilite la réputation de ces animaux étranges, liés à la sorcellerie dans l'imagerie populaire.» Les chercheurs de la Société d'histoire naturelle trouveront-ils la formule magique?

Babillard

Vous désirez plus d'information sur les dossiers traités dans Agir localement ? Vous avez une expérience à partager avec les groupes cités ou vous aimeriez les appuyer ? Voici leurs coordonnées.

Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent

21 111, chemin du Bord du lac
Sainte-Anne-de-Bellevue QC
H9X 1C0

Franc-Vert - Volume 14 numéro 5 - Agir localement

Sauvetage à l'île des Soeurs

Par Serge Beaucher



Photo Jacques Pharand

Événement mémorable dans un petit boisé urbain, à dix minutes de Montréal, le 29 mai dernier: deux observateurs férus d'oiseaux ont aperçu une paruline à ailes dorées. Pas que ce petit passereau soit extrêmement rare au Québec, mais il constituait la 280^e espèce aviaire jamais observée à l'île des Soeurs, cette extension de la ville de Verdun rendue accessible à la population - et au développement domiciliaire - par la construction du pont Champlain dans les années 1960.

Ce foisonnement exceptionnel d'oiseaux pour un territoire aussi restreint (on compte

300 espèces nicheuses en tout au Québec) donne une bonne idée de la riche biodiversité qui caractérise ce milieu. En plus des oiseaux, on y trouve quantité de reptiles et de batraciens. Et même si le boisé, dominé par l'érable argenté et le frêne rouge, n'est pas en lui-même exceptionnel, la flore y est tout à fait intéressante. Érable noir, chêne bicolore et micocoulier occidental (trois arbres rares au Québec) s'y rencontrent ici et là, au hasard d'une randonnée dans le sous-bois. Quelques plantes rares y sont également présentes. Toute cette richesse est d'autant plus précieuse que le boisé Saint-Paul (de l'ancien nom de l'île des Soeurs) est l'un des deux derniers du sud-ouest de l'île de Montréal, dont il est considéré faire partie.

La mauvaise et la bonne...

La mauvaise nouvelle, c'est que l'intégrité de cette forêt urbaine d'une trentaine d'hectares est menacée. Le propriétaire d'une partie importante du boisé est un développeur immobilier qui vend son terrain par lots depuis quelques années.

La bonne nouvelle est que les deux tiers de ce qui reste du boisé seront épargnés. Quelque 21 ha, acquis à grands frais par la Ville de Verdun dans les années 1980, sont protégés et des travaux de renaturation, entrepris au mois d'août, sont en voie d'achèvement dans la portion la plus sensible du boisé. Ces travaux découlent d'un projet présenté à la Ville de Verdun par **Héritage laurentien**, un organisme voué à la mise en valeur du patrimoine historique et naturel du sud-ouest de Montréal. La municipalité, qui a aménagé des sentiers d'interprétation dans le boisé, assume la plus grosse partie des frais du projet. La Fondation de la faune du Québec et Action 21 d'Environnement Canada y participent également.

Comme l'explique Patrick Asch, le directeur d'Héritage laurentien, il s'agit de créer une zone tampon entre le boisé et la partie urbaine de l'île, en renaturation la bordure du boisé, sur une portion remblayée au cours des années 1960 et 1970. Depuis le début du développement domiciliaire sur l'île, la forêt a perdu au moins une dizaine d'hectares, mais l'île elle-même en a gagné 90 par remblayage avec toutes sortes de matériaux. Le petit lac créé par ces remblais sera conservé et un canal de drainage rectiligne sera reprofilé avec des méandres, des pentes plus douces et de petits étangs à chaque extrémité. En plus des herbes aquatiques sur les rives, on plantera des arbres et arbustes prisés par les oiseaux et on aménagera des abris pour la petite faune: lapin à queue blanche, tortues, couleuvres... Dans le boisé lui-même, les sentiers développés anarchiquement, entre autres par les vélos de montagne, seront fermés pour régénération. Un volet de sensibilisation de la population complète le projet.

Passer le chapeau?

Pour ce qui est de la partie vouée au développement domiciliaire, il lui reste peut-être jusqu'à 10 ou 15 ans de grâce, selon l'évolution que connaîtra la demande dans la construction résidentielle unifamiliale. Car le propriétaire des terrains, qui envisageait au départ de construire des tours d'habitation avec vue sur le boisé, s'est rangé aux arguments de Louise Gratton, la consultante en écologie engagée par la Ville de Verdun

pour concevoir le plan directeur des espaces verts de l'île. «Il a compris qu'en érigeant des édifices en hauteur autour du boisé, il bloquait la piste d'atterrissage des oiseaux», raconte Mme Gratton.

Mais pour les ornithologues habitués d'aller observer les hirondelles noires et les parulines rares au printemps ou les hiboux en hiver, même les bungalows seront de trop. La partie du boisé la plus intéressante pour les oiseaux est justement celle qui va disparaître, écrivait récemment Pierre Bannon, l'auteur d'un guide sur l'observation des oiseaux dans la région de Montréal. L'appel lancé par M. Bannon sur Internet a suscité beaucoup de réactions. Toutes sortes de suggestions ont été avancées par les amateurs du boisé Saint-Paul. Notamment celle de passer le chapeau pour acheter les terrains en vue de la conservation intégrale de la forêt de l'île des Soeurs. Une simple lettre d'appui pourrait aussi aider Héritage laurentien.

À votre bon coeur, m'sieurs, dames!

Babillard

Vous désirez plus d'information sur les dossiers traités dans Agir localement ? Vous avez une expérience à partager avec les groupes cités ou vous aimeriez les appuyer ? Voici leurs coordonnées.

Héritage laurentien

55, Avenue Dupras
Ville Lasalle QC
H8R 4A8

| [Biodiversité au Québec](#) | [Franc-Vert](#) |

Franc-Vert - Volume 14 numéro 6 - Agir localement

Couleuvres à la rescousse

Par Clôde de Guise

Dans la région de Montréal, des environmentalistes se battent depuis 1990 pour sauver un boisé urbain de 132 000 m². D'abord menacée de disparition par un projet de développement domiciliaire, cette petite forêt a ensuite failli être rasée pour faire place à un... stationnement. Mais la détermination des membres de **Re-Sources Deux-Montagnes**, avec l'«aide» d'une couleuvre brune, a permis de tenir tête aux promoteurs et a valu, à l'organisme, le prix du Mérite environnemental 1996.

«L'histoire de ce boisé est une véritable saga», affirme d'entrée de jeu Roger Lemoine, président de Re-Sources Deux-Montagnes. Cet organisme est voué à la protection de l'environnement de la MRC de Deux-Montagnes. Depuis sa naissance en 1993, il lutte pour la protection du boisé, dont près de 50% de la superficie appartient à la Ville de Deux-Montagnes et le reste, au ministère des Transports du Québec (MTQ).

Dès 1990, une pétition de plus de 3 600 noms est déposée à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes pour la conservation de cet îlot de nature, alors menacé de disparaître au profit d'un complexe domiciliaire. Le projet sera abandonné et, quatre ans plus tard, un investissement de 100 000 \$ sera consenti par la municipalité pour l'aménagement de deux sentiers et la mise en place de panneaux d'information sur les arbres et les plantes du boisé.

Doublée d'une zone humide, cette forêt recèle une richesse inestimable, explique Roger Lemoine. On y trouve notamment des arbres plus que centenaires, ainsi que des animaux et des plantes susceptibles d'être désignés menacés ou vulnérables: l'érable noir, des carex, l'orme liège et la couleuvre brune.

Un train d'enfer

Malgré le geste de la municipalité, le boisé n'est pas sauvé pour autant. En 1993-1994, le ministère des Transports du Québec procède à la modernisation de la ligne ferroviaire Montréal—Deux-Montagnes, qui date de 1917. Il construit en outre une nouvelle gare à proximité de l'autoroute 640, consacrant ainsi la vocation régionale de cette ligne de transport, qui se trouve en bordure du boisé. Un stationnement de 350 places est aménagé à côté de la gare.

Rapidement, la popularité du train de banlieue dépasse toutes les attentes. On avait prévu un achalandage quotidien croissant, passant de 12 000 à 30 000 usagers en 2006. Mais, déjà au bout de la première année, plus de 20 000 personnes utilisent la ligne chaque jour. Le stationnement se fait étroit, et le Ministère se propose de l'agrandir. Le problème, c'est que l'agrandissement projeté empiète sur le boisé et entraîne, entre

autres, la disparition de la zone humide. Levée de boucliers chez Re-Sources Deux-Montagnes! De concert avec la Société d'écologie et d'horticulture de Deux-Montagnes, l'organisme demande des audiences publiques.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) confie d'abord un mandat de médiation au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). À l'issue de cette médiation, on entreprend l'inventaire des ressources du boisé, et c'est alors qu'on découvre, dans la zone humide, la présence de la couleuvre brune, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Comme il s'avère impossible de la relocaliser ailleurs dans le boisé, le MEF est tenu d'appliquer les mesures de conservation dictées par la Convention sur la diversité biologique, dont le gouvernement du Québec est signataire. Le ministère des Transports doit donc envisager des solutions de rechange pour la création d'une nouvelle aire de stationnement, ce qui amène l'adoption d'une solution intermédiaire satisfaisante pour toutes les parties en présence, y compris la couleuvre brune. Ainsi, le reptile bénéficie désormais d'un couloir de transit entre deux zones de son territoire, scindé par un petit stationnement.

«On peut donc dire que notre acharnement et la présence de la couleuvre brune ont sauvé le boisé», lance en boutade Roger Lemoine. Et le regroupement Re-Sources Deux-Montagnes s'est vu décerner le prix du Mérite environnemental 1996, pour les efforts de compromis consentis afin de répondre aux besoins des usagers de la gare, tout en préservant ce boisé urbain... lequel sera prochainement désigné comme refuge faunique.

Babillard

Vous désirez plus d'information sur les dossiers traités dans Agir localement ? Vous avez une expérience à partager avec les groupes cités ou vous aimeriez les appuyer ? Voici leurs coordonnées.

Re-Sources Deux-Montagnes

271, 16e Avenue
Deux-Montagnes (QC)
J7R 3Y3

Franc-Vert - Volume 14 numéro 6 - Agir localement

Sauver les faucons du mont Saint-Hilaire

Par Lyne Lauzon



Illustration Jean-Charles Daumas

Réagir, c'est parfois nécessaire. Les membres du **Centre de réhabilitation des oiseaux blessés de la Montérégie (CROB)** le savent bien, eux qui ont soigné plus de 2 000 oiseaux, depuis une dizaine d'années. Mais seulement réagir, c'est aussi limitant. Le CROB a donc décidé de devenir plus pro-actif: depuis le mois de mai, il travaille à l'élaboration d'un plan d'action pour assurer la protection et la mise en valeur du mont Saint-Hilaire.

«Dans tout le Québec méridional, le mont Saint-Hilaire est le site qui produit le plus de jeunes faucons pèlerins depuis huit ans», plaide Marc-André Guertin, le responsable des projets du volet «conservation» du CROB. Un seul couple niche pourtant sur place. Le secret de l'endroit: une denrée rare au Québec, c'est-à-dire une belle falaise où peuvent se jucher les faucons pour bénéficier d'une vue idéale sur leur territoire de chasse en milieu ouvert.

À en croire certains relevés, cette falaise, située sur le versant ouest de la montagne (côté autoroute), était déjà appréciée du faucon pèlerin dans les années 1940. L'espèce a cependant déserté les lieux au moment de l'important déclin qu'elle a connu partout dans les années 1960, à cause de l'utilisation massive de DDT en agriculture. Aujourd'hui encore, le sud du Québec ne compte qu'une dizaine de couples de faucons reproducteurs. Pas étonnant que cet oiseau apparaisse toujours sur la liste des espèces dont la situation

est jugée préoccupante et qu'un plan de rétablissement ait été mis de l'avant.

On comprend donc la surprise d'Annemarie Roth, la directrice du CROB, lorsqu'elle croit entendre le cri d'un faucon lors d'une promenade dans la montagne, à l'automne 1986. Le printemps suivant, ses observations lui confirment que le rapace est bel et bien de retour au mont Saint-Hilaire. Cette année-là, des fauconneaux y verront même le jour.

Des grimpeurs dérangeants

«Mais en 1988 et 1989, déplore Marc-André Guertin, la présence de grimpeurs dans le secteur a fait échouer l'effort de nidification des faucons.» Dès 1990, des patrouilles ont donc été instaurées pour que soit respectée l'interdiction d'escalader la falaise; cette interdiction avait été mise en place quelques années plus tôt par l'Université McGill, propriétaire de la montagne.

L'été dernier, huit bénévoles du CROB se sont joints aux étudiants-patrouilleurs pour inviter randonneurs et grimpeurs à fréquenter d'autres secteurs que la falaise, pendant la nidification des faucons. «Près de 700 personnes ont été interceptées», raconte Marc-André Guertin.

La partie est encore loin d'être gagnée. Une proposition de développement domiciliaire à forte densité, déposée par un promoteur immobilier et intégrée au plan de développement de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, prévoit la construction de condominiums multifamiliaux juste au pied de la montagne. À quelques centaines de mètres seulement du site de nidification!

«La présence de condos à cet endroit modifierait le paysage perçu par le faucon, de même que son habitat», dénonce M. Guertin. Elle serait également susceptible d'augmenter le dérangement pendant la nidification, et de faire fuir les oiseaux.

Volonté populaire

C'est ce qui a motivé le CROB à mettre sur pied son plan d'action pour la protection et la mise en valeur du mont Saint-Hilaire, financé entre autres par la Fondation de la faune du Québec. L'endroit figure déjà dans le plan triennal des refuges fauniques du MEF, mais selon M. Guertin, le statut de refuge ne sera attribué que lorsque les gens du milieu auront prouvé qu'ils y tiennent.

Lors du dépôt du projet domiciliaire, plusieurs citoyens se sont prononcés en faveur de la conservation du site, ce qui aurait ébranlé la Ville dans sa volonté d'aller de l'avant avec son projet. Le Centre de réhabilitation tâche donc maintenant de gagner la municipalité à sa cause, tout comme il espère rallier le Centre de conservation Mont-Saint-Hilaire et l'Université Mc Gill. Différentes solutions de protection et de mise en valeur devraient être annoncées en mai 1998, espèrent les membres du CROB.

Babillard

Vous désirez plus d'information sur les dossiers traités dans Agir localement ? Vous avez une expérience à partager avec les groupes cités ou vous aimeriez les appuyer ? Voici leurs coordonnées.

Centre de réhabilitation des oiseaux blessés de la Montérégie

C.P. 85 062

Mont-Saint-Hilaire (QC)

J3H 5W1

| [Biodiversité au Québec](#) | [Franc-Vert](#) |



Franc-Vert - Volume 15 numéro 1 - Agir localement

Un marais «habité» à Saint-Antoine de Tilly

Par Serge Beaucher

Saint-Antoine-de-Tilly est l'un des plus beaux villages du Québec: patrimoine bâti exceptionnel avec ses 300 ans d'histoire, vue imprenable sur le fleuve et la rive nord, à partir du haut de la falaise, et marais grouillant de canards, pour ne parler que de ses attraits les plus évidents. Un mariage culture-nature qui fait la fierté des 500 résidents de cette petite agglomération de la rive sud, située à une quarantaine de kilomètres en amont de Québec.

Mais la culture a souvent tendance à empiéter sur la nature. À Saint-Antoine, la presque totalité des terrains du littoral sont privés, empêchant à peu près tout accès au fleuve; certaines activités humaines ont en outre contribué à l'érosion du rivage et à la dégradation du marais, qui s'étend très loin vers le large à marée basse. Pour tenter de rééquilibrer le mariage, les **Amis de la vallée du Saint-Laurent** ont entrepris des travaux de restauration d'une partie des berges et, surtout, ils viennent de produire un plan directeur de protection et de mise en valeur du marais qui tentera d'harmoniser les différents éléments en présence.

Protection prioritaire

Ce riche marais de scirpe américain recèle une grande diversité de plantes, dont au moins trois sont rares; plusieurs espèces de poissons y trouvent un habitat, et les oiseaux y abondent, particulièrement la sauvagine en période migratoire. Il faut voir, alors, ces volées de canards animer le ciel en tout sens au-dessus de la route 132, qui fait une petite incursion au ras du fleuve avant de remonter la falaise dans le village.

Pour les Amis de la vallée du Saint-Laurent, un groupe environnemental surtout actif dans les régions de Lotbinière, Portneuf et Québec, le travail à Saint-Antoine a commencé en 1994, par une étude de caractérisation du marais. Avec l'aide de Saint-Laurent Vision 2000 et des consultants Argus, le groupe s'est ensuite attaqué à la restauration de 400 m de berges (stabilisation et revégétalisation). «À certains endroits, indique la directrice Paulyne Gauvin, l'érosion était telle qu'elle avait réussi à déraciner de grands arbres.» Les travaux ont été appuyés par un important volet de sensibilisation et d'implication des citoyens de la région.

Un marais habité

L'automne dernier, les Amis de la vallée ont dévoilé leur Plan directeur de protection et de mise en valeur du «marais habité» de Saint-Antoine. Réalisé par la firme Bruno-Pierre Harvey, avec la collaboration de la Fondation de la faune du Québec, ce plan sera graduellement mis en oeuvre «dans la mesure des moyens disponibles». Il s'agit, selon

Mme Gauvin, d'un outil qui permettra de préserver le plus possible les éléments naturels du littoral, de la falaise et d'une saulaie qui se rend jusqu'au fleuve, tout en intégrant les aspects culturels (patrimoine bâti) et les usages humains. D'où le nouveau concept de marais «habité».

Déjà trois propriétaires riverains se sont engagés à protéger les ressources naturelles de leurs terrains; des utilisateurs de VTT ont tracé un sentier balisé pour éviter le marais; et la municipalité a inclus des mesures de conservation du littoral dans son nouveau plan d'urbanisme. Il y est notamment question d'aménager des accès au fleuve et de développer des espaces verts voués à la conservation, à la randonnée pédestre et à l'interprétation de la nature. On parle également de l'aménagement d'un parc municipal avec escalier d'accès, belvédère et panneaux d'interprétation.

L'action des Amis de la vallée a incité des citoyens à se regrouper en Comité du marais pour prendre eux-mêmes en charge la mise en oeuvre du plan directeur. Au cours des prochaines années, plusieurs autres ententes volontaires de conservation devraient être conclues avec des propriétaires riverains et avec des agriculteurs voisins pour qu'ils adoptent des pratiques agricoles et sylvicoles en harmonie avec le milieu.

Graduellement, sur un horizon d'une douzaine d'années, la population de la région pourra donc profiter, de toutes sortes de façons écologiques, d'un marais naturel réhabilité. «Nous aurons alors surmonté notre plus grosse difficulté, soupire Paulyne Gauvin: que les gens cessent de considérer ce milieu comme une vulgaire "swamp" où l'on peut aller s'éclabousser en quatre roues le dimanche après-midi.»

Babillard

Vous désirez plus d'information sur les dossiers traités dans Agir localement ? Vous avez une expérience à partager avec les groupes cités ou vous aimeriez les appuyer ? Voici leurs coordonnées.

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent

7734, route Marie-Victorin

C.P. 4

Lotbinière (QC)

G0S 1S0

Franc-Vert - Volume 15 numéro 1 - Agir localement

Pour l'amour d'une rivière

Par Lyne Lauzon



Photo André Langevin, Rivière vivante

La rivière Saint-Charles, à Québec, une vedette? Hum... pas vraiment! En tout cas, pas le long de son cours inférieur. Certains citoyens pensent pourtant que même cette portion, située au beau milieu de la ville, pourrait réellement devenir une zone de détente et de divertissement sans pareil. C'est pour le dire haut et fort que ces citoyens ont fondé, à l'automne 1995, le mouvement Rivière Vivante. Et leur voix a déjà été entendue, au moins partiellement.

C'est à l'occasion d'audiences publiques sur un projet de remblayage de plusieurs hectares dans la Saint-Charles que les fondateurs de Rivière Vivante se sont rencontrés et ont décidé d'unir leurs forces. Leur but: oeuvrer à la restauration et à la mise en valeur de la rivière, dans sa partie la plus urbaine.

«La première année (1996), se souvient le président Jean Roberge, nous avons mis toutes nos énergies dans notre travail au sein de la commission mise en place par la ville de Québec pour la dépollution et la renaturalisation de la rivière.»

Les affrontements avec la Ville ont été nombreux. Les solutions d'aménagement proposées par Rivière Vivante aussi. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs été récupérées en douce. Philosophe, Jean Roberge affirme que cette première année a été, somme toute, très fructueuse puisqu'elle a permis au groupe d'approfondir ses connaissances sur la rivière.

Le principal obstacle à la mise en valeur de la Saint-

Charles, soutient-il, c'est la perception des gens: «Même les personnes les plus âgées ont le souvenir d'une rivière dégueulasse, pleine de déchets.» C'est d'ailleurs à cette tâche de changer les perceptions que s'est attelé le groupe en 1997.

Égout à ciel ouvert

Il est vrai que l'arrivée massive de l'industrie dans le secteur, au XIX^e siècle, a progressivement transformé cette portion de la rivière en une sorte d'égout et de dépotoir à ciel ouvert. Les rats se sont alors multipliés et c'est notamment pour régler ce problème que des murs de béton ont été construits, sur quatre kilomètres de part et d'autre de la rivière, au début des années 1970.

Certains croient que si on enlève ces murs, raconte Jean Roberge, ils seront exposés à des infestations de rats. C'est d'ailleurs commencé. Une portion des murs a été démolie à l'automne 1996 et, déjà, des résidants se sont plaints d'une augmentation de la vermine. Or, les membres de Rivière Vivante sont persuadés que cela ne peut pas être le cas. Pour en convaincre les citoyens, ils ont organisé une petite excursion sur la Saint-Charles, le 31 mai 1997. Quelque 70 canoteurs ont pris part à l'événement. Et c'est avec prudence qu'ils ont descendu les 12 km du trajet, puisque de fréquents débordements d'égouts sanitaires font, de cette rivière, la plus insalubre du Québec.

«Nous avons voulu rappeler que nous avons, dans notre cour, en pleine ville, une ressource extraordinaire... à condition de régler le problème d'égout», indique M. Roberge. Les participants à la descente en ont donc profité pour réclamer la dépollution de la rivière. Ce geste a valu à l'organisme des félicitations de la part du Conseil de ville de Québec... chose bien peu fréquente auparavant!

Contribution de la communauté

Moins de trois mois plus tard, Rivière Vivante a procédé à la revitalisation d'un îlot situé au début du secteur urbain. Grâce à la participation de sympathisants, des membres d'un jardin communautaire local et d'équipes de canot à glace, près de 1000 plantes aquatiques indigènes y ont été mises en terre. Mais pas de salicaire, cette plante envahissante dénoncée par plusieurs groupes écologiques. La plantation se voulait une contribution de la communauté au travail de naturalisation amorcé, à l'automne 1996, par la Ville de Québec sur 300 m de berges. Dans son aménagement, la Ville a pour sa part jugé bon d'inclure un cultivar de salicaire!

Évidemment, pour Rivière Vivante, il ne s'agit là que de premiers pas. «Restaurer une rivière demande du souffle, constate Jean Roberge. Cela ne se fait pas... en quatre ans. Il faut un enracinement dans la communauté, notamment pour garder le cap au-delà des changements d'administration municipale.»

En organisant une rencontre-conférence sur la renaissance des rivières urbaines, à Québec, en octobre dernier, Rivière Vivante souhaitait justement creuser cet enracinement. Quelque

150 personnes du Québec, de l'Ontario et des États-Unis ont pris part à la rencontre.

«Certains participants nous ont relaté des situations beaucoup plus difficiles que celle qui nous préoccupe ici», rapporte le président de Rivière Vivante. Pour chacune de ces situations, des améliorations à la qualité de vie des riverains ont pourtant été apportées. Un tel stimulant encouragera certainement les bénévoles de Rivière Vivante à reprendre la descente de la Saint-Charles, histoire de susciter d'autres actions positives.

Un réseau en or

Outre Rivière Vivante, au moins cinq groupes travaillent activement à la restauration de rivières urbaines, au Québec. Sur l'ensemble du territoire, une soixantaine d'organismes sont voués à la protection de cours d'eau (voir Franc-Vert, août-septembre 1996). La bonne nouvelle: la mise sur pied officielle, en septembre dernier, d'un réseau d'organismes de rivières. Grâce à ce **Réseau d'OR**, comme on l'appelle, fini l'isolement!

Le Réseau regroupe actuellement plus d'une trentaine d'organismes travaillant sur le terrain. Il vise à favoriser la circulation d'information et la concertation entre ses membres.

Les organismes de rivières fonctionnent en grande partie sur une base bénévole, indique Francine Trépanier, la présidente du Réseau d'OR. Plusieurs ne bénéficient pas de structure permanente; le groupe devient donc un réseau d'aide, une table d'échanges très profitable, selon Mme Trépanier. «Ensemble, nous cumulons 250 ans d'expérience, enchaîne-t-elle en riant. C'est toute une richesse!»

Pour faciliter le partage de cette richesse et de bien d'autres encore, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) a proposé au Réseau d'OR et à Stratégies Saint-Laurent (qui réunit 10 comités ZIP) de s'associer avec elle pour développer une gamme d'outils d'information via l'ÉcoRoute de l'information, sur le réseau Internet.

La proposition ayant été bien accueillie, les trois organismes sont déjà au travail. «Ce que nous souhaitons, précise Martin Savard, chargé du projet à l'UQCN, c'est que les groupes puissent communiquer plus souvent entre eux et de façon plus rapide, tout en réalisant des économies.»

Babillard

Vous désirez plus d'information sur les dossiers traités dans Agir localement ? Vous avez une expérience à partager avec les groupes cités ou vous aimeriez les appuyer ? Voici leurs coordonnées.

Rivière Vivante

350, de la Tourelle

Apt 1

Québec (QC)
G1R 1C8

Réseau d'OR
71, rue Gauthier Sud
Joliette (QC)
J6E 4J3

| [Biodiversité au Québec](#) | [Sommaire - Volume 15, numéro 1](#) |



Franc-Vert - Volume 14 numéro 5 - Agir localement

Un musée pour la biodiversité

Par Lyne Lauzon

Lors des remises du Mérite environnemental 1997, le 30 mai dernier, le **Centre de la diversité biologique du Québec**, situé sur le mont Bénilde, à Bécancour, venait à peine d'ouvrir ses portes au public qu'il se voyait décerner une mention honorifique soulignant la qualité de son caractère éducatif.

C'est que les concepteurs du projet ont bien su mettre en valeur la richesse et la diversité des écosystèmes présents sur le site. Six petits jardins illustrant chacun un thème enchantent les visiteurs dès leur arrivée: le jardin des oiseaux-mouches, le jardin des odeurs, le jardin des oiseaux, le jardin de l'évolution des espèces, le jardin des couvre-sol et, enfin, celui des comestibles vivaces.

Un réseau de sentiers d'interprétation de 1,8 km permet aussi aux visiteurs de traverser divers écosystèmes. Mais avant d'y accéder, on peut entrer dans le centre d'interprétation. Dans le hall, un dispositif mural nous renseigne, entres autres, sur le nombre d'espèces et de familles d'êtres vivants répertoriés sur l'ensemble de la planète. On y trouve aussi des explications sur ce qu'est la diversité biologique, ses utilités, les bénéfices que nous en retirons et ce qui arrive lorsque cette diversité s'appauvrit. Le Centre accueille également des expositions temporaires.

Apprendre à intervenir

«Notre premier objectif, déclare la directrice, Mélina Blondin, vise à sensibiliser les visiteurs à la notion de diversité biologique et à la menace qui pèse sur elle. Notre deuxième objectif, c'est de rendre les gens responsables du maintien de la diversité biologique et aptes à intervenir de façon quotidienne pour protéger cette diversité.»

Dans ce but, plusieurs exemples concrets sont présentés dans une seconde salle du centre éducatif, où les visiteurs sont habituellement dirigés après leur randonnée dans les sentiers. Ces exemples démontrent comment chacun peut agir dans son milieu. Il y est également question des 55 réserves écologiques existant actuellement au Québec.

«Il faut dire qu'à cinq minutes d'ici en voiture, souligne Mélina Blondin, la réserve écologique Léon-Provancher devrait voir le jour sous peu. Or, ce genre de réserve, qui interdit l'accès du public à un certain territoire, suscite parfois la grogne chez les gens, signale la directrice du Centre. Nous souhaitons donc sensibiliser la population à l'importance de protéger un territoire choisi.»

Projet local, centre national

Le Centre de la diversité biologique du Québec est né de la concertation de plusieurs partenaires. Sa visée est d'ailleurs beaucoup plus large que ce qu'avaient imaginé ses instigateurs, les Frères des Écoles chrétiennes, qui administrent une école secondaire privée à deux pas du mont Bénilde.

Le projet de départ, proposé dans le cadre d'un programme de mise en valeur d'Hydro-Québec, visait en effet la création d'un simple parc forestier, se rappelle Christian Savard, l'actuel président du Centre, qui travaillait alors pour la municipalité de Bécancour. C'était à la fin de 1991.

«Après discussion, raconte M. Savard, je leur ai dit: nous sommes près d'une future réserve écologique; pourquoi ne pas faire un projet qui la mette en valeur?»

Les Frères des Écoles chrétiennes, la municipalité de Bécancour et le ministère de l'Environnement et de la Faune se sont donc penchés sur l'idée. À la lumière d'une étude détaillée du site et compte tenu des engagements pris par le gouvernement lors du Sommet de la Terre en 1992, il a été convenu d'élargir le projet de façon à y introduire le concept de diversité biologique.

Le Centre de la diversité biologique du Québec, qui emploie six personnes, est accessible aux visiteurs du début de mai à la mi-octobre.

Babillard

Vous désirez plus d'information sur les dossiers traités dans Agir localement ? Vous avez une expérience à partager avec les groupes cités ou vous aimeriez les appuyer ? Voici leurs coordonnées.

Centre de la diversité biologique du Québec
1800, av. des Jasmins
Sainte-Angele-de-Laval, Ville de Bécancour QC
G0X 2H0

Franc-Vert - Volume 15 numéro 1 - Dans ma cour

Faune aquatique

Enfin des adultes!

Par Lyne Lauzon



Photo Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec

Des dizaines de tonnes d'esturgeon noir sont pêchées tous les ans dans le Saint-Laurent. Et pourtant, depuis longtemps, aucun spécimen adulte ne fait partie des prises. Imaginez la réaction de François Caron, du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), et celle de ses deux collègues de l'université du Québec à Montréal (UQAM), lorsqu'ils ont pris deux esturgeons noirs mâles matures, dans leurs filets. Cela se passait le 9 juillet dernier, près de Portneuf, dans la région de Québec.

«Nous n'avons pas dormi pendant quelques nuits!», s'exclame M. Caron. Surtout que, par la suite, 11 autres spécimens (tous des reproducteurs matures d'une trentaine de kilos, mesurant entre 1,70 m et 1,93 m) ont été capturés dans le même secteur.

Un poisson mythique

L'esturgeon noir, c'est ce poisson dont plusieurs individus avaient été trouvés avec des élastiques, présumément de Postes Canada, autour de la tête, en aval de Québec (voir [Franc-Vert](#), septembre-octobre 1990). Il s'agit d'une espèce qui ne fréquente que la côte nord-américaine de l'Atlantique.

Comme le saumon, l'esturgeon noir est un poisson anadrome. Il passe donc la majeure partie de sa vie en mer; mais pour se reproduire, il retourne où il est né, en eau douce. Au Québec, on le trouve principalement dans le golfe et dans l'estuaire du Saint-Laurent. Cependant, on ne le pêche commercialement qu'entre Québec et Rimouski.

«L'esturgeon est un animal quasi mythique qui ne vit que dans l'hémisphère nord du globe», raconte François Caron. Les plaques osseuses qui garnissent son corps, sa bouche ventrale précédée de barbillons, les deux lobes inégaux de sa queue et la grande taille qu'il peut atteindre contribuent tous à sa réputation de poisson-fossile vivant.

Il existe quelque 25 espèces d'esturgeon à travers le monde, dont quatre en Amérique du nord. Certaines, comme l'esturgeon noir, sont anadromes. D'autres ne vivent qu'en eau douce, comme l'esturgeon jaune, le seul autre présent au Québec.

Une espèce menacée

Il y a une vingtaine d'années, plusieurs espèces d'esturgeon ont vu leurs populations s'effondrer brutalement. Quelques-unes seraient même disparues. Il faut dire qu'en Europe, l'esturgeon est très recherché pour son caviar (oeufs extraits de la femelle). Par ailleurs, en bien des endroits, plusieurs habitats d'esturgeons ont été détruits par la pollution, la construction de barrages ou la transformation du milieu.

Comme ses congénères, l'esturgeon noir a connu des fluctuations importantes. On le voit d'après les données de pêche: de 1940 à 1960, on en a récolté entre 20 et 40 tonnes annuellement, au Québec. Ensuite, pendant neuf ans, sans que l'on comprenne pourquoi, l'espèce a presque disparu des prises. Puis, à compter de 1976, le volume de captures a rapidement augmenté pour atteindre 120 tonnes en 1993.

Cette explosion, après une éclipse presque totale entre 1967 et 1975, a intrigué et inquiété les biologistes du MEF. «Et ce, explique François Caron, d'autant plus que nous ne connaissons pas l'état de la population des reproducteurs.»

Avec tout ce qui s'est passé au cours des dernières décennies, l'esturgeon noir a été inscrit sur la liste québécoise des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. De plus, à compter de 1994, le MEF a instauré progressivement des mesures de conservation, de façon à ce que les débarquements annuels ne dépassent plus 60 tonnes à partir de 1997. Le Ministère espère ainsi contrer une éventuelle surexploitation. Mentionnons qu'aux États-Unis, la pêche à l'esturgeon noir est fermée depuis l'an dernier.

Où frayent-ils?

«Nous avons besoin de savoir où frayent ces poissons, où se concentrent les géniteurs et combien ils sont», signale François Caron. La découverte des spécimens adultes de l'été dernier représente une première victoire sur cette voie, un indice.

On sait que l'esturgeon noir se reproduit en peu d'endroits, dans des fosses, comme on en trouve justement sur le lit du fleuve dans le secteur de Portneuf. «Or, indique le biologiste, si ces rares sites de reproduction étaient perturbés, par le dragage ou le dépôt de sédiments de dragage, par exemple, ce pourrait être dramatique pour l'espèce.»

Dans l'espoir de localiser précisément ces lieux de frai, les biologistes du MEF souhaitent donc pouvoir entreprendre, l'été prochain, une recherche qui inclurait l'utilisation de la télémétrie ultrasonique pour suivre les déplacements de géniteurs auxquels on installerait des émetteurs . Mais pour ce faire, il faut d'abord en capturer de nouveaux. Reste à voir s'il s'en présentera d'autres dans les filets.

| [Biodiversité au Québec](#) | [Franc-Vert](#) |



Colloque de l'UQCN

«La diversité biologique au Québec à l'heure de la libéralisation»

le 29 novembre 1997

Université Laval

Les conclusions

TABLE DES MATIÈRES

- PRÉAMBULE
- LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE: DE LA TRAGÉDIE À LA STRATÉGIE
- DISCUSSIONS EN ATELIERS

Atelier 1 «La diversité biologique: «la conservation et les aires protégées»

Atelier 2 «La diversité biologique et les ressources énergétiques»

Atelier 3 «La diversité biologique et les ressources agricoles»

Atelier 4 «La diversité biologique et les ressources fauniques»

Atelier 5 «La diversité biologique et les ressources forestières»

- LA PLÉNIÈRE

Recommandations adoptées

Agriculture

Forêts

Aires protégées

Ressources fauniques

Énergie

- ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE

LA FAUNE

- LISTE DES PARTICIPANTS
 - ANNEXE - RÉSUMÉ DU SUIVI DU PLAN D'ACTION
-

Le maintien de la biodiversité est la préoccupation des membres de l'UQCN depuis ses origines à la fin des années 1970. Nous ciblions, il faut le rappeler, non pas les espèces et les écosystèmes mais des interventions spécifiques de promoteurs agissant dans les milieux de l'agriculture, du transport et du développement urbain. Dans la même veine, le Sommet de Rio en 1992 a adopté une Convention internationale sur la conservation de la biodiversité et les participants savaient très bien, à ce moment-là, que l'atteinte de l'objectif passe par une réorientation des activités de développement de nos sociétés.

En effet, l'UQCN souligne, avec la tenue du colloque "La diversité biologique au Québec à l'heure de la libéralisation", l'importance de relier les trois objectifs qui orientent nos propres choix d'intervention: préserver la diversité génétique des espèces; assurer le maintien de la santé des écosystèmes et s'assurer que tout développement se fasse dans le respect de ces objectifs. C'est le développement durable.

Nous commençons à voir les conséquences concrètes de cette approche, insoupçonnées il y a dix-sept ans. Le développement durable n'est pas qu'une bonne gestion des "ressources", que celles-ci soient forestières, agricoles, énergétiques ou autres. Les changements climatiques, que l'on peut associer concrètement à un phénomène tel que El Nino, commencent à nous faire voir que la biodiversité symbolise le fait que ce qui est mauvais pour un ensemble d'espèces et pour ses écosystèmes, risque de l'être aussi pour l'être humain, pour son milieu de vie et pour les économies qui maintiennent sa qualité de vie. Le travail continue.

C'est pourquoi l'UQCN a tenu son colloque 1997 sur le thème de la biodiversité. Je vous invite à prendre connaissance des discussions et échanges qui se sont déroulés au cours de cette journée.

Le Président de l'UQCN,

Harvey Mead

| [Compte rendu du colloque](#) | [Biodiversité au Québec](#) |

Franc-Vert - Volume 15 numéro 1

Dossier UQCN

La diversité biologique: de la tragédie à la stratégie



Photo Claude Ponthieux

Québec est-il dans la bonne voie avec sa Stratégie sur la diversité biologique?

Cinq ans après le sommet de la Terre de Rio, qui a fait connaître au grand public le terme «biodiversité», nos vies n'ont guère changé. La biodiversité planétaire ne se porte pas mieux qu'en 1992. Nous partageons, avec quelques millions d'espèces, un mince film à la surface de la Terre; pourtant, sur ce «plancher des vaches», nous nous approprions déjà quelque 40% des produits de la photosynthèse, base de tout ce qui vit. L'accroissement de la population humaine se poursuit au rythme de 80 millions nets par année. La consommation des ressources et les rejets qui y sont associés doublent tous les 20 ans. Le tout s'effectue dans un monde réel où les ressources naturelles sont en quantité limitée, quoi qu'en disent les économistes.

Parallèlement à l'appauvrissement environnemental planétaire, une effervescence se poursuit dans les coulisses de la société. Plans d'action, stratégies, politiques et autres démarches sont mises de l'avant pour trouver des solutions aux problèmes qui menacent la biodiversité. Qu'on aime ou non ces initiatives bureaucratiques, elles semblent être là pour rester et elles peuvent même nous aider! L'UQCN et les autres organismes de libres penseurs, de plus en plus rares, ont un rôle à jouer pour améliorer les chances que ces démarches aient un impact tangible. Quelques mois après un premier constat - d'échec - de la communauté internationale à l'égard de la Convention sur les changements climatiques de 1992, c'est au tour de la Convention internationale sur la biodiversité et aux actions en découlant, d'être scrutées. Dans ce dossier, nous faisons le point sur les progrès

effectués par le gouvernement québécois en matière de «gestion» de la biodiversité, depuis le dépôt, il y a un an, de sa Stratégie de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique.

La biodiversité, qu'est-ce que ça donne?

Mettons les choses au clair d'entrée de jeu. Nous savons tous que les services rendus par la biodiversité, et plus particulièrement les services écosystémiques, sont essentiels à notre survie. Il suffit de penser à la photosynthèse et au cycle des éléments nutritifs. Pensons aussi aux services esthétiques rendus par la nature, qui sont à la base de l'écotourisme (une bonne part de l'économie du Costa-Rica ne repose-t-elle pas sur le tourisme de nature?). Songeons également à la stabilité des écosystèmes, sans parler des services de la biodiversité pour l'approvisionnement en matières premières, telle la production de bois. Mais la question qui nous concerne ici est la suivante: a-t-on besoin de millions d'espèces vivantes pour réaliser tout cela? Bien malin qui peut répondre. À ceux qui croient qu'il est possible de «faire plus avec moins» pour fournir les services écologiques de base, on peut servir l'analogie que fait le biologiste Paul Ehrlich entre les composantes de la diversité et les rivets d'un avion: «Combien de rivets un Boeing 747 peut-il perdre avant de s'écrouler?».

La perte de biodiversité, c'est aussi une perte d'options, moins de cartes dans notre jeu. Citons l'exemple désormais classique du rôle d'un arbuste méconnu, l'if du Canada, qui a été très médiatisé à cause d'un obscur composé chimique propre à l'espèce; ce composé combat certains cancers. Combien d'autres «ifs» nous attendent au détour?

C'est bien de citer des analogies et des exemples triés sur le volet pour vanter les mérites de la biodiversité; mais cela ne semble pas suffire pour la classe dirigeante, qui oppose encore biodiversité à emploi, à libre marché, etc., et qui pontifie sur le «coût» de la biodiversité. S'il faut reconnaître que la conservation de la biodiversité amène des coûts dans la comptabilité de l'État, il faut aussi compléter la logique en parlant de la valeur monétaire de la biodiversité.

En fait, ça vaut combien, la biodiversité? On peut dire que sa valeur réelle est infinie puisque, sans elle, nous n'existerions pas. En raison des difficultés de la quantification, les macro-économistes, écoutés religieusement par les gouvernements, préfèrent encore ignorer l'environnement dans leurs calculs de performance nationale (PNB, PIB, etc.). Cela donne une apparence - trompeuse - de progrès économique, même quand les ressources sont dilapidées. C'est comme prétendre qu'on est plus riche quand on emprunte; l'enrichissement se fait alors au prix d'un endettement.

Pourtant, il n'est pas utopique de faire une approximation conservatrice de la valeur monétaire d'une partie significative de la biodiversité. Il y a quelques mois, une équipe multidisciplinaire internationale a publié, dans la prestigieuse revue Nature, une première estimation de la valeur des «services écosystémiques», un sous-produit de la biodiversité (Constanza et al., 1997). La valeur obtenue pour la planète entière, et jugée conservatrice, est de 33 millions de milliards \$ US (ou 33×10^{12}), soit près du double du PNB mondial! Difficile de l'ignorer, même pour les économistes traditionnels, peu ancrés dans le monde réel. Au Québec, on parle ainsi de 225 000 emplois directs et d'environ 16 milliards \$.

Un plan d'action pour maintenir ce facteur de création d'emplois, et pour garder toutes nos options, c'est un point de départ. Regardons comment le Québec a approché le défi.

Stratégie et plan d'action

La réaction du Québec au sommet de Rio est résumée dans deux documents clés: la Stratégie de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique et le Plan d'action québécois sur la diversité biologique. Fruits d'une démarche concertée impliquant neuf ministères, deux organismes paragouvernementaux et le public, ces documents ont été publiés au printemps 1996, soit avant les démarches analogues de tous les autres gouvernements des provinces canadiennes.

La Stratégie porte sur une gamme variée de sujets, du maintien des activités de l'Herbier du Québec jusqu'à diverses politiques sur le transport routier. En gros, la Stratégie dresse un portrait général de la biodiversité québécoise, pour ensuite présenter les éléments de stratégie de conservation de la biodiversité. Divisé en une douzaine de secteurs tels que l'agriculture et les ressources énergétiques, le document identifie une trentaine d'objectifs, auxquels sont rattachées des orientations, et il indique les principales mesures à réaliser dans un horizon de quatre ans: toutes ces mesures (189) découlent des orientations. Enfin, découlant de chacune des mesures, on trouve, au dernier échelon 429 actions (chiffre initial, récemment haussé à 446), toutes numérotées. Les mesures et les actions sont décrites dans l'autre document, le Plan d'action. Vous suivez toujours? La figure 1 donne un exemple concret de cette hiérarchie conceptuelle; l'idée est de passer du niveau général au niveau opérationnel, lors de la progression de l'objectif vers l'action.

Figure 1. La structure de fonctionnement de la Stratégie de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique

illustrée par un exemple portant sur les ressources forestières

Niveau	Exemple
Objectif :	Favoriser la gestion et l'aménagement du milieu forestier en fonction d'objectifs d'utilisation durable des écosystèmes, de gestion intégrée des ressources et, selon des mesures appropriées, de protection du milieu lors des interventions
Orientation :	Adopter une approche préventive de gestion et d'aménagement forestier.
Mesure :	Adapter, lorsque cela est nécessaire, les normes actuelles d'intervention en milieu forestier en vue de l'utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique.
Action:	Améliorer la protection des cours d'eau en effectuant des suivis environnementaux concernant les traverses de cours d'eau.

Étant donné que les actions - plutôt que les paroles - détermineront le sort de la biodiversité, les sections suivantes traitent principalement des progrès réalisés, par rapport aux actions entreprises il y a un an.

Les points forts et les progrès

D'emblée, nous devons souligner l'effort du gouvernement vers une prise de conscience de la portée multiministérielle de la biodiversité. Il est rafraîchissant de constater, dans la Stratégie, que

le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) n'a pas le monopole des actions de protection de la biodiversité. Une autre force du document tient non seulement dans le nombre ambitieux d'actions proposées, mais surtout dans le fait que la plupart soient mesurables. Voilà un élément rassurant, quand on sait que ce genre de document est souvent oublié après quelques mois, faute de moyens concrets d'évaluation. On y sent un souci constant de pouvoir mesurer et mettre en oeuvre, démontré notamment dans une annexe du rapport de l'an un, qui fait le sommaire des progrès pour chacune des actions. Seules 28 des 429 actions initialement entreprises n'ont connu aucun progrès, et 39 ont été réalisées entièrement. Même si les actions terminées à la date prévue peuvent sembler modestes en général, certaines méritent d'être soulignées (figure 2), surtout dans le contexte actuel de rationalisation financière et de libéralisme économique.

Figure 2. Quelques actions tangibles découlant de l'an un du plan d'action sur la biodiversité

Action #	Ministère-promoteur	Description
142	MTQ	Nouvelle <u>Loi sur les véhicules hors route</u>
250	MRN	Coupe forestière avec protection et régénération des sols en terre publique obligatoire
261	MAPAQ	<u>Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles</u>
276	MAPAQ	Aide financière pour encourager la réduction de la pollution agricole
343	MRN	Cinq sites miniers restaurés (1 km ²)
348	MRN	Création de la Régie de l'Énergie
396	MEF	Visites de classes du primaire par des représentants du MEF

Au plan éducatif, on note un nombre élevé de guides et de cours thématiques visant un éveil environnemental accru et une mise en pratique de concepts liés à la biodiversité. L'éducation est l'objet de 20 des 92 actions soulignées par le rapport de l'an un. Suivent les facteurs globaux, principalement des outils de gestion, qui font l'objet de 15 actions dans le rapport. On y mentionne, par ailleurs, qu'un tiers des actions sont nouvelles, ce qui représente un effort important. Il reste toutefois à démontrer que ces «nouvelles» actions découlent de la Stratégie. Enfin, on ne peut passer sous silence les 18 nouvelles actions qui ont été ajoutées au plan d'action initial grâce à une initiative de la Fondation de la faune du Québec. Cet organisme paragouvernemental a effectué d'énormes progrès en élargissant son créneau traditionnel, qui visait les seules espèces gibiers, pour devenir un acteur majeur dans la protection de la biodiversité.

Les points faibles et les déceptions

Une stratégie est plus qu'une oeuvre littéraire. Pour qu'on la prenne au sérieux, elle doit être

assortie des ressources humaines et monétaires d'envergure correspondante. Or, tout indique que les cordons de la bourse du gouvernement québécois sont actuellement noués, quand il est question de biodiversité.

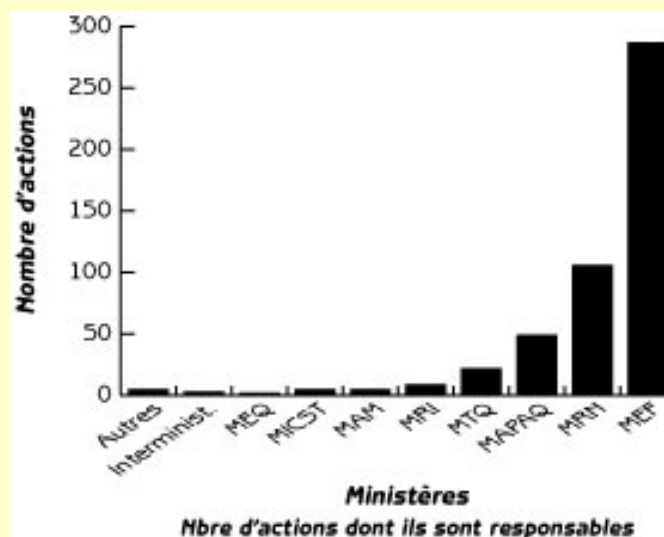
Il est décevant de constater le peu de sérieux accordé par le gouvernement à une stratégie pourtant étoffée et imaginative dans les circonstances. L'objectif premier de la Stratégie devrait pourtant être que la société québécoise investisse davantage dans le maintien de la biodiversité. La tâche est donc difficile pour les instigateurs de cette politique, principalement des fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), un ministère poids-plume et en déclin, si l'on en juge par ses tristes démêlés récents avec les ministères à vocation «économique» (pensons au sommet socio-économique de 1996). Nous présumons que la grande majorité des faiblesses soulignées ici auraient pu être évitées si le gouvernement avait donné aux acteurs un appui plus que symbolique.

Peut-être en raison des étranglements budgétaires, sur les 88 actions qui devaient se terminer en 1996-1997, 49 n'ont pas été achevées; il faudra donc repasser. Serait-ce là une définition du «processus évolutif» ou de l'«amélioration continue»? Par ailleurs, il faut souligner que de nombreuses actions comptées parmi les succès ne découlent même pas de la Stratégie; elles étaient mises en oeuvre de toute façon.

Parmi les actions qui ont résisté aux assauts du Conseil des ministres, pas moins de 32 sont des actions administratives ou de relations publiques: plans, documents divers, conférences. Il s'agit généralement, sinon dans tous les cas, d'actions non contraignantes et qui ne figurent certes pas parmi les plus imaginatives de la Stratégie. Quant aux actions dites récurrentes (répétées régulièrement), c'est le même scénario: parmi celles qui ont progressé remarquablement durant l'an un, près de la moitié relèvent davantage de la paperasse que des améliorations sur le terrain.

Au-delà des faiblesses attribuables au manque de ressources, nous attirons l'attention sur un problème structurel dans la Stratégie: la répartition inéquitable des tâches entre les ministères (figure 3). Ainsi, des ministères comme celui des Transports ou celui des Ressources naturelles, qui causent au moins autant de problèmes qu'ils en évitent en matière de biodiversité, sont des joueurs secondaires dans le plan d'action. Par ailleurs, on dit que le vrai visage du gouvernement est dévoilé lors du budget annuel, que présente le ministre des finances. Où est son ministère dans cette Stratégie? Et que dire du ministère des Affaires municipales, partenaire des municipalités régionales de comté (MRC) qui, de plus en plus, contrôlent leur patrimoine naturel! Finalement, le ministère de l'Éducation. On souligne partout l'importance d'éduquer, avec une pléthore de documents, de visites d'écoles et la préparation de cours spéciaux. Curieusement, ce ministère est peu présent dans la Stratégie; le rôle d'éducation est généralement assuré par les fonctionnaires du MEF.

Figure 3. Répartition des actions selon les institutions responsables



Le plus difficile reste donc à faire, qu'il s'agisse de nommer plus d'espèces dans le cadre de la quasi virtuelle Loi sur les espèces menacées, de compléter le réseau d'espaces protégés, d'encourager davantage l'intendance des terres privées (foyers importants de perte de biodiversité) ou de repenser le calcul des indicateurs économiques tels que le PNB québécois. Avant d'aller plus loin, il incombe de démontrer le sérieux de la Stratégie en débloquant des sommes pour aider le progrès des actions non encore complétées. L'argent est disponible, quoi qu'on en dise: il suffit de pointer les dépenses improvisées, aux retombées économique-environnementales douteuses sinon désastreuses, telles l'utilisation du maïs pour la production d'éthanol, les subventions cachées au transport automobile, etc.

L'avenir se joue maintenant

L'avenir de plusieurs composantes et fonctions de la biodiversité québécoise se joue actuellement; c'est le cas de nos dernières grandes forêts et rivières «vierges». La survie mondiale de nombreuses espèces et celle de quelques écosystèmes, notamment boréaux, dépend de façon importante du territoire québécois. Nous souhaitons que la Stratégie de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique permette d'identifier, de faire connaître et de protéger ces éléments avant qu'on les «mette en valeur».

La conservation de la biodiversité n'est pas un problème sectoriel, comme le souligne à plusieurs endroits le Plan d'action québécois. Pour le moment, le ministère de l'Environnement et de la Faune est presque partout; mais il ne pourra pas faire tout le travail, car il est dépeuplé, en plus d'être en constante réaction - et non en contrôle - par rapport aux attaques infligées à la biodiversité québécoise par l'entremise d'autres ministères.

Ainsi, nous croyons que le succès de l'effort gouvernemental décrit dans la Stratégie sera ultimement déterminé, non seulement par les budgets, mais aussi par une réelle implication dans la démarche des ministères qui ont traditionnellement causé des problèmes de perte de biodiversité.

Ouvrages cités

Costanza, R., R. d'Arge, R. de Groot, S. Farber, M. Grasso, B. Hannon, K. Limburg, S. Naeem, R. V. O'Neill, J. Paruelo, R.G. Raskin, P. Sutton, & M. van den Belt, 1997. «The value of the world's ecosystem services and natural capital». Nature 387: 253-260.

Gouvernement du Québec 1996. Convention sur la diversité biologique: stratégie de mise en

oeuvre au Québec. Québec: Comité interministériel sur la diversité biologique. (122 p.)

Gouvernement du Québec 1996. Plan d'action québécois sur la diversité biologique. Québec: Comité interministériel sur la diversité biologique. (71 p.)

Gouvernement du Québec 1997. Suivi du plan d'action québécois sur la diversité biologique: rapport annuel 1996-1997. Québec: Comité interministériel sur la diversité biologique. (47 p.)

Ce dossier a été préparé par André Desrochers, vice-président et responsable du dossier biodiversité à l'UQCN. Il est publié grâce à la participation financière du ministère de l'Environnement et de la Faune. Vos commentaires et suggestions sur le sujet sont les bienvenus. Écrivez-nous à l'UQCN, 1085 ave de Salaberry, bureau 300, Québec (Québec) G1R 2V7.

Copyright 1998 - Franc-Vert.

| [Biodiversité au Québec](#) | [Sommaire - Volume 15, numéro 1](#) |

La biodiversité

0401 Qu'est-ce que la biodiversité et comment pouvez-vous la conserver ?

0402 Comment la biodiversité est-elle menacée ?

0403 Quels sont les impacts des VHR sur la biodiversité ?

0404 Comment pouvez-vous aider à protéger la biodiversité ?

0401 Qu'est-ce que la biodiversité et pourquoi devons-nous la conserver ?

Nous entrons quotidiennement en contact avec une des plus grandes merveilles de la vie. Celle-ci concerne les aliments que nous consommons, les médicaments qui nous soignent et même notre vie professionnelle et nos loisirs. Elle est source de beauté dans le monde et essentielle à la qualité de vie sur la planète.

Cette merveille, c'est l'incroyable diversité de la vie sur la terre, la biodiversité. Elle désigne la vie sous toutes ses formes, les variétés d'animaux, de plantes et de micro-organismes qui existent sur la planète. La biodiversité est la chaîne de la vie, dont toutes les espèces du monde sont des maillons. Elle comprend trois éléments : la diversité des espèces, la diversité génétique et celle des écosystèmes. Ils sont tous aussi importants les uns que les autres, car la vie sur Terre en dépend.

Nous devons conserver la biodiversité pour deux raisons principales.

- Premièrement, elle est essentielle à la vie humaine. La diversité de la vie sur Terre est la source de bon nombre d'aliments, de médicaments et de matières premières industrielles que nous consommons. Aussi bien au Canada que partout dans le monde, la santé de l'environnement et de l'économie dépend de la biodiversité. Si nous ne conservons pas la diversité de la vie sur terre, nous prenons le risque de perdre de nouvelles ressources alimentaires ou de médicaments avant même de les avoir découvertes. En effet, les scientifiques évaluent le nombre total d'espèces d'animaux, de plantes et de micro-organismes qui vivent sur terre entre 10 et 100 millions alors que seules 1,4 million d'espèces sont identifiées. La biodiversité a aussi des bienfaits moins tangibles. Par

exemple, les écosystèmes nous rendent des services aussi essentiels que le contrôle climatique, la production d'oxygène, la purification des approvisionnements en eau douce, l'élimination du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, la régénération des sols et le recyclage des éléments nutritifs. Sans ces services, l'humanité ne pourrait pas survivre sur terre.

- Deuxièmement, puisque ce sont nous, les êtres humains, qui menaçons la biodiversité, il est tout à fait normal que nous ayons la responsabilité de la protéger. Nous devons conserver la biodiversité pour les générations à venir, et penser au-delà des besoins du moment et des fins actuelles. La biodiversité du monde est une richesse énorme, une source intarissable d'inspiration, de fascination et de divertissement pour bien des gens et nous nous devons de la protéger.

Toutefois, cette richesse est en train de disparaître à une vitesse alarmante. Il est important d'agir maintenant si nous ne voulons pas laisser disparaître ce trésor. Chacun de nous peut, par de simples gestes quotidiens contribuer à la préservation de la biodiversité terrestre. Voici un exemple : plantez des variétés anciennes et des espèces indigènes dans votre jardin. Vous pourrez ainsi faire votre part pour aider à préserver la grande variété des espèces. Surtout, n'oubliez pas, il faut agir maintenant ! Si vous voulez connaître plusieurs autres façons de protéger la biodiversité, référez-vous à la question no 404: Comment pouvez-vous aider à protéger la biodiversité?

0402 *Comment la biodiversité est-elle menacée?*

Le monde est en train de perdre rapidement un de ses plus grands trésors : l'énorme diversité des espèces et des habitats qui s'y trouvent. D'après certains scientifiques, les espèces s'éteindraient au rythme de 100 par jour. Ces nombreuses pertes sont principalement attribuables à l'explosion de la population et aux besoins en combustibles, en nourriture et en produits industriels. Ces quatre facteurs se soldent par la destruction des habitats, l'exploitation excessive des ressources et la pollution. Cette diminution de la biodiversité est en grande partie causée par les humains, l'autre partie étant le résultat de processus naturels.

La biodiversité est menacée directement et indirectement par l'activité humaine. Plusieurs éléments entrent en jeu :

- Tout d'abord, il y a la **destruction des habitats fauniques**. L'urbanisation et les coupes forestières entraînent la perte d'habitats propices au développement des espèces animales et végétales qui y vivent. La conversion des zones naturelles, autant sur terre que sur mer,

pour d'autres utilisations perturbe ou détruit l'habitat des animaux et des plantes. La conversion des terres humides le long du fleuve Saint-Laurent en stationnement ou en terres cultivables est un bon exemple de menace à la biodiversité. Sans vraiment y penser, les propriétaires détruisent l'habitat de plusieurs espèces. Celles-ci n'ont plus d'endroit où vivre et se reproduire. Il devient difficile pour elles de survivre.

- La **surexploitation des espèces animales et végétales** est un autre élément qu'il ne faut pas négliger. Plusieurs d'entre elles sont cueillies pour la consommation humaine. Elles nous sont utiles comme sources d'alimentation, de médicaments et de matières premières pour l'industrie. La pêche excessive illustre bien le phénomène de surexploitation. L'utilisation déraisonnable et la surexploitation peuvent mettre en danger la viabilité de plusieurs espèces.
- Il y a ensuite la **perturbation des écosystèmes naturels**. Chacun des écosystèmes sur terre est constitué d'une communauté d'animaux, de plantes et de micro-organismes. On y retrouve la lumière, l'eau, le sol et les minéraux dont ils ont besoin pour survivre. On peut les comparer à un casse-tête. Un écosystème est le résultat d'un équilibre délicat dans lequel chaque pièce joue un rôle spécialisé. Toute perturbation de cet équilibre peut causer un effet en chaîne et mettre en péril l'écosystème en entier ou en partie. Les nombreux polluants rejetés dans l'air, sur terre ou dans l'eau ont des effets négatifs sur les écosystèmes naturels. Ces derniers subissent de nombreuses modifications et essaient de s'adapter. Toutefois, la pollution n'est pas la seule à provoquer des changements, l'introduction d'espèces non indigènes et les changements climatiques ont aussi leur part de responsabilité.
- Il y a enfin les **pratiques agricoles et forestières modernes**. Les exploitants agricoles choisissent de plus en plus de cultiver un nombre limité de variétés de cultures à rendement élevé. Ou bien encore, ils élèvent un nombre limité d'espèces d'animaux, plutôt que de s'adonner aux anciennes pratiques qui faisaient appel à plusieurs variétés. De plus, les exploitants développent et aménagent davantage les paysages agricoles. Par le fait même, ils ont tendance à fragmenter et à isoler les milieux naturels qui s'y trouvent. L'isolement et la fragmentation sont parmi les principales causes de la disparition croissante des espèces animales et végétales. Les ingénieurs forestiers ont le même genre de comportement. Après la coupe d'un écosystème forestier diversifié, ils replantent souvent une seule essence d'arbre à rendement élevé. Certaines essences se font donc plus rares, il y en a même qui ont complètement disparu de certaines régions. Tous ces gestes posés par l'homme contribuent à mettre davantage en danger la biodiversité terrestre.

Il est important de se rappeler que toute activité humaine qui a un effet négatif sur l'environnement a également un effet négatif sur la biodiversité.

0403 *Quels sont les impacts des véhicules hors routes (VHR) sur la biodiversité ?*

Le nombre de véhicules circulant en dehors des chemins publics a augmenté de façon significative au cours des dernières années. Les utilisateurs de véhicules hors routes (VHR) tels que les motos, les quatre roues motrices et les véhicules tout terrain (VTT) circulent dans les milieux naturels et causent des dommages à l'environnement. Outre la pollution par le bruit, les passages des VHR laissent beaucoup de traces derrière eux. Nous pouvons identifier quatre impacts directs des VHR sur l'environnement :

- Premièrement, ils détruisent la végétation. De nombreuses plantes, arbustes et jeunes arbres sont endommagés par les passages répétés des VHR. Ces dommages causés à la végétation diminuent grandement la capacité de régénération des forêts, qui est l'habitat de plusieurs espèces.
- Deuxièmement, ils bouleversent le sol. La plupart des sols sont vulnérables aux passages des VHR. Le compactage de ceux-ci rend impossible le retour de la végétation, ce qui provoque l'érosion.
- Troisièmement, ils perturbent l'écoulement naturel de l'eau. Les passages répétés des VHR dans les tourbières, les marais et marécages créent de profondes ornières et modifient irrémédiablement l'écoulement naturel de l'eau.
- Quatrièmement, ils nuisent à la faune. La circulation intensive et désordonnée des VHR dans les milieux fragiles effarouche les animaux et détruit leurs habitats. Les passages répétés traumatisent les animaux et peuvent aussi les faire fuir définitivement d'un territoire.

Afin de sensibiliser les utilisateurs à la protection de l'environnement lorsqu'ils circulent en VHR, quatre milieux naturels fragiles et vulnérables à leurs passages ont été identifiés. Nous voulons ainsi vous faire connaître davantage ces milieux fragiles et vous aider à cibler vos destinations pour la pratique de VHR.

- Tout d'abord, il y a le littoral et les rives. Le littoral du fleuve et du golfe Saint-Laurent est constitué de plages et d'une zone soumise à l'influence des marées où pousse une végétation fragile. Les rives et le lit des lacs et des cours d'eau font également partie de cette catégorie. Des herbiers

riverains se développent sur les rives des cours d'eau. Ceux-ci servent de sources importantes de nourriture, d'abri ou de refuge pour une faune aquatique variée. La circulation de VHR détruit la végétation riveraine, perturbe les activités des animaux, les pousse à fuir vers d'autres lieux et peut même entraîner leur disparition. Les oiseaux de mer, comme l'hirondelle de mer, qui nichent sur les plages sont particulièrement touchés. Les utilisateurs passent à travers les colonies et roulent sans le savoir sur les oeufs et les oisillons.

- Ensuite, il y a les dunes. Ce milieu naturel d'une grande beauté est très vulnérable aux passages de VHR. Sur les dunes de sable modelées par le vent, des plantes s'installent et les mettent à l'abri de l'action du vent. Elles assurent leur stabilité. Cependant, la circulation de VHR détruit la végétation et laisse derrière elle un sol propice à l'érosion. Le sable se déplace alors sous l'action des marées et du vent et forme des dunes mobiles qui s'apparente à celles du Sahara. Les traces laissées par les VHR peuvent être considérées comme permanentes. Une fois ouverte, la piste restera dénuée de végétation, même si elle est peu fréquentée. Là où les conditions sont favorables, la végétation peut retrouver son état normal en quatre ans, sinon cela peut prendre plusieurs années de plus.
- Il y a également les tourbières. Celles-ci constituent un milieu exceptionnel qui recèle des plantes et des animaux uniques. Les plantes qui habitent les tourbières sont spécifiques à ce type de milieu et sont adaptées aux conditions de vie particulières qui y règnent. Le substrat mou qui compose les tourbières les rend très sensibles à la circulation de VHR. Leurs passages répétés créent des ornières qui perturbent l'écoulement naturel de l'eau. Il est connu qu'après quatre à cinq passages au même endroit, la végétation est tuée. Le véhicule vient qu'à s'enliser et l'utilisateur emprunte un autre chemin. Le sillon s'élargit toujours davantage et les dommages ainsi créés sont souvent irréparables. Dans le meilleur des cas, la végétation prend des centaines d'années à se régénérer.
- Enfin, il y a les marais et les marécages. Ces milieux humides se retrouvent en bordure des étangs, des lacs, des ruisseaux, des rivières et le long du fleuve Saint-Laurent. Les plantes aquatiques et riveraines occupent les marais, tandis que les arbres et arbustes poussent dans les marécages. Ce sont des milieux extrêmement productifs au niveau de la biodiversité. Les marais et marécages côtiers qui abritent une diversité d'organismes marins et littoraux qu'on ne trouve nul part ailleurs, constituent un apport essentiel à la trame nutritive de la vie côtière et marine. Les passages des VHR détruisent la végétation. Les ornières laissées par leurs traces accumulent l'eau salée à chaque haute marée et ne peuvent pas s'en départir. À mesure que l'eau s'évapore, le contenu salin augmente et finit par atteindre un niveau que la plupart des plantes

ne peuvent pas tolérer. De plus, le compactage du sol rend souvent le retour de la végétation impossible, ce qui entraîne une destruction de l'habitat de nombreuses espèces animales.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) avec l'appui de la Fédération québécoise des clubs de motocyclistes associés (FQCMA) et du Club Land Rover du Québec ont lancé le 12 juin 1997 la campagne **Attention ! Milieux fragiles !** Celle-ci s'adresse aux utilisateurs de VHR et vise à les sensibiliser à l'importance d'adopter des comportements responsables afin de protéger les milieux naturels fragiles du Québec. Pour mieux encadrer les utilisateurs de VHR, le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) a présenté, en février dernier, un projet de règlement sur la circulation des véhicules motorisés dans certains milieux fragiles. L'adoption du règlement est prévue sous peu.

La loi sur les véhicules hors routes, adoptée en janvier 1997, limite déjà la circulation de ces véhicules sur les terres publiques. Les agents de conservation, les agents de la paix tout comme les bénévoles désignés par les clubs homologués, ont le mandat d'en assurer le respect.

Si vous désirez que l'on vous fasse parvenir le dépliant de la campagne **Attention ! Milieux fragiles !**, qui propose des comportements responsables afin de protéger les milieux fragiles, appelez au numéro 1 418 648-2104.

0404 *Comment pouvez-vous aider à protéger la biodiversité ?*

La protection de la biodiversité est la responsabilité de tous. Vous pouvez aider à préserver cette énorme richesse de plusieurs façons. Nous vous en proposons quelques-unes qui sont simples, mais efficaces. Il suffit d'y penser !

Tout d'abord, dans votre jardin :

- Vous pouvez planter des variétés traditionnelles, rustiques et indigènes cultivées, c'est-à-dire que vous ne transplantez pas en la retirant de son milieu naturel, mais que vous vous procurez chez un marchand ou que vous élevez en plantant des graines. Vous ferez ainsi votre part pour aider à conserver la grande variété d'espèces. Renseignez-vous dans une pépinière ou dans un centre jardin.
- Vous pouvez planter des espèces de plantes pour attirer les oiseaux et les insectes. Vous leur fournirez ainsi nourriture ou abris. Par exemple, si vous plantez des asclépiades, vous attirerez des papillons monarques. Demandez conseil dans un centre-jardin, ils pourront vous dire quelle

plante attire tel oiseau ou tel insecte. Vous pouvez également lire des livres à ce sujet.

- À l'automne, gardez quelques feuilles mortes sur votre parterre et dans votre jardin. Vous aiderez certains insectes, comme les coccinelles à se trouver un abri pour l'hiver.
- Faites un usage minimum des pesticides, insecticides et herbicides, vous éviterez ainsi de tuer des insectes ou des plantes utiles.

Ensuite, lorsque vous faites votre épicerie :

- Vous pouvez acheter des aliments très variés, des fruits, des grains, des légumes et des légumineuses. Vous encouragerez ainsi les cultivateurs à varier leurs produits et à perpétuer les espèces de plantes qui les produisent.
- Vous pouvez manger selon les produits de chaque saison. Par exemple, au lieu de manger des pommes "Mcintosh" toute l'année, vous pouvez aussi manger des "lobos" ou des "cortlands" selon la période de l'année.

Enfin, vous pouvez vous impliquer et faire des actions concrètes dans votre milieu :

- Vous pouvez aider un groupe de conservation locale à préserver ou à restaurer un étang, un marécage ou un autre écosystème dans votre collectivité comme un parc, une forêt, une rivière...
- Vous pouvez supporter les groupes qui s'activent à protéger les milieux naturels et les espèces menacées d'extinction.
- Vous pouvez faire du bénévolat pour un groupe de naturalistes de votre région. En les aidant à dénombrer les oiseaux, les espèces de plantes ou à mener une enquête sur la faune, vous leur permettrez de réunir des renseignements précieux sur le dynamisme des effectifs d'animaux et de végétaux dans une région.
- Encouragez les compagnies qui investissent une partie de leurs profits dans la cause de la préservation de la nature et des écosystèmes ou dans la juste distribution des ressources.
- Vous pouvez fréquenter les parcs et les réserves naturelles pour mieux comprendre ce qu'est la biodiversité et vous en délecter.
- Faites passer le mot sur la biodiversité "*Penser globalement, agir*

localement".

[UQCN](#) | [L'EnviroPhone](#) | [Le Consommateur vert](#) | [Biodiversité au Québec](#)

Le Phoque commun

Loup-marin, chien de mer - Harbour Seal (*Phoca vitulina*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordres : carnivores
- Sous-ordre : pinnipèdes (otaries, phoques, morses)
- Famille: phocidés (phoques)

Description physique

Le Phoque commun est courtaud. Les mâles adultes mesurent en moyenne 1,54 m et pèsent 90 kg. La longueur des femelles adultes atteint en moyenne 1,43 m et leur poids, 70 kg.

Le Phoque commun a un corps fusiforme. Sa tête ronde et lisse porte des yeux saillants, un nez court et des moustaches qui comptent, de chaque côté, environ 42 vibrisses de 125 mm chacune. Les narines de son nez, constituées de valvules rapprochées, forment presque un V. Sa gueule compte 18 dents pointues et très espacées. Ses membres, très courts, ressemblent à des nageoires et portent 5 doigts palmés, pourvus de griffes aplaties.

Des jarres raides d'environ 11 mm et un duvet épars et frisé d'à peu près 5 mm composent le pelage du Phoque commun. Sa couleur est très variable. Dans l'Arctique, le pelage du Phoque commun est souvent noir et comporte des taches blanches. Plus au sud, il apparaît gris-bleu ou gris-brun avec de petites taches noires et des rayures blanchâtres formant des courants et des anneaux dispersés. Une mue annuelle a lieu entre août et novembre.

Habitat et alimentation

Le Phoque commun fréquente les eaux des côtes septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Au Canada, il est présent tant sur les côtes de l'Atlantique que sur celles du Pacifique et de l'est de l'Arctique, jusque dans la baie d'Hudson. On le trouve aussi dans le golfe Saint-Laurent et dans certains lacs du Nord québécois.

Dans les Maritimes, le Phoque commun se nourrit surtout de hareng, de plie et de calmar. D'autres espèces de poisson, des crevettes et des crabes complètent parfois sa diète. Au lac des Loups Marins, au Nouveau-Québec où une population serait demeurée isolée après le retrait de la mer il y a environ 6000 ans, l'omble de fontaine, le touladi et le grand corégone constituent ses principales proies.

Reproduction

- Période du rut: de juillet à septembre
- Durée de la période de gestation: environ 10 mois
- Nombre de petits par portée: 1, rarement 2
- Nombre de portées par année: 1
- Période de mise bas: mai ou juin dans le golfe, juin ou juillet dans l'Arctique

Le Phoque commun s'accouple entre la fin de juillet et le début de septembre. Dans ce but, mâles et femelles s'assemblent généralement par centaines en eau peu profonde ou sur des barres de sable et des récifs. Ces lieux de rassemblement sont appelés échoueries.

Les mâles fécondent souvent plusieurs femelles. Celles-ci donnent naissance à leur petit environ 10 mois plus tard. Leur nouveau-né mesure entre 66 et 91 cm et pèse de 9 à 13 kg. Son pelage argenté est habituellement foncé et tacheté.

Peu après un mois, le petit est sevré. Il pèse alors environ 28 kg. Le mâle atteint la maturité sexuelle vers l'âge de 5 ou 6 ans et la femelle, vers 3 ou 4 ans.

Moeurs

Le Phoque commun a un mode de vie plutôt sédentaire. Son activité dépend du temps et des marées. À marée basse, il se repose sur la terre ferme. À marée haute, il en profite pour aller s'alimenter. Il peut alors plonger jusqu'à 100 m de profondeur et rester sous l'eau pendant près d'une demi-heure. L'hiver, il passe plus de temps dans l'eau, à moins que le temps ne soit doux.

Sur la terre ferme, les Phoques communs sont grégaires et forment des troupes pouvant compter plusieurs centaines d'individus. Mais dans la mer, ils se dispersent. Pour communiquer entre eux, ils émettent toutes sortes de grognements, de même qu'un glapissement très aigu.

Le Phoque commun vit en général 20 ans. Il arrive que l'épaulard, les requins et l'ours blanc s'y attaquent.

Statut de l'espèce

On estime la population du Phoque commun de la côte atlantique à 13 000 individus, grosso modo. Au Québec, pour l'instant, seule la population du lac des Loups Marins figure sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Pour plus de chances d'observation

En général, le Phoque commun est inoffensif. Par contre, il est très méfiant. Pour éviter qu'il plonge rapidement à l'eau, il vaut mieux s'approcher lentement et conserver plus de 100 m de distance. Il est possible de participer à des excursions organisées.

Références utilisées Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Malouf, A.H. et all., *Les phoques et la chasse au phoque au Canada*, Rapport de la Commission royale, vol. 1, Ottawa, 1986.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
--	---------------------	--------------------------------------

Le Rorqual commun

Fin Whale (*Balaenoptera physalus*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: cétacés
- Sous-ordre: mysticètes (baleines à fanons)
- Famille: balaenoptéridés (rorquals)

Description physique

Le Rorqual commun compte parmi les plus grands animaux qu'ait portés la Terre. Les mâles adultes atteignent en moyenne une longueur de 17,3 m (maximum: 20,8 m) et pèsent 29 000 kg. Les femelles adultes mesurent en moyenne 18,2 m (maximum: 23,7 m). Leur poids s'élève à 34 000 kg. La longueur des nouveaux-nés est d'environ 6,5 m et leur poids de 3 500 kg.

Le Rorqual commun possède un long corps effilé de couleur bleu ardoisé foncé sur le dos et blanc pur sur le ventre. La nageoire dorsale, fortement courbée, est petite (38 cm) et située vers l'arrière du corps. Les nageoires pectorales sont longues et pointues, contrairement aux deux lobes de la queue.

Les yeux de cette grande baleine se trouvent juste au-dessus des commissures de la gueule. L'évent, qui fait office de narines, est double et s'ouvre au sommet d'une protubérance sur la tête.

La gorge porte environ 60 sillons ou plis s'étendant de l'avant de la mandibule jusqu'à l'ombilic. Dans la bouche, on dénombre jusqu'à 370 fanons d'environ 95 cm de long.

Habitat et alimentation

Le Rorqual commun vit dans tous les océans du monde. L'été, dans l'est du Canada, on le rencontre dans la mer du Labrador jusqu'au détroit de Davis, dans le golfe et l'estuaire maritime du Saint-Laurent et dans les eaux de Terre-Neuve et des provinces maritimes. L'hiver, il fréquente plutôt les côtes américaines.

Dans l'Atlantique du nord-ouest, le Rorqual commun se nourrit surtout de capelan, de lançon et de crustacés planctoniques (krill) qu'il repère le plus souvent grâce à l'écho des ondes sonores. Lorsque le rorqual s'alimente, sa gorge se distend, de sorte que le volume de sa tête double quand il gobe sa nourriture. Ensuite, il referme sa bouche et expulse l'eau à travers ses fanons. Adulte, il peut ainsi manger jusqu'à 1 tonne et demie de nourriture par jour.

Reproduction

- Durée de la période de gestation: 11 à 12 mois
- Nombre de portées : 1 aux 2 ou 3 ans
- Nombre de petits par portée: 1, parfois 2
- Période de mise bas: l'hiver

Le Rorqual commun s'accouple au début de l'hiver. Après une gestation de 11 à 12 mois, la femelle donne naissance à 1 petit, parfois 2. Les petits sont sevrés vers l'âge de 7 à 10 mois.

Les femelles deviennent fécondes à partir de l'âge de 4 à 5 ans. Elles mettent bas tous les 2 ou 3 ans. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle vers 5 ou 6 ans.

Moeurs

Le Rorqual commun est grégaire. Il forme habituellement de petits groupes de 2 à 7 individus. Pendant les migrations, les troupes sont plus grands et comptent parfois jusqu'à 300 bêtes.

Le Rorqual commun est l'un des cétacés les plus rapides. Bien qu'il nage normalement à une vitesse de 10 ou 15 noeuds, sa vitesse peut atteindre de 20 à 30 noeuds s'il est poursuivi.

Le Rorqual commun vient respirer à la surface en moyenne toutes les 4 minutes, mais il peut demeurer submergé jusqu'à 20 minutes. Son souffle dégage, à intervalles de 3 à 7 secondes, un jet conique de vapeur d'eau s'élevant jusqu'à 6 m de haut. Lorsqu'il replonge, le rorqual arque le dos.

Au Canada, la longévité de cet animal est évaluée à 30 ou 35 ans. Son seul prédateur est l'Épaulard. Par ses activités intensives liées à l'observation,

l'homme cause un certain dérangement à l'espèce.

Statut de l'espèce

Depuis 1972, il est interdit de chasser le Rorqual commun dans les eaux canadiennes. Celui-ci a reçu le statut d'espèce vulnérable au Canada. Il figure aussi sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Ailleurs, diverses ententes internationales en ont grandement réduit le nombre de prises.

Pour plus de chances d'observation

Depuis 1983, de juin à la mi-octobre, plus d'une quarantaine de bateaux offrent chacun de 3 à 5 départs quotidiens dans les limites du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent, dans la région de Tadoussac et Grandes-Bergeronnes sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, par exemple.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Giard, J., *Evaluation de l'impact des activités d'observation sur le comportement de plongée des rorquals communs (*Balaenoptera physalus*) de l'estuaire du Saint-Laurent à l'aide de la télémétrie VHF*, (Mémoire), Université Laval, 1996.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

*Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

Le Caribou des bois

Caribou des forêts - Renne - Woodland caribou (*Rangifer tarandus caribou*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: artiodactyles (ongulés à doigts symétriques)
- Famille: cervidés (cerfs, orignaux, caribous)

Description physique

Le Caribou des bois est un peu plus petit que l'orignal. Mais des 5 sous-espèces canadiennes de caribou, il représente la plus grosse. Il mesure entre 1,73 et 2,47 m de long et la hauteur à son épaule atteint 1,04 à 1,40 m. Les mâles adultes sont généralement plus imposants que les femelles du même âge. Ils pèsent de 121 à 270 kg et les femelles, de 90 à 158 kg en moyenne. Le panache des mâles adultes est aussi plus développé que celui des femelles et des jeunes mâles. Il peut atteindre jusqu'à 120 cm de longueur. Dans tous les cas, les bois sont presque toujours asymétriques. Chez les femelles, ils croissent de juin à septembre et tombent en avril ou en mai. Chez les mâles, le panache croît d'avril à août et il tombe en novembre ou en décembre.

Le Caribou des bois a un museau large et très velu. Les oreilles et la queue sont courtes et très poilues. Le corps est trapu et revêtu d'une épaisse fourrure. L'été, celle-ci apparaît dans l'ensemble brun noirâtre. L'hiver, elle est plus grisâtre. Mais le dessous de la queue, le ventre et les longs poils sous la gorge demeurent de couleur blanchâtre. Les pieds sont exceptionnellement grands et les sabots ont la forme d'un croissant.

Habitat et alimentation

Le Caribou des bois fréquente la forêt boréale, la taïga subarctique et la toundra arctique ou alpine, où abonde le lichen. Selon sa situation géographique et la saison, son régime alimentaire peut varier beaucoup. Son aliment principal est le lichen. Au besoin, il mange aussi des feuilles d'arbustes ou d'arbres, des champignons, des graminées, du carex, des mousses.

Reproduction

- Période du rut: début d'octobre au début de novembre
- Durée de la période de gestation: 7,5 à 8 mois
- Nombre de portées par année: 1
- Nombre de petits par portée: 1
- Période de mise bas: 20 mai au 30 juin

Dans le nord et le moyen-nord du Québec, le rut se produit au cours des trois dernières semaines d'octobre. Dans le sud de la province, il a lieu dès le début d'octobre. Au nord, il n'y a pas de formation apparente de harem. Plus au sud, les mâles semblent au contraire défendre de petits harems constitués de quelques femelles. Tant au nord qu'au sud, les mâles s'accouplent avec plusieurs femelles.

Après une gestation de 8 mois tout au plus, les biches donnent naissance à un petit. Le nouveau-né mesure environ 60 cm de long. Sa hauteur à l'épaule atteint quelque 51 cm et son poids varie de 4,5 à 7,8 kg. Son pelage est de couleur fauve sur le dos et blanchâtre sur le ventre. Autour de ses yeux et sur son museau, il est plutôt noir.

Trente minutes après sa naissance, le faon peut déjà se tenir debout. Il commence à brouter à deux semaines mais n'est sevré qu'à l'automne, moment où ses premiers bois apparaissent. Mâles et femelles atteignent leur maturité sexuelle entre l'âge de 18 à 30 mois.

Moeurs

Le Caribou des bois est grégaire. En général, il vit en hardes constituées de 10 à 50 bêtes. Mais s'il vient à migrer, ces hardes se regroupent pour former des troupes de plus grandes tailles. Dans le nord du Québec, les 2 principaux troupes comptent au total plusieurs centaines de milliers d'individus. Au printemps, les femelles en gestation, parfois accompagnées de leur jeune de l'année précédente, se rassemblent et quittent le reste du troupeau pour aller mettre bas sur des terrains habituellement dépourvus d'arbres. Après la mise bas, elles regagnent leur troupeau qui, l'été, tâche de trouver des pâturages éloignés des zones marécageuses où pullulent les moustiques. L'automne venu, l'ensemble du troupeau regagne la forêt pour être à l'abri du vent pendant l'hiver.

Dans le moyen-nord et le sud du Québec, les caribous sont beaucoup moins nombreux. Leurs populations ne comptent au total que quelques centaines d'individus. Ils n'effectuent pas de grands rassemblements ni de grands déplacements. Ils sont particulièrement sédentaires l'été et l'hiver. Quant aux femelles, elles se dispersent pour mettre bas.

Le Caribou des bois est actif surtout à l'aube et au crépuscule. Lorsqu'il marche, ses pattes produisent un cliquetis rappelant le craquement des branches d'arbres l'hiver. Quand il court, sa vitesse peut atteindre jusqu'à 80 km/h. À la nage, elle atteint 10 km/h.

Le Caribou des bois est généralement silencieux. Mais il peut grogner. Lorsqu'il est pris par surprise ou importuné par les insectes, il renifle bruyamment. Pendant la période du rut, les mâles halètent souvent et ils brament longuement.

Dans son milieu naturel, le Caribou des bois vit en moyenne de 12 à 15 ans. L'homme, le loup, le Coyote et l'Ours noir sont ses principaux prédateurs. Il arrive aussi que le Lynx de Canada, le Carcajou et l'Aigle royal s'attaquent aux petits.

Statut de l'espèce

C'est dans le sud du Québec que la situation des populations de caribous est la plus précaire. Depuis 1984, la population du Parc de la Gaspésie porte le statut d'espèce menacée de disparition au Canada. En 1996, le Québec l'a désignée vulnérable. Un plan visant son rétablissement est en cours depuis 1990 et devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2001. Quant à la population de Val d'Or, elle figure sur la liste québécoise des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. À l'opposé, le troupeau de la rivière Georges a atteint des sommets inégalés de 800 000 têtes. Dû au manque de lichen, nous assisterons certainement à un déclin de cette population dans les prochaines années.

Pour plus de chances d'observation

Il est possible de participer à des activités organisées, notamment au Parc de conservation de la Gaspésie (en Gaspésie) et au Parc des Grands-Jardins (dans Charlevoix). Le caribou ayant un très bon odorat, il vaut mieux s'en approcher dans le sens contraire du vent. Si l'animal tourne la tête vers vous, demeurez à distance pour ne pas perturber davantage l'animal.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Beaudin, L. et M. Quintin, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions du Nomade, Waterloo (Québec), 1983.

Boileau, F., *Rapport sur la situation du caribou (Rangifer tarandus caribou) du Parc de conservation de la Gaspésie*, MEF, 1996.

Crête, M., R., Nault et H. Laflamme, *Caribou*, Plan tactique, MLCP, 1990.

Duchesne, M., *Impact de l'écotourisme hivernal sur les caribous (Rangifer tarandus caribou) des Grands- Jardins, Charlevoix, Québec*, Mémoire, Université Laval, 1996.

Jolicoeur, H. et all., *Des caribous et des hommes: l'histoire de la réintroduction du caribou dans les Grands-Jardins (1963 à 1973)*, MLCP, 1993.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*,

Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

*Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
--	---------------------	--------------------------------------

Le Castor du Canada

Beaver (*Castor canadensis*)



Photo Michel Blachas

Primée au [Concours photo du magazine Franc-Vert](#) (1995)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: rongeurs (souris, écureuils)
- Famille: castoridés

Description physique

Le Castor du Canada est le deuxième plus gros rongeur en Amérique du Nord. Il pèse en moyenne entre 15 et 25 kg à l'âge adulte mais certains individus sont plus gros.

Le caractère physique le plus distinctif du Castor du Canada est certainement sa large queue plate recouverte d'écailles. Elle lui sert de gouvernail quand il nage et de point d'appui quand il s'assoit. Il l'utilise également lorsqu'il se sent en danger, comme moyen de communication avec les castors des alentours, en la frappant sur la surface de l'eau. Le bruit agit comme un signal d'alarme et a comme effet de faire plonger les castors en eau profonde.

Le Castor du Canada possède plusieurs caractères physiques qui font de lui un animal bien adapté à la vie aquatique. D'abord, ses pieds arrières, beaucoup plus grands que ceux de ses pattes avant, sont palmés et lui permettent de nager facilement, sans se fatiguer. Parce qu'il possède de courtes pattes, il est plus habile à se déplacer dans l'eau que sur terre. Quand il nage, des valves ferment de façon étanche ses oreilles et ses narines. Une membrane transparente protège également ses yeux. Le castor peut même aisément se servir de ses incisives sous l'eau, car ses lèvres peuvent se fermer derrière ses dents et empêcher l'eau de pénétrer dans sa bouche. Malgré toutes ses adaptations, le Castor du Canada plonge habituellement

pour de courtes durées, soit deux à trois minutes sans plus, à moins qu'il ait une bonne raison de rester sous l'eau plus longtemps (jusqu'à 15 minutes).

Les quatre longues incisives du Castor du Canada, de couleur orangée, croissent continuellement et s'usent quand le castor ronge du bois ou quand il les frotte simplement les unes contre les autres. L'émail du devant de ses dents est plus résistant que celui de l'arrière, ce qui fait qu'en s'usant, elles s'éguisent et demeurent donc toujours bien coupantes.

Le Castor du Canada possède une superbe fourrure, épaisse et soyeuse, de couleur brun-foncé et un peu rousse chez les jeunes. Elle est si belle qu'elle a été fort prisée pendant longtemps partout au pays. Elle est la première ressource à avoir été exploitée chez-nous. Pour garder sa fourrure en bon état, le castor la brosse longuement à tous les jours et l'imperméabilise à l'aide d'une huile produite par une glande située au niveau de son anus. Le soin de sa fourrure est de plus facilité par des griffes spéciales qu'il possède sur le deuxième doigt de ses deux pieds et qui jouent le rôle de peignes.

Habitat et alimentation

Le Castor du Canada peuple toutes les régions du Québec sauf celle de l'extrême Nord. On le trouve dans les étangs, les lacs, les rivières au courant lent et les ruisseaux bordés de forêt. La présence de l'homme ne semble pas le gêner. Il habite quelquefois dans les rivières des grandes villes où il arrive à trouver un petit coin vert suffisamment tranquille.

Le Castor du Canada est herbivore. Pendant l'été, il aime se nourrir des tiges et des racines de diverses plantes aquatiques, comme par exemple les nénuphars. Il mange aussi des plantes terrestres telles les graminées et les fougères. Sa diète est cependant surtout composée de feuillage et de tiges d'arbres et d'arbustes. Il ne mange pas le bois mais seulement la partie tendre de l'écorce. Cette dernière composante de sa diète est essentiellement ce dont il se nourrit pendant l'hiver. Pendant cette période de l'année, il mange aussi des rhizomes de plantes aquatiques lorsqu'elles lui sont disponibles. Ses essences favorites sont les peupliers (*Populus* spp.), les érables (*Acer* spp.), les aulnes (*Alnus* spp.) et les saules (*Salix* spp.). Entre toutes, le tremble (*Populus tremuloïdes*) est celle qu'il préfère.

Le Castor du Canada coupe non seulement les arbres pour se nourrir, mais aussi parce qu'il utilise les branches et les troncs comme matériaux de construction pour son barrage et sa hutte. Le barrage élève ou maintient le niveau d'eau de son bassin et inonde son pourtour, ce qui permet au Castor du Canada un accès plus facile aux arbres. L'eau est son élément de protection le plus sûr. La profondeur d'eau est aussi importante car c'est dans l'eau que le castor accumule, dès le milieu de l'automne, sa réserve de nourriture pour l'hiver, constituée de branches. Comme l'hiver la glace recouvre le plan d'eau, le Castor du Canada accède à sa nourriture par le dessous. Il passe alors la saison froide dans sa hutte, de laquelle il nage sous la glace pour atteindre sa nourriture située non loin de son entrée.

Le barrage et la hutte, très solides, sont constitués de troncs et de branches d'arbres et d'arbustes, maintenus ensemble par de la boue, des végétaux et des pierres. Les travaux de construction, auxquels toute la famille participe, débutent au printemps et se terminent à l'automne. La hutte comprend une chambre centrale et un ou deux tunnels pour y accéder, que le Castor du Canada a creusés dans l'amoncellement des matériaux. Les dimensions de la chambre sont d'environ un mètre de diamètre et un demi-mètre de hauteur. Il mange, dort et élève ses petits dans la hutte, laquelle n'est pas recouverte de boue au sommet de sorte que la ventilation de la chambre puisse être bien efficace.

Ce ne sont pas toutes les colonies de Castor du Canada qui possèdent un barrage et une hutte. Certains castors habitent des terriers qu'ils ont creusés dans la rive, alors que les castors qui habitent les grands lacs ou les grandes rivières ne construisent pas nécessairement des barrages.

Reproduction

- Période d'accouplement: janvier à mars
- Durée de la période de gestation: 100-110 jours
- Nombre de portée par année: 1
- Nombre de petits par portée: 1-9, plus souvent 2 à 3
- Période de mise bas: avril à juin

Le Castor du Canada est monogame. Les couples demeurent ensemble toute leur vie, ce qui est assez rare chez les mammifères. L'accouplement a lieu soit dans l'eau sous la glace ou dans la hutte.

Les petits naissent au printemps dans la hutte ou sur terre, et dès la naissance ils sont couverts de fourrure, leurs yeux sont ouverts ou s'ils sont fermés, ils s'ouvrent peu après la naissance et ils se déplacent aisément dans la hutte. À environ quatre semaines, ils savent déjà plonger et vers l'âge de dix semaines, ils sont sevrés. Le mâle et la femelle prennent soin de leurs jeunes qui demeureront avec eux pendant deux ans. Ce n'est généralement qu'après le second hiver passé dans la même hutte que leurs parents que les jeunes deviennent matures et doivent quitter la colonie pour aller s'établir ailleurs.

Moeurs

Le Castor du Canada est un animal très sociable, qui vit en famille unie. La famille ou la colonie est formée du mâle et de la femelle adultes, de leurs jeunes de l'année et ceux de l'année précédente. On peut trouver de nombreuses variations dans la structure de la famille, et plusieurs colonies sont occupées par un individu ou un couple seulement. Ils vivent tous ensemble dans la même hutte pendant l'hiver et occupent toute l'année le même territoire. La femelle adulte est le membre dominant de la colonie.

Le Castor du Canada peut vivre jusqu'à 20 ans, mais en général il vit moins de dix ans. Ses prédateurs sont nombreux. Ce sont l'ours, le loup, le Coyote, le Pékan, le Carcajou, la loutre et le lynx. Il semble par contre qu'à part la loutre qui parvient à se faufiler dans la hutte du Castor du Canada, ce qui apparemment arrive rarement, ses prédateurs ne sauraient le capturer facilement. L'homme est ainsi son principal prédateur.

Statut de l'espèce

Le Castor du Canada est une espèce abondante au pays, mais cela n'a pas toujours été le cas. Sa fourrure avait à l'époque, depuis l'arrivée des Européens, une forte valeur marchande. On l'utilisait surtout pour faire des manteaux et des chapeaux de feutre. Ce n'est qu'en 1920 que le gouvernement a réalisé l'ampleur de la diminution du nombre de castors au Québec, et au début des années 1930, il a aboli dans plusieurs régions le piégeage de l'animal. Par cette mesure et par une grande amélioration de son habitat suite aux perturbations de la forêt, la densité des populations de Castor du Canada a pu augmenter rapidement. Aujourd'hui, on le piège toujours pour sa fourrure, mais des réglementations existent et l'espèce est plus abondante que jamais.

Pour plus de chances d'observation

L'observation d'un Castor du Canada en nature n'est pas rare, surtout vers la fin de la journée lorsqu'il commence sa période d'activité nocturne. Contrairement à d'autres animaux qui laissent des traces peu visibles de leur passage, celles du castor sont faciles à repérer. Sa hutte et son barrage sont particulièrement apparents. Comme le Castor du Canada s'active souvent autour de sa hutte, il est bon de la repérer. Cependant, la hutte n'est pas nécessairement habitée. En effet, la hutte ainsi que le barrage du Castor du Canada sont si solidement construits qu'ils peuvent rester en place même s'ils ont été abandonnés depuis plusieurs années. À l'automne, la présence d'une réserve de branches fraîches devant sa hutte indique que des castors y vivent.

Un bon indice pour s'assurer de la présence du Castor du Canada est la découverte d'un arbre fraîchement abattu. Si les copeaux de bois à la base du tronc coupé sont encore pâles, vous voilà près de votre but! Visitez cet endroit, promenez-vous y à la fin de la journée ou au lever du jour, et vous aurez de fortes chances de l'apercevoir. N'oubliez pas vos jumelles!

Vous découvrirez peut-être aussi, surtout au printemps, les monticules de boue et de végétaux atteignant quelquefois jusqu'à 60 cm de hauteur, qu'il

érige et imprègne de son urine pour délimiter son territoire. Ces monticules sont nommés des bornes odorantes parce qu'elles dégagent l'odeur du castoréum, une substance fortement odorante produite par des glandes et entraînée dans l'urine de l'animal.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Peterson, R.L., *The Mammals of Eastern Canada*, Oxford University Press, Toronto, 1966.

Prescott, J et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Stokes, D.W. et L.Q. Stokes, *Nos animaux: tous les secrets de leur comportement*, Les Éditions de l'Homme, 1989.

Westcott, F., *The Beaver: Nature's Master Builder*, Hounslow Press, Willowdale (Ontario), 1989.

Wrigley, R.E., *Mammals in North America*, Hyperion Press Limited, Winnipeg, 1986.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'ÉcoRoute de l'information

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

Le Cerf de Virginie

Chevreuil - White-tailed deer (*Odocoileus virginianus*)



Photo Louis Gagnon

Primée au [Concours photo du magazine Franc-Vert](#) (1995)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: artiodactyles (animaux munis d'un nombre pair de sabots à chaque pied)
- Famille: cervidés (animaux qui portent des bois)

Description physique

La grâce et la délicatesse sont les attributs du Cerf de Virginie. Il possède un corps mince et élancé ainsi que des longues pattes fines qui lui permettent de courir vite et de façon élégante, en bondissant souvent parmi les arbustes. Sa queue, longue d'environ 30 cm, est caractérisée par le contraste marqué de ses couleurs. Elle est blanche en-dessous et brune au-dessus. Sa robe présente aussi un joli patron de couleurs contrastées, surtout en été. Elle est à cette période de l'année rousse-brune mais blanche sur le ventre, la gorge, l'intérieur des pattes et des oreilles, sur le menton et autour des yeux. À l'automne, de longs poils grisâtres poussent et isolent l'animal contre le froid. Les faons sont des plus jolis avec leur robe tachetée de blanc sur le dos et les flancs.

Normalement, seul le mâle porte un panache, mais il arrive qu'il pousse même chez la femelle. Le panache du Cerf de Virginie se distingue des autres panaches de cervidés par ses pointes dirigées vers l'avant, de longueur décroissante de l'arrière vers le devant.

Le Cerf de Virginie possède de nombreuses glandes odorifères qui jouent un rôle important quand il désire communiquer avec les autres cerfs. Ces glandes sont situées sur son front, au coin de ses yeux, entre ses sabots et sur la face interne de ses pattes postérieures.

Les mâles sont en moyenne plus grands et plus lourds que les femelles. Les mâles mesurent de 1,8 à 2,15 mètres de longueur totale et pèsent de 90 à 136 kg, tandis que les femelles mesurent 1,6 à 2,0 mètres et pèsent de 56 à 82 kg.

Habitat et alimentation

Le Cerf de Virginie occupe en général les forêts mélangées et les forêts en régénération où les jeunes arbres et les arbustes sont abondants. Ils habitent principalement le sud de la province.

Il se nourrit de végétaux et il broute différentes plantes selon la saison. En été, ce sont de nombreuses espèces de plantes herbacées et les feuilles d'arbres et d'arbustes qui constituent l'essentiel de son menu. En automne, il est friand de noix, de fruits et de champignons. L'hiver est la saison où il s'alimente seulement de végétation ligneuse. Il broute alors des tiges et des bourgeons d'arbres et d'arbustes à feuilles caduques ou persistantes. C'est la période de l'année la plus difficile pour sa subsistance car sa nourriture est peu nutritive, ce qui lui occasionne une perte de poids et l'affaiblit considérablement. La couche de neige épaisse lui exige une plus grande dépense d'énergie pour accéder à sa nourriture, et c'est pourquoi, au cours de l'hiver, les cerfs peuvent se rassembler en petites hardes dans des forêts où un couvert de conifères existe. Ils empruntent alors régulièrement les mêmes sentiers pour se déplacer de leurs sites de repos à leur sites d'alimentation. Une fois la neige tassée, leur déplacement se font plus facilement. Ces zones de circulation intense sont appelées des ravages.

Reproduction

- Période du rut: octobre à novembre
- Durée de la période de gestation: 205-210 jours
- Nombre de portée par année: 1
- Nombre de petits par portée: 1-4, généralement 2
- Période de mise bas: avril à juillet, mais plus souvent juin

Le développement du panache du mâle précède la saison des amours. Il se termine au mois d'août ou septembre par le dessèchement et le détachement de la peau qui nourrissait l'os en croissance depuis 5 mois. Le mâle frotte ses bois sur les branches des jeunes arbres ou des arbustes pour en accélérer la chute et polir son panache.

Au mois d'octobre, le mâle embelli de son panache part à la conquête des biches. Il décèle leur présence par l'odeur qu'elles dégagent quand elles sont en chaleur. Durant la période des amours, le mâle frotte ses bois contre les arbres et entaille suffisamment l'écorce pour y laisser des marques d'une longueur de 25 cm. En plus de laisser aux femelles des marques visuelles de son passage, le cerf laisse son odeur derrière lui en frottant en même temps que ses bois, les glandes odorifères de son front qui ont grossi à l'automne. Le cerf, et parfois même la biche, creuse des cuvettes dans le sol d'une grandeur variant de 30 à 65 cm de diamètre pour y imprégner l'odeur que dégagent les glandes situées entre ses orteils. Il a tendance aussi à déféquer ou uriner dans ces mêmes trous. Ces différents comportements aideraient, pense-t-on, au rapprochement des deux partenaires.

Les mâles perdent leur panache en janvier ou février lesquels sont généralement rapidement rongés par les animaux comme des rongeurs qui y trouvent une source de calcium précieuse.

À la fin du printemps, dans un endroit isolé de la forêt, la femelle donne naissance à habituellement deux faons à peine plus lourds que 3 kg. Ces derniers sont précoces mais malgré cela, la mère les cache dans la forêt pendant le premier mois de leur existence, après quoi ils sont sevrés et la suivent de près. Les jeunes demeurent avec leur mère pendant deux ans avant de s'en détacher définitivement.

Moeurs

On peut considérer le Cerf de Virginie comme étant un animal solitaire, surtout l'été. Le mâle est plus solitaire que la femelle, car cette dernière est accompagnée de ses jeunes. Le mâle s'associe aux autres seulement pendant la saison des amours et l'hiver, lorsqu'il forme de petits ravages.

Le Cerf de Virginie vit en moyenne trois à cinq ans. Les plus vieux atteignent l'âge de dix ans mais rarement plus. Ses prédateurs sont le loup, le coyote et le cougar. L'ours peut à l'occasion s'emparer des faons. L'homme le chasse beaucoup et le tue malheureusement en grand nombre par accident sur les routes.

Statut de l'espèce

Cette espèce était très peu présente au Québec avant l'arrivée des Européens. Suite au déboisement intensif de nos forêts à la fin du dix-neuvième siècle, les Cerfs de Virginie ont commencé à peupler les forêts en régénération. C'est à l'île d'Anticosti, où l'espèce a été introduite en 1896, que les Cerfs de Virginie sont en plus grand nombre au Québec. L'estimé de population de 1993 révèle qu'il y en a 121 000 sur l'île (15,2/km²). Selon ce même estimé, il y a sur le continent québécois 155 000 Cerfs de Virginie, fortement concentrés dans le sud-ouest de la province, soit dans la région de l'Estrie (13,1/km²). La population de Cerfs de Virginie au Québec est l'objet d'une gestion rigoureuse.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Prescott, J et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Stokes, D.W. et L.Q. Stokes, *Nos animaux: tous les secrets de leur comportement*, Les Éditions de l'Homme, 1989.

Wrigley, R.E., *Mammals in North America*, Hyperion Press Limited, Winnipeg, 1986.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

L'Écureuil roux

American Red Squirrel, Pine Squirrel, Spruce Squirrel (*Tamiasciurus hudsonicus*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: rongeurs
- Famille: sciuridés (marmottes, tamias, écureuils)

Description physique

L'Écureuil roux est beaucoup plus petit que le gris. À l'âge adulte, il mesure entre 28 et 35 cm de long. La queue, poilue mais plutôt mince, atteint 9,5 à 15 cm. Mâles et femelles pèsent entre 140 et 250 g, les mâles étant habituellement un peu plus lourds que les femelles non-gravides.

La tête de l'Écureuil roux est relativement courte et large. De longues vibrisses noires émergent de chaque côté du petit museau, des sourcils et des joues. Une fine bande blanchâtre entoure les grands yeux foncés et le distingue de l'Écureuil gris.

En général, le pelage de l'Écureuil roux est brun olivâtre l'été, et brun roux l'hiver, sauf sur le ventre où il est blanc à l'année. Une démarcation noire à la jonction du blanc et du brun le différencie de l'Écureuil gris. La mue printanière dure 2 mois et a lieu entre la fin de mars et le début de juillet. Celle d'automne se produit surtout entre la mi-septembre et la mi-novembre.

Les pieds de l'Écureuil roux mesurent de 4 à 5,7 cm et comptent 5 orteils, tandis que les mains ne possèdent que 4 doigts.

Habitat et alimentation

L'Écureuil roux se retrouve un peu partout au Canada. Il vit autant dans les forêts de conifères et les forêts mixtes comprenant du pin blanc et de la pruche que dans les érablières. Au sud de son territoire, il s'abrite le plus souvent dans un nid de feuilles et de brindilles tapissées d'écorces, lequel est construit dans un arbre, à une hauteur de 3 à 20 m du sol. Il niche aussi parfois dans un trou de pic, un nid de corneille ou de buse abandonné, ou encore, sous un amas de pierres. Plus au nord, il habite dans des terriers aménagés à même les cavités du sol et, en hiver, il se creuse des tunnels dans la neige.

L'Écureuil roux a un régime très varié. Dans la forêt boréale, il se nourrit surtout de graines provenant de cônes de conifères. Plus au sud, il mange aussi des glands, des noisettes, des graines, des bourgeons, de l'écorce, des fleurs, des baies, des champignons, des insectes, des oeufs d'oiseaux, des

oisillons et, parfois même, des souris. Au printemps, il adore la sève des érables.

Reproduction

- Période du rut: février à juillet
- Durée de la période de gestation: 40 jours
- Nombre de portées par année: 1 ou 2
- Nombre de petits par portée: 4 ou 5, en moyenne
- Période de la mise bas: avril-mai ou août-septembre

Dans le sud de son aire de distribution, la femelle a généralement 2 portées par année: l'une en avril ou en mai, l'autre en août ou en septembre.

L'accouplement s'effectue de la fin février à la fin mars, puis en juin et en juillet. Au cours de ces périodes, la femelle en chaleur ne cesse d'émettre de petits cris afin d'attirer les mâles. Ces appels donnent lieu à maintes courses effrénées.

Après une gestation d'une quarantaine de jours, la femelle donne naissance à une portée de 2 à 8 petits (le plus souvent, 4 ou 5). Les nouveaux-nés, roses, ridés, nus, aveugles et sourds, mesurent environ 7 cm de long et pèsent quelque 6,7 g. Une semaine s'écoule avant que n'apparaissent leurs premiers poils. Mais à 10 jours, déjà leur pelage est fourni.

Les petits sont sevrés entre la 7^e et la 8^e semaine. À 10 semaines, ils sortent du gîte mais ne quittent leur mère que vers la 18^e semaine. Leur livrée rousse est alors longue et soyeuse. Ils muent à 11 mois et peuvent se reproduire dès l'âge d'un an environ.

Moeurs

L'Écureuil roux est plutôt solitaire et sédentaire, mais aussi très territorial. Dès qu'il détecte une présence, il réagit promptement en poussant plusieurs "tchic-tchic-tchic" nerveux, puis en tambourinant avec ses pieds et en agitant frénétiquement la queue. Si l'intrus s'approche, ce cri se change en un "tcheur-r-r" furieux accompagné de trépignements. Il peut aussi émettre un "ouoc-ouoc" moins strident.

L'Écureuil roux est plus arboricole que le gris. Bien qu'agile et rapide, il s'aventure rarement loin des arbres. Étant diurne, l'été, il s'affaire surtout pendant les deux premières heures du jour et avant le crépuscule, moments où il fait plus frais. L'hiver, il sort au contraire durant les heures les plus chaudes, soit vers midi. Pendant l'été et l'automne, il se constitue de véritables garde-manger pouvant éventuellement totaliser jusqu'à 125 kg de nourriture.

L'Écureuil roux est la proie de nombreux prédateurs, dont la martre, le vison, la belette, le Pékan, le lynx, le renard, le Coyote et diverses espèces de buses et de hiboux. C'est pourquoi, en milieu naturel, il vit rarement plus de 3 ou 4 ans en moyenne.

Statut de l'espèce

L'Écureuil roux est abondant au Québec.

Pour plus de chances d'observation

Se rappeler que, durant la saison chaude, l'Écureuil roux est surtout actif très tôt le matin et en fin d'après-midi. L'hiver, il sort davantage vers midi. Des amas de cônes déchiquetés ou des champignons accrochés à des branches sont des indices de sa présence.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Beaudin, L. et M. Quintin, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions du Nomade, Waterloo (Québec), 1983.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

Le Loup gris

Loup des bois - Gray Wolf, Timber Wolf (*Canis lupus*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: carnivores
- Famille: canidés (coyotes, renards, loups)

Description physique

Le Loup gris ressemble beaucoup au chien esquimau ou au Berger allemand, mais il a le corps plus mince, la poitrine plus étroite, les pattes plus longues et les pieds plus forts. Les coussinets plantaires de ses pattes arrière ont plus de 38 mm de diamètre.

Comparé au Coyote, le Loup gris est plus gros, sa face est plus grande et moins pointue. Le bout du museau fait, en général, plus de 25 mm de largeur. Les oreilles, d'une longueur de 10 à 14 cm, sont plus arrondies. Lorsqu'il court, la queue touffue, longue de 39 à 48 cm, est à l'horizontal ou légèrement relevée alors que le Coyote la porte basse.

Le Loup gris mesure entre 1,5 et 1,9 m de long et de 66 à 97 cm de hauteur à l'épaule. Il pèse généralement de 18 à 42 kg, les mâles étant plus gros que les femelles. Le pelage peut revêtir toutes les teintes depuis le blanc jusqu'au noir, en passant par le gris et le brun. Il se compose de longs jarres rudes et d'un duvet court et soyeux, ce dernier poussant pendant l'automne. Vers la fin du printemps, le Loup gris mue. Le pelage d'été, plutôt ras, se transforme l'hiver en une longue fourrure soyeuse.

Habitat et alimentation

Le Loup gris est un animal de l'hémisphère nord. On le rencontre en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Il fréquente une très grande variété d'habitats depuis les forêts mixtes du sud jusqu'à la toundra arctique.

Carnivore, il se nourrit, surtout l'hiver, de gros mammifères tels le Cerf de Virginie, le caribou ou l'Orignal. En été, il ajoute à son régime lièvres, castors, campagnols, marmottes, oiseaux, oeufs, poissons, insectes et petits fruits. Il s'attaque rarement aux animaux de ferme et encore moins à l'homme.

Reproduction

- Période du rut: de la fin février à la mi-mars
- Durée de la période de gestation: 63 jours
- Nombre de portées par année: 1
- Nombre de petits par portée: 5 à 7 en moyenne
- Période de mise bas: avril ou mai

Le Loup gris est monogame. Il s'accouple entre la fin février et la mi-mars. Au Canada, la femelle met bas en avril ou en mai, après une gestation d'environ 63 jours. Sa portée peut compter de 2 à 14 louveteaux, mais le plus souvent le nombre de petits s'élève à 5 ou 7. Les nouveaux-nés naissent sous une souche, dans un tronc creux, une crevasse, ou dans une tanière creusée sur un monticule ou aménagée à même un terrier abandonné de marmotte ou de renard.

À la naissance, les louveteaux pèsent entre 350 et 450 g. Ils sont aveugles et sans défense. Leur mère, qui les allaite, reste constamment avec eux pendant 2 mois, période au cours de laquelle elle est nourrie par les autres membres de la meute.

À partir de l'âge de 3 semaines, les petits commencent à s'alimenter de la nourriture que leur régurgitent leurs parents. Ils sont sevrés vers 5 à 8 semaines. À leur maturité sexuelle, vers l'âge de 2 ou 3 ans, s'ils veulent procréer, les jeunes doivent quitter la meute ou réussir à évincer l'un des membres du couple dominant.

Moeurs

Le Loup gris est grégaire et vit en meute très hiérarchisée. Celle-ci compte en moyenne 7 individus, chacun s'imposant aux autres membres d'un rang inférieur. Mais seul son chef, normalement le mâle le plus grand et le plus fort, et sa compagne se reproduisent.

Jusqu'à ce que les petits soient sevrés, la meute est relativement sédentaire. Les Loups gris délimitent alors leur territoire en urinant, déféquant ou grattant le sol, à des endroits choisis. Ce territoire peut occuper une superficie allant de 39 km² à plus de 13 000 km². En d'autres périodes, les Loups gris se déplacent souvent sur de grandes distances, suivant la trace du gibier. Leur vitesse de déplacement est habituellement de 8 km/h, mais sur une courte distance, elle peut atteindre jusqu'à 45 ou 60 km/h.

Le Loup gris chasse généralement la nuit. Il s'attaque de préférence à des animaux très jeunes, âgés ou malades. Il possède un flair très aiguisé et une ouïe très fine. Mais sa vue est médiocre.

Pour rassembler les membres de sa meute ou avertir les autres meutes de sa présence, il hurle. En d'autres circonstances, il peut japper, glapir, gémir ou grogner.

Le Loup gris vit jusqu'à 10 ans dans son milieu naturel. Hormis l'homme, il n'a pas de prédateur.

Statut de l'espèce

Le Loup gris a déjà été présent presque partout dans l'est du Canada. Mais il a subi une chasse très intense. Le développement agricole lui a aussi ravi une large part de son domaine vital. Le Loup gris ne se retrouve donc plus que dans les forêts du nord et la toundra.

Pour plus de chances d'observation

L'activité d'appel des loups est offerte dans certains parcs provinciaux ou des réserves fauniques comme celle des Laurentides à proximité de Québec. Il faut toutefois être conscient du dérangement que cette activité cause aux populations de Loups gris.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Beaudin, L. et M. Quintin, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Editions du Nomade, Waterloo (Québec), 1983.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

La Marmotte commune

Siffleux - Woodchuck, Groundhog, Marmot (*Marmota monax*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: rongeurs
- Famille: sciuridés (tamias, écureuils, marmottes)

Description physique

La marmotte a un corps trapu, une tête large et plate et un cou qui semble presque absent. Les oreilles sont petites et rondes, les membres courts et puissants, et la queue relativement courte et drue. Les pattes antérieures possèdent 4 doigts, en plus d'un pouce rudimentaire recouvert d'un ongle plat. Les pattes postérieures se terminent par 5 doigts bien formés. À l'exception du pouce, tous les doigts sont munis de griffes plates et incurvées.

Comme les autres rongeurs, la marmotte possède 2 paires de grosses incisives placées à l'avant de la bouche. Celles-ci croissent continuellement mais seule leur face antérieure est recouverte d'émail, de sorte qu'elles s'usent en biseau et deviennent tranchantes comme un ciseau.

La marmotte mesure entre 45,7 et 65,7 cm de long. Elle pèse, en général, 2,5 à 4,5 kg, son poids atteignant un maximum à l'automne. Le pelage, constitué de longs jarres et de duvet dense et laineux sur les flancs et le dos, va du brun clair au brun foncé. Sur le ventre, où le duvet manque, il apparaît plus pâle ou roux. Les pieds, ainsi que la queue parfois, sont noirs.

Habitat et alimentation

La Marmotte commune est présente sur une vaste partie de l'est de l'Amérique du Nord. Au Canada, on la rencontre un peu partout, sauf à l'Ile-du-Prince-Edouard. Elle fréquente les champs, les terrains accidentés, les lisières des bois, les forêts clairsemées, les parcs urbains et les pentes rocheuses. Il lui arrive aussi d'élire domicile sur les talus bordant les autoroutes. Les terrains qu'elle semble préférer sont sablonneux et bien drainés.

La Marmotte commune est avant tout herbivore. Elle se nourrit principalement de trèfle, de luzerne, de renoncule, de pissenlit et de plantain. Tôt au printemps, elle doit cependant se contenter de ramilles et d'écorce de petits arbustes. Plus tard, il lui arrive de manger des fruits et des légumes des jardins. Son régime comprend aussi quelques insectes et, à l'occasion, des oisillons.

Reproduction

- Période du rut: mars ou avril
- Durée de la période de gestation: 32 jours
- Nombre de portées par année: 1
- Nombre de petits par portée: 4 ou 5, en moyenne
- Période de mise bas: avril-mai

La Marmotte commune s'accouple peu après sa sortie d'hibernation, soit en mars ou en avril. Au cours de cette période, les bagarres entre mâles éclatent souvent. Après une gestation d'environ 32 jours, la femelle donne naissance à une portée comptant entre 2 et 9 petits, le plus souvent 4 ou 5. Les nouveaux-nés sont nus, aveugles et sans défense. Leur peau est rose et plissée. Ils pèsent de 25 à 30 g et mesurent environ 10,5 cm de long.

À deux semaines, les petits sont couverts de poils courts et noirs. Entre les 26^e et 28^e jours, les yeux s'ouvrent. Peu après, ils commencent à manger des plantes vertes. À 5 semaines, ils sont déjà de véritables marmottes miniatures. Le sevrage survient vers la 6^e semaine. La plupart quittent le gîte familial vers l'âge de 3 mois. En général, ils atteignent la maturité sexuelle au cours de la 2^e année.

Moeurs

La Marmotte commune est sédentaire et plutôt solitaire. Elle signale sa présence grâce à l'odeur de musc que répandent ses glandes anales et celles de ses joues. Elle vit dans un terrier constitué d'au moins 2 chambres reliées par un réseau de galeries pouvant courir sur plus de 8 m. Souvent, elle s'assied à l'entrée de son terrier, ou sur les promontoires à proximité, pour scruter les alentours. Si un intrus s'approche trop, elle plonge dans son gîte en émettant un sifflement strident. Elle peut aussi produire un "fiou" sourd ou claquer des dents.

La marmotte jouit d'une vue et d'une ouïe excellentes. Elle peut aussi grimper et nager sans difficulté. Étant massive, sa vitesse de course ne dépasse toutefois pas 17 km/h.

Durant la saison chaude, la marmotte s'active surtout le jour. Elle n'amasse pas de victuailles mais mange énormément. Elle se constitue ainsi une réserve de graisses représentant jusqu'à 55% de sa masse corporelle à l'automne.

Dès octobre, la marmotte entre en léthargie. La température de son corps passe alors de 37 °C à 4,5 °C et son rythme cardiaque de 80 à 4 ou 5 pulsations par minute. La respiration devient, quant à elle, presque imperceptible. Jusqu'à la mi-mars, cette léthargie sera cependant entrecoupée de courtes périodes de réveil, tous les 4 à 6 jours, pour permettre à la marmotte d'uriner ou de déféquer.

À l'état sauvage, la marmotte vit de 4 à 6 ans. Outre l'homme, ses

principaux prédateurs sont le Renard roux, le chien, le Coyote, le Lynx roux, l'Ours noir, le vison et certains oiseaux rapaces.

Statut de l'espèce

La Marmotte commune est très abondante.

Pour plus de chances d'observation

La saison par excellence pour observer la Marmotte commune est sans contredit le printemps. La végétation nouvelle ne la dissimule pas encore. Par ailleurs, les petits n'étant pas encore nés, elle est plus active, surtout vers midi. Durant les chaleurs de l'été, elle se prélassse de longues heures au soleil, près de son terrier, et ne besogne qu'en fin de journée.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Beaudin, L. et M. Quintin, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions du Nomade, Waterloo (Québec), 1983.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

La Mouffette rayée

Bête puante, skunk d'Amérique - Striped Skunk (*Mephitis mephitis*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: carnivores
- Famille: mustélidés (martre, pékan, hermine, belette, vison, carcajou, loutre, mouffette)

Description physique

La Mouffette rayée est à peu près de la taille d'un chat. Elle mesure entre 54,0 et 77,5 cm de long, sa queue faisant à elle seule entre 17,5 et 28,0 cm. Les mâles sont légèrement plus gros que les femelles.

La mouffette a un corps robuste, une croupe large. La longue queue est touffue. La tête, les yeux et les oreilles sont plutôt petits. À l'instar des autres mustélidés, les canines et les carnassières sont très développées. Les membres sont courts et se terminent par cinq griffes non-rétractiles. La plante des pieds est nue.

Le pelage, long et lustré, est noir dans l'ensemble. Mais une petite rayure blanche marque le centre de sa face. Une autre bande blanche prend naissance sur la tête et se divise sur la nuque avant de continuer de chaque côté du dos sur une distance variable. Généralement, la queue se termine aussi par une touffe blanche. La Mouffette rayée mue au printemps et à l'automne.

Habitat et alimentation

La Mouffette rayée se retrouve dans la majeure partie de l'Amérique du Nord. Elle fréquente une grande variété d'habitats: prairies, régions agricoles, banlieues, parcs urbains, forêts mixtes ou décidues.

La mouffette se creuse rarement un terrier. Le plus souvent, elle s'installe plutôt dans un ancien gîte de marmotte ou de renard. Il lui arrive aussi de se construire un gros nid d'herbes et de feuilles sèches sous une souche, un bâtiment, ou dans un amas de pierres.

Étant omnivore, la mouffette se nourrit tantôt d'insectes et de petits mammifères tels le campagnol, la souris et la taupe, tantôt de petits fruits, de graines, de noix, de feuilles et de bourgeons. À l'occasion, elle mange aussi des oeufs, des oisillons, des écrevisses, des mollusques, des grenouilles, de la charogne ou des déchets de table.

Reproduction

- Période du rut: fin février, début mars
- Durée de la période de gestation: 62 à 66 jours
- Nombre de portées par année: 1
- Nombre de petits par portée: 5 ou 6 en moyenne
- Période de mise bas: mai

Chez la Mouffette rayée, les mâles sont polygames mais ils ne s'associent que très brièvement aux femelles qu'ils rencontrent: celles-ci les chassent dès la fin de leur court cycle ovulatoire de 3 jours, à la fin février ou au début de mars. Puis, après une gestation de 62 à 66 jours, elles donnent naissance à une portée pouvant compter de 2 à 10 petits, le plus souvent 5 ou 6.

Les nouveaux-nés sont sourds et aveugles mais couverts d'un fin duvet. Ils pèsent entre 26 et 41 g chacun. Vers 3 semaines, leur fourrure est épaisse et leurs yeux s'ouvrent. À 4 semaines, ils savent prendre une posture défensive, la queue relevée en panache, mais leurs glandes anales ne pourront sécréter leur liquide malodorant qu'à la fin de leur 7^e semaine.

Les jeunes sont sevrés vers la 6^e ou 7^e semaine. À la fin de l'été, ils commencent à suivre leur mère dans ses excursions nocturnes. Ils atteindront la maturité sexuelle vers l'âge de 10 ou 11 mois.

Moeurs

La Mouffette rayée est plutôt lymphatique. Elle se déplace en trotinant sans hâte ou encore, en galopant un peu lourdement. Bien qu'elle évite l'eau, c'est une bonne nageuse mais une très mauvaise grimpeuse. Elle peut émettre toutes sortes de sons: des sifflements, des grognements, des cris aigus et même de légers roucoulements. Elle ne défend toutefois pas de territoire.

Lorsqu'elle se sent menacée, la Mouffette rayée sait comment réagir: elle lève la queue, tourne le dos à l'adversaire et projette un double jet de liquide fétide. Ce jet, qui brûle les yeux et provoque parfois une très brève cécité, se disperse en fines gouttelettes sur une distance de 4,5 à 5,5 m. La mouffette évite habituellement d'utiliser toute sa réserve de liquide. Au besoin, elle peut cependant envoyer 5 ou 6 jets très précis.

De la fin novembre à la mi-février, la Mouffette rayée cesse de s'alimenter et ne vit que de ses réserves de graisse. À compter de décembre, elle entre dans un état de pseudo-hibernation qui l'oblige à ralentir ses activités. Femelles et petits sont alors réunis dans des terriers communautaires, tandis que les mâles adultes se terrent seuls. Par temps doux, il arrive que ces derniers sortent de leurs gîtes et en profitent pour se nourrir. Par conséquent, le printemps venu, ils ont perdu moins de poids que les femelles.

A l'état sauvage, la Mouffette rayée peut vivre jusqu'à 6 ou 7 ans, mais elle dépasse rarement 3 ou 4 ans. Le Grand-duc est son principal prédateur. Le

lynx, le Renard roux et le Coyote comptent aussi parmi ses ennemis.

Statut de l'espèce

La Mouffette rayée est abondante.

Pour plus de chances d'observation

La Mouffette rayée circule surtout la nuit, mais il n'est pas rare de l'apercevoir au crépuscule. Pour éviter d'être arrosé et de devoir s'astreindre à un nettoyage au jus de tomate, à l'essence ou à l'eau de javel diluée, il vaut cependant mieux ne pas l'effrayer et garder 6 m de distance, sachant qu'elle peut aussi être porteuse de la rage.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Beaudin, L. et M. Quintin, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions du Nomade, Waterloo (Québec), 1983.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

L'Ours noir

Baribal - American black Bear (*Ursus americanus*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: carnivores
- Famille: ursidés (ours)

Description physique

L'Ours noir a une silhouette robuste et trapue. Le dos et les épaules forment une ligne presque droite. La queue, peu apparente, mesure entre 7,2 et 17,7 cm de long. Le cou est court, la tête large et le museau en forme de cône. Les canines sont courtes et puissantes, les incisives de la mâchoire supérieure presque toutes de la même longueur, les prémolaires peu développées et les molaires aplaties. Les yeux de l'Ours noir sont relativement petits. Les oreilles, d'une longueur de 12 cm, sont plutôt arrondies et saillantes. Les solides pattes, munies de coussinets plantaires dépourvus de poils, se terminent par 5 doigts armés de fortes griffes recourbées et non-rétractiles.

Le pelage de l'Ours noir est généralement long, dru et noir, sauf sur le museau où il apparaît plus court et gris-roux. Sur la poitrine, un V blanchâtre tranche parfois. Chez de rares individus, tout le pelage a carrément une teinte cannelle. Une mue se produit chaque printemps.

La taille de l'Ours noir est imposante. Adulte, il mesure entre 1,37 et 1,88 m de long. La hauteur à l'épaule atteint 66 à 105 cm. Les mâles sont plus gros que les femelles. Ils pèsent de 115 à 270 kg, les femelles, de 92 à 140 kg. Leur poids atteint un maximum à l'automne.

Habitat et alimentation

L'Ours noir se retrouve presque partout en Amérique du Nord, du plateau mexicain à la limite des arbres en Alaska et au Labrador. Il vit dans les forêts denses de feuillus et de conifères, les brûlis, les broussailles et parfois la toundra. Il fréquente le bord des ruisseaux, des rivières, des lacs ou des marais.

L'Ours noir est omnivore. Il se nourrit principalement de plantes herbacées, de feuilles, de noix, de maïs, de baies et d'autres petits fruits. Mais il mange aussi de grandes quantités d'insectes, des petits mammifères, du poisson et de la charogne. Il adore le miel. À l'occasion, il peut capturer un faon ou un jeune orignal. Il lui arrive aussi de profiter des dépotoirs.

Reproduction

- Période du rut: juin-juillet
- Durée de la période de gestation: environ 220 jours
- Nombre de portées par année: 1 (aux 2 ans)
- Nombre de petits par année: 2 ou 3 en moyenne
- Période de mise bas: janvier ou février

Tous les deux ans, les femelles se montrent généralement réceptives aux mâles, lesquels sont polygames. Bien que l'accouplement ait lieu en juin ou en juillet, les embryons ne s'implantent dans l'utérus de la femelle qu'en octobre ou en novembre. Ils s'y développent ensuite pendant 10 semaines. En janvier ou février, alors que la mère est toujours dans un état léthargique, de 1 à 6 petits naissent, le plus souvent 2 ou 3.

Les nouveaux-nés sont nus, aveugles et peu développés. Ils ne mesurent environ que 20 cm de long et pèsent à peine 240 à 330 g. Le pelage noir apparaît dès la 1^{ère} semaine. Les yeux s'ouvrent à 5 ou 6 semaines.

Les oursons sont sevrés vers l'âge de 5 mois. Ils demeurent avec la mère, qui s'occupe d'eux seule, jusque vers l'âge de 16 mois. L'hiver suivant, ils hiberneront non loin d'elle. Les femelles atteignent la maturité sexuelle vers 3 ou 4 ans, les mâles vers 4 ou 5 ans.

Moeurs

Sauf pendant le rut, l'élevage des petits ou lorsque la nourriture abonde quelque part, l'Ours noir vit en solitaire. Pendant la saison chaude, il est surtout actif à l'aube et au crépuscule. L'automne venu, il se nourrit aussi pendant la nuit, son ouïe et son flair très fins compensant pour sa faible vue.

L'Ours noir se déplace ordinairement d'un pas lourd et lent. Sur de courtes distances, il peut cependant courir à une vitesse atteignant jusqu'à 45 km/h. Que ce soit pour s'alimenter ou fuir un danger, il n'hésite pas à grimper aux arbres. C'est aussi un habile nageur.

L'Ours noir ne défend pas de territoire. Il signale toutefois sa présence à ses congénères en lacérant l'écorce de certains arbres, en y frottant les glandes de son museau ou de son cou, ou en y urinant. Il peut aussi émettre divers sons: cris aigus, grognements et grondements. Selon les circonstances, les oursons poussent des cris plaintifs ou ronronnent.

Au Québec, à compter d'octobre ou de novembre, l'Ours noir se nourrit de moins en moins et cherche un refuge. Une crevasse ou le dessous d'un arbre renversé l'inciteront à se confectionner une litière de feuilles, de mousse et de brindilles sur laquelle il passera l'hiver. Pendant son sommeil hivernal, son métabolisme ralentit, sa température corporelle diminue de 4 à 7 °C et son rythme respiratoire n'est plus que de 2 à 4 respirations par minute. Sa léthargie prend fin à la fonte des neiges, en avril.

En milieu naturel, l'Ours noir peut vivre jusqu'à 25 ans mais il dépasse rarement une quinzaine d'années. À part l'homme ou une meute de loups, peu de prédateurs osent s'y attaquer.

Statut de l'espèce Au Québec, l'Ours noir est presque aussi abondant que par le passé. On estime la population à quelque 60 000 individus.

Références utilisées Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Beaudin, L. et M. Quintin, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions du Nomade, Waterloo (Québec), 1983.

Boileau, F., *Utilisation de l'habitat par l'ours noir (Ursus americanus) dans le Parc de conservation de la Gaspésie*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1993.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

Le Vespertilion brun

Petite chauve-souris brune - Little Brown Bat, Little Brown Myotis (*Myotis lucifugus*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: chiroptères (chauves-souris)
- Famille: vespertilionidés

Description physique

Comme la plupart des chauves-souris, le Vespertilion brun ressemble vaguement à une souris ailée. Adulte, il mesure entre 7,9 et 9,7 cm de long, incluant la queue de 3,1 à 4,5 cm. Le poids, qui atteint un maximum à l'automne, varie de 5,5 à 13,0 g, les femelles étant légèrement plus grosses que les mâles.

La tête du Vespertilion brun est petite, les yeux noirs, minuscules. Les oreilles, d'une longueur de 1,3 à 1,6 cm, paraissent grandes mais sont beaucoup plus petites que celles de la plupart des chauves-souris vivant au Canada. Si on les replie vers l'avant, elles ne dépassent pas l'extrémité du nez. Devant leur cavité, les oreilles possèdent une courte éminence aplatie nommée tragus. Ce dernier est plutôt droit. Les ailes du Vespertilion brun, dépourvues de poils, mesurent entre 21,4 et 27,2 cm d'envergure. Elles sont constituées d'une double couche d'épiderme tendu entre les longs doigts, les membres postérieurs et la queue.

Le pelage qui recouvre le corps du Vespertilion brun adulte est relativement long et soyeux. Sur le dos, il prend une teinte de brun cuivré, alors qu'il est plutôt gris jaunâtre sur le ventre. Chez les jeunes, le pelage est plus court et d'un brun grisâtre foncé.

Habitat et alimentation

D'est en ouest, le Vespertilion brun occupe une large ceinture au centre de l'Amérique du Nord. Il habite aussi bien dans les régions boisées qu'en ville, près des rivières, des lacs et des étangs. L'été, il élit domicile dans les arbres creux, les cavernes et les bâtiments. L'hiver, il cherche refuge dans les cavernes et les galeries des mines.

Le Vespertilion brun est exclusivement insectivore. Il se nourrit de coccinelles, de mouches, de papillons et de quantités d'autres insectes à corps mou.

Reproduction

- Période du rut: de la fin de l'automne au printemps
- Durée de la période de gestation: 50 à 60 jours
- Nombre de portées par année: 1
- Nombre de petits par portée: 1, rarement 2
- Période de mise bas: mi-mai, début de juillet

Le Vespertilion brun s'accouple entre la fin de l'automne et le début du printemps, mais la fécondation de la femelle n'a lieu qu'en avril ou mai, moment où se produit son ovulation. Après une gestation de 50 à 60 jours, la femelle ne donne généralement naissance qu'à un seul petit qu'elle élève.

Le nouveau-né est rose et couvert d'un fin duvet. Il mesure au total quelque 4,8 cm de long et pèse environ 2,5 g. Les 2 ou 3 premiers jours de sa vie, il est continuellement accroché à la poitrine de sa mère, même durant ses expéditions nocturnes. Sa croissance est rapide: dès l'âge de 3 semaines, il commence à voler et à se nourrir d'insectes. À 8 mois, les femelles atteignent la maturité sexuelle. Les mâles doivent attendre le second automne.

Moeurs

Le Vespertilion brun est grégaire. Il vit en colonie pouvant compter jusqu'à plusieurs centaines d'individus. L'été, les mâles n'occupent pas les mêmes refuges que les femelles. Mais, dès novembre, mâles et femelles se retrouvent dans de grandes cavernes où la température se stabilise à quelque 4,5 °C et l'humidité relative, à environ 80 %.

Sous les voûtes sombres, les chauves-souris s'accrochent alors par leurs griffes postérieures, la tête en bas, en masses compactes, à l'abri des courants d'air. Puis elles entrent dans un état de léthargie au cours duquel leur métabolisme ralentit. Pendant l'hiver, les chauves-souris ne mangent pas. Elles peuvent toutefois s'éveiller, et grâce au frissonnement, élever suffisamment leur température corporelle pour pouvoir voler un peu, changer de position ou s'abreuver. À la fin d'avril ou au début de mai, elles quittent leur refuge hivernal pour se trouver un gîte estival.

Le Vespertilion brun est nocturne. Il se déplace en volant à une vitesse variant entre 10 et 20 km/h. Pour éviter les obstacles dans l'obscurité ou localiser ses proies, il émet, en succession rapide, des ultra-sons. L'écho qui lui revient lui permet de se diriger. Il capture les insectes en plein vol, en utilisant souvent, tel un filet, la membrane reliant ses membres postérieurs.

Le Vespertilion brun vit en moyenne 8 à 10 ans, mais il peut atteindre jusqu'à une trentaine d'années. Outre l'homme, le Chat domestique, le Renard roux, le vison, le Raton-laveur, les souris, les musaraignes et les hiboux comptent parmi ses prédateurs occasionnels.

Statut de l'espèce

Le Vespertilion brun est abondant. C'est la plus répandue de nos chauves-souris.

Pour plus de chances d'observation

On peut apercevoir le Vespertilion brun zigzaguant dans le ciel, dès la tombée de la nuit.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Beaudin, L. et M. Quintin, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions du Nomade, Waterloo (Québec), 1983.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Van Zyll de Jong, C.G., *Traité des mammifères du Canada 2. Les chauves-souris*, Musée National des Sciences Naturelles, 1985.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

Le Porc-épic d'Amérique

Porcupine (*Erethizon dorsatum*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: rongeurs (souris et écureuils)
- Famille: érethizontidés

Description physique

Le Porc-épic d'Amérique est le plus grand rongeur au Canada après le castor. Son corps trapu mesure de 0,65 à 1,03 mètre de longueur avec la queue et pèse habituellement entre 4,5 à 13,5 kg.

La tête, les yeux et les oreilles sont petites. Il possède aussi de courtes pattes, dont les pieds munis de longues et fortes griffes font de lui un habile grimpeur. Il a la réputation aussi d'être un excellent nageur. Sur terre par contre, il marche lentement, presque maladroitement, avec un léger balancement de corps sur les côtés.

La fourrure du Porc-épic d'Amérique, de couleur brune à noire, le couvre un peu à la manière d'une armure. Elle est pour lui un moyen original de protection car elle est munie de milliers (environ 30 000) de poils piquants particulièrement nombreux sur le dos et la queue. Le visage, le ventre et l'intérieur des pattes en sont dépourvus. Les piquants sont de longueur variable, les plus longs étant situés au milieu du dos et mesurant jusqu'à 7 cm. Ils se détachent dès qu'ils touchent à quoi que ce soit. Il n'est pas vrai qu'ils puissent être éjectés. Ils nécessitent une durée de croissance de dix jours à six mois pour être remplacés.

Lorsque le Porc-épic d'Amérique se sent menacé, il s'immobilise, se met en boule et hérissé ses piquants par la contraction des muscles sous sa peau. Les piquants qui pénètrent dans la chair de l'agresseur ont la particularité d'y pénétrer toujours un peu plus profondément, à une vitesse d'environ 1 mm à la minute. Ce phénomène s'explique par la présence de petits crochets sur les poils qui les empêchent de sortir, mais qui les font avancer à l'intérieur de la chair à chaque fois qu'ils bougent. Nul va sans dire que l'animal piqué souffre énormément. Les piquants peuvent même causer sa mort s'ils perforent ses organes vitaux.

Habitat et alimentation

On trouve le Porc-épic d'Amérique dans tous les types de forêts mais il préfère les forêts matures. Il vit également au nord, dans la toundra forestière.

Le Porc-épic d'Amérique est herbivore. Il se nourrit d'une grande variété de plantes herbacées et ligneuses. En été, sa diète se compose de végétation herbacée, de feuilles d'arbres, de noix, de petits fruits et même de plantes aquatiques qu'il atteint à la nage. Sa diète d'hiver comprend des bourgeons, des jeunes tiges, des aiguilles et surtout de l'écorce interne de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes.

Le Porc-épic d'Amérique loge dans un terrier pour se protéger des intempéries et des prédateurs. Le terrier est souvent situé à peu de distance des sites où il se nourrit. Il se trouve dans une grotte, dans l'anfractuosité d'un rocher, dans un arbre creux, dans un terrier abandonné ou sous un bâtiment quelconque. L'hiver, un tunnel lui permet de sortir de sa cachette, ce qu'il fait surtout la nuit.

L'été, il se couche souvent tout le jour sur la branche d'un arbre, habituellement un conifère.

Reproduction

- Période du rut: octobre à janvier
- Durée de la période de gestation: 205-215 jours
- Nombre de portée par année: 1
- Nombre de petits par portée: 1
- Période de mise bas: mi-mai à fin juillet

La saison des amours a lieu entre les mois d'octobre à janvier. La femelle met bas au printemps ou à l'été d'un seul petit très précoce. Il a les yeux ouverts, ses poils se durcissent dans les heures qui suivent sa naissance et en l'espace de quelques jours, il marche et grimpe dans les arbres. Il s'alimente déjà de végétation tendre dès la deuxième semaine, mais la mère continue tout de même de l'allaiter pendant les deux à trois premiers mois de sa vie.

Moeurs

Le Porc-épic d'Amérique mène une vie solitaire, calme et tranquille. Il est de tempérament plutôt peu énergique et peu nerveux, probablement car il se croit terrible avec ses piquants et ne craint pas les prédateurs. Contrairement à la majorité des animaux sauvages, il ne fuit pas lorsqu'il est attaqué. Il s'immobilise au contraire, et tente d'exposer le plus possible ses fines armes piquantes.

Il vit en général entre 5 à 7 ans en milieu naturel. Il est la proie du Cougar, du Carcajou, du lynx, du loup, du Coyote, de l'Ours noir et du Grand-duc. Son pire ennemi est le pékan qui, semble-t-il, l'attaque à la tête.

Statut de l'espèce

Le Porc-épic d'Amérique est abondant au Québec mais beaucoup sont malheureusement tués sur les routes.

Pour plus de chances d'observation

Une fois que vous aurez eu la chance de le croiser en forêt, ou ce qui arrive plus souvent, sur le bord d'une route, vous pourrez le suivre et l'observer à votre guise. Si vous ne l'agressez pas, si vous ne vous en approchez pas trop (environ 10 m), il continuera son chemin comme s'il n'avait pas senti votre présence. Vous aurez plus de chances de l'observer à la tombée de la nuit ou au lever du jour, car c'est à ces heures qu'il est le plus actif.

ÉcoConseils

Le soir et le matin avant le lever du jour, soyez vigilants sur les routes bordées de forêt afin d'éviter d'écraser cette bête insouciant qui traverse les routes à petits pas, et qui a tendance à s'arrêter au milieu de la route s'il est apeuré.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Prescott, J et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Stokes, D.W. et L.Q. Stokes, *Nos animaux: tous les secrets de leur comportement*, Les Éditions de l'Homme, 1989.

Wrigley, R.E., *Mammals in North America*, Hyperion Press Limited, Winnipeg, 1986.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
--	---------------------	--------------------------------------

Le Raton laveur

Racoon (*Procyon lotor*)



Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: carnivores
- Famille: procyonidés

Description physique

Il est facile de distinguer le Raton laveur des autres animaux par sa queue annelée de blanc et de noir, ainsi que par son masque noir très caractéristique.

Le Raton laveur est un animal robuste de taille moyenne, mesurant entre 0,65 à 0,96 mètre de longueur totale et pesant entre 6,5 et 16 kg. Le mâle est généralement plus gros que la femelle. Ses petites mains délicates sont extrêmement sensibles et très habiles à manipuler les petits objets. Il a de courtes jambes dont les pieds étroits munis de griffes l'aident à bien grimper dans les arbres. En plus d'être très à l'aise dans les arbres, le Raton laveur est un bon nageur. Sur terre par contre, il est assez vulnérable car son pas de course est plutôt lent.

Habitat et alimentation

Le Raton laveur est un animal que l'on retrouve en forêt surtout à proximité des cours d'eau. On le trouve aussi dans les petits boisés des campagnes, des banlieues et des villes où il s'accommode très bien de la présence humaine.

Le régime alimentaire omnivore du Raton laveur est très varié. Il mange en effet à peu près tout ce qu'il rencontre. Il a la réputation de laver sa nourriture avant de la manger, mais cela est faux puisqu'après avoir mouillé ses aliments, ce qu'il ne fait d'ailleurs pas toujours, il les mange, qu'ils soient propres ou non. Le Raton laveur s'alimente d'une grande variété de petits animaux aquatiques. Il trouve à tâton dans l'eau les écrevisses, qui sont ses préférées, les huîtres, les palourdes et les larves d'insectes. Sur terre, les vers de terre, les limaces, les grenouilles, les salamandres, les tortues, les couleuvres, les insectes, et même des oiseaux et les petits des rats musqués et des lapins font son régal. Une partie importante de sa diète est végétale. Il se nourrit de petits fruits, de glands et raffole du maïs. Lorsqu'il en a l'opportunité, il fouille dans les poubelles pour se dénicher un bon repas! Avec un si grand choix de nourriture, il n'est pas étonnant qu'il prenne beaucoup de poids pendant la saison d'abondance de nourriture et qu'il puisse facilement peser à l'automne le double de son poids du printemps.

Ses grandes réserves de graisses lui permettent de passer tout l'hiver en état de torpeur dans sa tanière tapissée de feuilles et de copeaux de bois. Celle-ci est située dans le creux d'un arbre ou sous un tronc d'arbre tombé, dans un terrier de marmotte, de mouffette ou de renard abandonné, dans un abri sous roche, ou en ville, en-dessous d'une galerie.

Le Raton laveur peut se réveiller en plein hiver et sortir de sa tanière même à des températures très froides. L'été, le Raton laveur se prélasser ou dort tout le jour dans sa tanière et n'en sort qu'après le coucher du soleil, rarement avant. Étonnamment, il change d'abri de repos presque à tous les jours.

Reproduction

- Période du rut: janvier, février
- Durée de la période de gestation: 63 jours
- Nombre de portées par année: 1
- Nombre de petits par portée: 1-7, plus souvent 4-5
- Période de mise bas: avril-mai

La saison des amours chez les Ratons laveurs a lieu en hiver. Le mâle se déplace d'un terrier à l'autre, essayant de trouver les femelles en chaleur. Au milieu de la période de gestation, la femelle prépare déjà la naissance de ses petits en recherchant une tanière confortable et sécuritaire qui lui permettra de mettre bas et d'élever ses petits. Ceux-ci naissent aveugles et à peine couverts de fourrure, bien qu'il est déjà possible de distinguer leur masque noir et leur queue annelée. La femelle quitte peu sa nouvelle portée pendant le premier mois. Quelques heures dans la nuit lui suffisent pour s'alimenter. Les yeux des petits s'ouvrent à la troisième ou la quatrième semaine, et à

partir de leur dixième semaine, ils commencent à sortir de la tanière à la suite de leur mère. À l'âge de trois mois et demi, ils sont complètement sevrés et s'aventurent seuls hors du gîte familial durant la nuit. Ils passent ordinairement leur premier hiver avec leur mère et se dispersent au printemps suivant.

Moeurs

Le Raton laveur est un animal solitaire et pacifique. Il n'a pas d'instinct territorial et n'est habituellement pas dérangé par la présence d'autres Ratons laveurs à ses côtés, à moins qu'ils compétitionnent entre eux pour l'accès à la nourriture.

Le Raton laveur ne vit en général que 2 ou 3 ans en milieu naturel, mais certains peuvent vivre jusqu'à 13 ans. Le record de longévité est de 22 ans en captivité.

Les prédateurs du Raton laveur sont le Lynx roux, le Renard roux, le Coyote, le Loup gris, la Martre d'Amérique et des oiseaux tels des faucons et le Grand-duc lesquels capturent surtout les petits. La grande habilité du Raton laveur à grimper dans les arbres rendent la tâche difficile à ses prédateurs. L'homme le chasse pour sa fourrure et le tue en grand nombre par accident sur les routes.

Statut de l'espèce

Le Raton laveur est abondant au Québec.

ÉcoConseils

Le Raton laveur est un opportuniste. Il aime fouiller dans les poubelles. Il les renverse et laisse derrière lui beaucoup de dégâts. Il faut donc prévenir le coup en rangeant nos ordures dans des contenants solides et difficiles à ouvrir. N'oubliez pas que le Raton laveur a les mains très habiles!

Le Raton laveur ne tire aucun avantage à se nourrir de nos ordures. Même si les ordures lui sont disponibles à longueur d'année, la nourriture qu'il y trouve peut nuire à sa santé. Ses dents par exemple peuvent se carier, ce qui peut le faire souffrir. De plus, si la source de nourriture disparaît, par exemple à l'automne dans les endroits habités ou visités seulement pendant la saison chaude, le Raton laveur devra se nourrir dans la nature. Certains pensent qu'après avoir été nourris "artificiellement" les animaux perdent l'habitude de chercher leur nourriture, et qu'ils peuvent souffrir de la faim quand ils sont laissés à eux-mêmes. Là n'est pas le problème. C'est plutôt qu'ils risquent de ne pas trouver suffisamment de nourriture pour survivre. Il peut y avoir en effet une forte pression de compétition pour la nourriture entre les Ratons laveurs, puisque leur taux de survie aura été supérieur à ce qu'il aurait été naturellement pendant l'été.

Références utilisées Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Peterson, R.L., *The Mammals of Eastern Canada*, Oxford University Press, Toronto, 1966.

Prescott, J et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Stokes, D.W. et L.Q. Stokes, *Nos animaux: tous les secrets de leur comportement*, Les Éditions de l'Homme, 1989.

Wrigley, R.E., *Mammals in North America*, Hyperion Press Limited, Winnipeg, 1986.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

Le Tamia rayé

Suisse - Eastern Chipmunk (*Tamias striatus*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: rongeurs
- Famille: sciuridés (marmottes, écureuils, tamias)

Description physique

Le Tamia rayé est plus petit que l'Écureuil gris ou roux. Adulte, il mesure entre 22,5 et 29,9 cm de long, incluant sa queue aplatie qui fait entre 6,5 et 11,5 cm. La face est plutôt allongée et comporte de grandes abajoues. Les oreilles sont courtes (1,6 à 2,0 cm) et arrondies. Les pieds, qui mesurent entre 3,2 et 4,0 cm, sont délicats et se terminent par 5 doigts munis de griffes plates, recourbées et pointues. Les mains ne comptent que 4 doigts.

Le pelage du Tamia rayé est court, fin et roussâtre dans l'ensemble. Il apparaît toutefois teinté de noir par endroits, notamment sur le dos et la queue. Les flancs sont marqués d'une seule raie de couleur crème bordée de deux raies noires. Le ventre est blanc. Un petit trait de couleur crème ajoute aux contrastes en encerclant de façon discontinue chacun des yeux foncés.

Le Tamia rayé mue en juillet et en août, puis à la fin de l'automne ou au début de l'hiver.

Habitat et alimentation

Le Tamia rayé occupe une bonne partie de l'est de l'Amérique du Nord depuis les états bordant le golfe du Mexique jusqu'au sud de la baie James. Il habite les forêts de feuillus bien drainées, les broussailles ou les haies et les buissons près des habitations.

Le Tamia rayé se nourrit d'une grande variété de graines, de noix, de petits fruits et de plantes herbacées. Il mange aussi des limaces, des vers et, à l'occasion, des sauterelles, des grenouilles et des oeufs.

Reproduction

- Période du rut: de la mi-mars à la mi-juillet
- Durée de la période de gestation: 31 ou 32 jours
- Nombre de portées par année: 1 ou 2
- Nombre de petits par portée: 3 ou 4 en moyenne
- Période de mise bas: d'avril à août

Le Tamia rayé s'accouple dès la sortie d'hibernation. Après une gestation de 31 ou 32 jours, la femelle donne naissance à une portée pouvant compter de 1 à 8 petits, le plus souvent 3 ou 4, qu'elle élève seule. Si les conditions sont favorables, la femelle s'accouple parfois de nouveau entre la mi-juin et la mi-juillet. Elle a alors une seconde portée en juillet ou en août.

Les nouveaux-nés sont nus, aveugles et sans défense. Ils pèsent entre 2,5 et 5,0 g chacun et mesurent en moyenne 6,6 cm de long. Leur croissance est rapide mais les yeux ne s'ouvrent que le 31^e jour. À l'âge de 8 semaines, ils sont de taille adulte. Certains demeurent tout de même avec la mère jusqu'à l'âge de 3 mois.

La plupart des jeunes parviennent à maturité le printemps suivant. Toutefois, quelques femelles de la portée printanière atteignent parfois la maturité sexuelle dès le premier été et mettent bas vers la fin de la saison.

Moeurs

En dehors de la période du rut, le Tamia rayé est solitaire et défend furieusement son territoire. En se trémoussant, il émet alors des séries stridentes de "tchip" se terminant par un long "prrrr!". En cas de danger, il émet un "tchip" aigu et fuit vers son terrier, la queue en panache.

Quoi qu'il sache très bien grimper, le Tamia rayé est avant tout terrestre et fouisseur. Pour trouver sa nourriture, il se fie surtout à sa vue et son ouïe, son odorat étant médiocre. L'automne venu, il emmagasine dans le vaste terrier jusqu'à 7 litres de provisions qu'il transporte grâce à ses grandes abajoues.

De novembre à la fin mars, le Tamia rayé se réfugie dans son terrier et entre dans un état de pseudo-hibernation. Il s'enroule alors en boule, enfouissant sa tête entre ses pattes de derrière et sa queue. Pendant le sommeil, la température corporelle diminue; la respiration et le rythme cardiaque ralentissent. Environ tous les 6 jours, il se réveille néanmoins pour faire sa toilette et s'alimenter.

En milieu naturel, le Tamia rayé vit en moyenne 3 ou 4 ans. Ses principaux prédateurs sont le chat, le chien, la Belette à longue queue, l'Hermine, le Renard roux, le Lynx roux, le Raton laveur et les buses.

Statut de l'espèce

Le Tamia rayé est abondant.

Pour plus de chances d'observation

Le Tamia rayé est diurne. Il sort de son gîte après le lever du soleil et y rentre à la tombée de la nuit. Quoique peureux et toujours sur le qui-vive, il est facile à repérer lors de ses déplacements.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

Beaudin, L. et M. Quintin, *Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions du Nomade, Waterloo (Québec), 1983.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

$\leq$ <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> $\geq$
----------------------------	--------------	--------------------------

Le Bruant à gorge blanche

Pinson à gorge blanche - White-throated Sparrow (*Zonotrichia albicollis*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: passeriformes
- Famille: embérizidés (parulines, tangaras, cardinaux, bruants, passerins, sturnelles, carouges, orioles)

Description physique

Le Bruant à gorge blanche est à peine un peu plus gros que le Moineau domestique. Il pèse en moyenne 25,9 g et mesure entre 16 et 18 cm de long, incluant la queue de 6,8 à 7,7 cm. Son envergure totale oscille autour de 22 à 25 cm.

Le Bruant à gorge blanche a un plumage brunâtre, une poitrine grise et une gorge blanche. Sur la tête, des raies blanches ou chamois alternent avec d'autres rayures noires ou brun foncé.

Le Bruant à gorge blanche se distingue du Bruant à couronne blanche par la couleur foncée de son bec conique et une tache jaune entre le bec et l'oeil.

Habitat et alimentation

Le Bruant à gorge blanche ne niche qu'en Amérique du Nord, sur une large bande traversant surtout les régions boisées du Canada et le nord-est des États-Unis, depuis le sud du Yukon et le nord-est de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve et la Virginie-Occidentale. Au Québec, on le rencontre presque partout depuis le sud de la province jusqu'à la baie d'Hudson et le sud du Labrador.

Le Bruant à gorge blanche fréquente les bordures buissonnantes des forêts conifériennes ou mixtes, les brûlés, les fourrés et les clairières. Il se nourrit d'insectes, de graines diverses (dont celles de l'herbe à poux) et de petits fruits sauvages.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 11 à 14 jours
- Nombre de couvées par année: 1, parfois 2
- Nombre d'oeufs par couvée: 3 à 6

Chez le Bruant à gorge blanche, les mâles regagnent leurs aires de reproduction 1 ou 2 semaines avant les femelles. Tout au long de la parade et de la ponte, ils sont très facilement repérables: toute la journée, ils chantent de longues heures. Ils chassent aussi avec beaucoup d'agressivité les intrus s'étant immiscés sur leur territoire.

La femelle construit habituellement son nid au sol, sous un buisson ou dans une touffe d'herbe, parfois dans un arbuste, de façon à bien le dissimuler. Le nid ressemble à une coupe dont l'extérieur est fait d'herbes, de brindilles, d'éclats de bois, de mousse et d'aiguilles de conifères. L'intérieur est tapissé d'herbes fines, de radicelles, de poils et, à l'occasion, d'aiguilles de pin.

La femelle y pond de 3 à 6 oeufs, habituellement 4, de couleur grisâtre, bleuâtre ou blanc verdâtre. Ceux-ci sont marqués d'éclaboussures et de mouchetures brunes, voire même d'un peu de gris violacé. Pendant 11 à 14 jours, la femelle, surtout, en assume l'incubation.

Les oisillons sont nourris par les deux parents jusqu'à ce qu'ils acquièrent leur indépendance, vers 3 ou 4 semaines. Dès l'âge de 8 jours, ils peuvent quitter le nid. Ils commencent à voler vers l'âge de 10 à 12 jours.

Moeurs

Les Bruants à gorge blanche qui ont des rayures blanches sur la tête, se comportent un peu différemment de ceux ayant des rayures chamois, bien qu'ils puissent s'accoupler ensemble. Les mâles à raies blanches sont plus agressifs et ils établissent généralement leur territoire dans des forêts ouvertes. Les mâles à rayures chamois s'installent dans des habitats plus variés et sont plus assidus auprès des oisillons. Quant aux femelles, celles à rayures blanches chantent à l'occasion, ce qui n'est pas le cas des femelles à rayures chamois.

Pendant la période de nidification, aux moindres appels du bruant, des congénères arrivent pour détourner l'attention des agresseurs potentiels présents dans les environs du nid. Ils cherchent ainsi à éloigner le danger.

Le Bruant à gorge blanche peut vivre jusqu'à 9 ans. Il compte parmi ses prédateurs l'écureuil roux, le chat, le geai bleu et l'épervier.

Statut de l'espèce

Dans le sud du Québec, le Bruant à gorge blanche demeure un nicheur commun. Sa population semble toutefois avoir connu un certain déclin entre 1980 et 1989, lequel pourrait avoir été causé par l'épandage de certains pesticides.

Pour plus de chances d'observation

Le Bruant à gorge blanche arrive au Québec à la mi-avril et, à l'exception de quelques individus au sud, il repart en octobre pour aller hiverner aux États-Unis et dans le nord-est du Mexique. On peut le voir presque autant en milieu urbain que rural.

Durant la migration, le Bruant à gorge blanche se régale de petits fruits d'arbustes ornementaux. En été, son chant, formé de notes claires, douces et mélancoliques, est l'un des plus agréables qu'on puisse entendre dans les forêts boréales. On le traduit souvent par l'onomatopée: "où es-tu, Frédéric, Frédéric, Frédéric?" Son cri d'alarme est un dur et sec "chink" qui attire invariablement les oiseaux du voisinage.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

Le Canard colvert

Canard malard, Tête-verte, Canard français - Mallard (*Anas platyrhynchos*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: anseriformes
- Famille: anatidés (cygnes, oies, canards)
- Sous-famille: anatinés (canards)

Description physique

Le Canard colvert est de forte taille. Le mâle pèse en moyenne 1,2 kg et la femelle, 1,1 kg. Leur longueur totale tourne autour de 50 à 68 cm, incluant la queue de 7,8 à 9,4 cm de long. Leur envergure totale varie entre 78 et 101 cm.

En plumage nuptial, le mâle a la tête et le cou verts, un mince collier blanc, la poitrine marron, le reste du corps gris et noir, et la queue blanche. Son bec est jaune verdâtre et ses pattes, orangées. Après la nidification, une mue lui donne un plumage semblable à celui de la femelle. Environ 3 semaines plus tard, soit en juillet ou en août, une seconde mue lui permet de reprendre son plumage nuptial.

La livrée de la femelle est beige, tachetée de brun foncé. Comme celle des juvéniles, elle ressemble au plumage du Canard noir mais elle est généralement de teinte plus claire. Au vol, 2 barres blanches sur l'aile, de part et d'autre d'un spéculum bleu, de même qu'une couleur blanchâtre sur la surface extérieure de la queue, distinguent aussi la femelle et le juvénile colverts du Canard noir. Le bec de la femelle colvert est jaunâtre ou verdâtre, plus ou moins taché de noir, et ses pattes sont rouge-orangé.

**Habitat et
alimentation**

Le Canard colvert niche partout en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et même en Australie. Au Québec, il est particulièrement répandu dans les basses terres et au sud du Saint-Laurent, de même que dans la vallée de la rivière des Outaouais. Il nidifie aussi couramment dans les secteurs agricoles, de la Gaspésie jusqu'à la ceinture d'argile de l'Abitibi-Témiscamingue, sur l'île d'Anticosti, aux Îles-de-la-Madeleine, dans les secteurs côtiers de la Gaspésie et sur la Côte-Nord.

Le Canard colvert fréquente les marais, les terrains marécageux, les étangs, les lacs, les rivières calmes, les baies, les endroits inondés en forêt ou en terrain découvert, et les champs de céréales. Il se nourrit surtout de plantes aquatiques charnues, de graines, de grains et de glands. Mais son régime comporte aussi des insectes aquatiques, des mollusques, des têtards, des grenouilles et des petits poissons.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 28 jours
- Nombre de couvées par année: 1
- Nombre d'oeufs par année: 5 à 15, souvent 8 à 12

Le Canard colvert est monogame mais les couples, qui se forment sur les lieux d'hivernage, changent à chaque saison de reproduction. La femelle arrive la première sur les aires de nidification. Elle construit normalement son nid au sol, bien dissimulé derrière la haute végétation, à proximité d'un plan d'eau. Il lui arrive aussi d'utiliser des cavités d'arbres peu profondes ou des fourches, jusqu'à une hauteur de 2 m. Des brins d'herbes, des joncs et des feuilles constituent ses principaux matériaux, en plus du duvet qu'elle emploie pour tapisser l'intérieur de son nid.

La taille et le nombre d'oeufs pondus dépendent directement de la teneur protéique du régime alimentaire de la femelle. Mais la couvée compte, en général, 8 à 12 oeufs verdâtre terne, beige grisâtre, ou parfois blancs. Leur incubation, assurée par la femelle seule, dure environ 28 jours.

Peu après l'éclosion, la femelle conduit les canetons à un plan d'eau. Elle s'occupera de ses petits jusqu'à leur premier envol. Ils seront alors âgés de 42 à 60 jours. Dès l'année suivante, ils pourront se reproduire.

Moeurs

Le Canard colvert, qui préfère l'eau douce à l'eau salée, est habituellement sociable. On l'observe souvent en compagnie du Canard noir, avec qui il lui arrive d'ailleurs de s'accoupler.

Durant la période de reproduction, le mâle défend agressivement une zone entourant la femelle qu'il a conquise. Certaines femelles appariées subissent néanmoins une copulation forcée avec plus d'un mâle. Dès que la femelle commence à incuber ses oeufs, les liens unissant le couple commencent à se déserrer, de sorte qu'avant la fin de l'incubation, le mâle a déjà quitté la femelle.

La femelle colvert émet souvent un "couâc" fort, tandis que le mâle, moins bruyant, fait parfois entendre un "yîb" ou un "couèk" grave.

Le Canard colvert peut vivre jusqu'à 29 ans mais il dépasse rarement 5 ans. Outre l'homme, ses principaux prédateurs sont le vison, la martre, la loutre et le Renard roux.

Statut de l'espèce

Le Canard colvert demeure un gibier très prisé au Canada et aux États-Unis. Or, malgré la convention visant la protection des oiseaux migrateurs, on a constaté une baisse de ses effectifs, surtout dans les Prairies, due à l'intensification de l'agriculture qui entraîne une perte d'habitat. Dans l'ensemble, sa population nord-américaine s'élève à quelque 6 millions d'individus.

Pour plus de chances d'observation

Chaque année, quelques Canards colverts hivernent dans le sud du Québec, sur les plans d'eau qui ne gèlent pas. Mais le plus grand nombre arrive au printemps, à la fin de mars ou au début d'avril. On peut les apercevoir sur les lacs, les rivières, les étangs ou les terrains marécageux.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada, Édition révisée*, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Surprenant, M., *Les oiseaux aquatiques du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1993.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

Le Colibri à gorge rubis

Ruby-throated Hummingbird (*Archilochus colubris*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: apodiformes (martinets, colibris)
- Famille: trochilidés (colibris)

Description physique

Le Colibri à gorge rubis est minuscule: sa longueur totale atteint entre 7,5 et 9,4 cm, en incluant sa queue de 2,6 à 3,0 cm, et son poids ne fait que 3 g. Son envergure totale varie de 10,2 à 12,0 cm.

Le plumage du mâle est vert lustré sur le dos, la tête et les ailes. La poitrine est blanchâtre, et la gorge, rouge métallique (paraissant noirâtre, selon la position de l'oiseau). La queue du mâle est fourchue.

La livrée de la femelle et des juvéniles est assez semblable à celle du mâle. La gorge de la femelle est cependant blanchâtre plutôt que rouge. Celle du mâle juvénile est aussi blanchâtre mais marquée de rayures brun noirâtre à travers lesquelles pointe parfois un peu de rouge. La queue de la femelle est arrondie et tachetée de blanc. Le bec du colibri ressemble à une aiguille.

Habitat et alimentation

Au Canada, le territoire de nidification du Colibri à gorge rubis se limite au sud, depuis le centre de l'Alberta jusqu'aux Maritimes. Au Québec, il occupe toute la portion au sud du 49^e degré de latitude nord, entre l'Abitibi et le Lac-Saint-Jean. Le colibri se rencontre aussi en Gaspésie, à l'île d'Anticosti et aux Îles-de-la-Madeleine. Bien qu'il montre une préférence pour les lieux ouverts, il s'accommode d'une grande variété d'habitats: jardins, clairières, vergers et bordures de forêts mixtes ou feuillues.

Grâce à son bec mince et sa longue langue extensible, le Colibri à gorge rubis se nourrit du nectar des fleurs et de minuscules insectes. Il est particulièrement attiré par les fleurs tubulaires telles celles du chèvrefeuille, de l'ancolie, des impatiènes, de la monarde, de la lobélie, ainsi que par l'asclépiade, les lis et différentes éricacées. Il ne dédaigne pas la sève suintant des trous creusés par le Pic maculé sur les troncs des peupliers, des bouleaux et des érables. Le colibri fréquente aussi les abreuvoirs offrant de l'eau sucrée.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 11 à 16 jours
- Nombre de couvées par année: 1, parfois 2
- Nombre d'oeufs par couvée: 2

En mai, lors de la parade nuptiale, surtout lorsqu'il rencontre d'autres mâles ou des femelles, le mâle effectue une série d'envols suivis de piqués décrivant de grands arcs, tel un pendule. Ces voltigements peuvent atteindre une amplitude de 12 m de hauteur. Le mâle exécute aussi d'autres acrobaties prenant la forme de vols verticaux ou horizontaux répétés, accompagnés d'un bourdonnement (produit par ses ailes) et de petits cris aigus.

Souvent près d'un cours d'eau, la femelle construit seule son nid. D'un diamètre extérieur variant de 2,5 à 4,4 cm, celui-ci consiste en un assemblage extensible de duvet végétal, d'écailles de bourgeons et de fils d'araignées sur lequel sont fixés des fragments de lichen. Installé sur une branche d'arbre, le plus souvent à une hauteur de 3 à 6 m, ce nid accueille habituellement 2 oeufs blancs de la grosseur d'un pois.

L'incubation des oeufs, généralement d'une durée de 16 jours, est assurée uniquement par la femelle, le mâle polygame ne fréquentant les femelles que pendant la période de copulation.

Les petits sont nourris par leur mère par régurgitation. Ils ouvrent les yeux à l'âge d'une semaine et quittent le nid à environ 19 jours.

Moeurs

Le Colibri à gorge rubis est individualiste, nerveux et très belliqueux. Aussi, à moins que leur nourriture ne soit surabondante, mâles et femelles défendent vivement leur territoire d'alimentation, chassant non seulement les individus de leur espèce mais aussi les passereaux, les abeilles et les papillons. Quant aux femelles, pour préserver leur nichée, elles n'hésitent pas à charger les oiseaux qui s'en approchent trop, qu'ils soient aussi gros que le merle ou aussi agressifs que le Troglodyte familial.

L'agilité du Colibri à gorge rubis est remarquable. Grâce à ses battements d'ailes extrêmement rapides (entre 20 à 80 battements à la seconde, selon le sexe et le type de vol), cet oiseau-mouche peut voler sur place, reculer sur de courtes distances, avancer ou se déplacer verticalement avec aisance.

La nuit, la température étant plus fraîche, le Colibri à gorge rubis entre en torpeur: le rythme de ses battements cardiaques et de ses fonctions vitales diminue temporairement et sa température corporelle chute.

À compter de septembre jusqu'en octobre, le colibri entreprend sa migration. Il hiverne dans l'extrême sud des États-Unis et depuis le nord du

Mexique jusqu'au Costa Rica.

La longévité record enregistrée pour le Colibri à gorge rubis est de 9 ans.

Statut de l'espèce

Le Colibri à gorge rubis est l'espèce d'oiseau-mouche la plus répandue au Canada. C'est aussi la seule présente dans l'est du pays. Au Québec, surtout très au sud, il se montre assez commun.

ÉcoConseil

En garnissant vos jardins ou vos plates-bandes de variétés de fleurs tubulaires aux coloris vifs, vous pourriez favoriser le Colibri à gorge rubis.

Pour plus de chances d'observation

Après la deuxième semaine de mai, si vous allez dans un verger en fleurs, un jardin extérieur, ou encore que vous traversez la lisière d'une forêt feuillue ou mixte, ouvrez l'oeil: ce que vous prenez à première vue pour un gros bourdon pourrait bien être un Colibri à gorge rubis!

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	--------------	-------------------------------

L'Eider à duvet

Eider commun, moyac - Common Eider (*Somateria mollissima*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: anseriformes
- Famille: anatidés (cygnes, oies, canards)
- Sous-famille: anatinés (canards)

Description physique

L'Eider à duvet est le plus gros canard nicheur au Québec. Sa longueur totale, incluant la queue de 8,3 à 10,2 cm, atteint 53,0 à 71,0 cm. Son poids fait en moyenne près de 2,2 kg, la femelle étant en général un peu plus lourde que le mâle. L'envergure totale du mâle varie entre 81 et 109 cm. Celle de la femelle tourne autour de 76 à 106 cm.

Le plumage du mâle adulte est principalement blanc et noir : blanc sur le dos, la poitrine, le devant des ailes, le cou et le dessus de la tête; noir sur le ventre, l'arrière des ailes, la queue et la calotte qu'il porte sur la tête. La poitrine est légèrement rosée et la nuque, verdâtre. Le cou est assez fort et le front, de profil, apparaît plutôt aplati. Les yeux sont bruns. Le bec, habituellement jaune-orangé au printemps, prend une teinte variant du gris au vert durant les autres saisons. Les pattes sont jaunâtres ou verdâtres.

La livrée du jeune mâle est d'abord brun grisâtre puis elle devient brun chocolat. Le blanc apparaît irrégulièrement.

Le plumage de la femelle est brun mais très rayé. Le bec, plutôt épais à la base, est généralement verdâtre, parfois jaunâtre. Le profil, comparé à celui de la femelle Eider à tête grise, est plus allongé.

Habitat et alimentation

La distribution de l'Eider à duvet est circumpolaire. Au Québec, ce canard de mer niche tout le long des côtes, depuis les baies James et d'Hudson jusqu'au Labrador. Il vit aussi sur les côtes du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, surtout en aval de Kamouraska, de même que sur certaines îles se trouvant dans ces secteurs.

L'Eider à duvet se nourrit principalement de petits crustacés (amphipodes) et de mollusques (littorines et moules) mais aussi d'oeufs de hareng.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 26 jours
- Nombre de couvées par année: 1
- Nombre d'oeufs par couvée: 3 à 5

Au Québec, les Eiders à duvet arrivent sur leurs aires de reproduction vers la fin de mars. Mais avant même leur arrivée, bon nombre de couples sont déjà formés. En attendant que le sol soit libre de neige, la femelle s'alimente de façon intensive tandis que son partenaire s'affaire à éloigner les autres mâles qui paradent à proximité. À compter de la fin d'avril, les mâles accompagnent les femelles sur les sites où, souvent en grande colonie, elles construiront leur nid.

La femelle choisit une petite dépression dégagée ou creuse une petite coupe dans le sol qu'elle tapisse de duvet prélevé sur sa poitrine. Au rythme de 1 par jour, elle y pond ensuite de 3 à 5 gros oeufs, parfois 6, de couleur olive ou chamois olivâtre. Dès la ponte du premier oeuf, le mâle quitte sa compagne. Pendant environ 26 jours, la femelle assure donc seule la couvaison.

Moins de 24 heures après leur naissance, les canetons sont amenés vers la rive. Déjà à ce moment, plusieurs couvées se regroupent pour former ce qu'on appelle des crèches. Celles-ci se maintiendront généralement pendant 8 semaines, soit tout juste le temps requis pour que la plupart des jeunes acquièrent une taille et une coloration semblables à celles des femelles adultes. L'eider peut se reproduire à compter de l'âge de 2 ou 3 ans.

Moeurs

L'Eider à duvet est grégaire. Au moment où les femelles commencent à pondre, les mâles s'assemblent en bandes pour aller muer vers des hauts-fonds côtiers, riches en invertébrés, et souvent situés à l'embouchure de rivières. Au crépuscule, ils font entendre leur chant: un "aw-ouu-ourr" plaintif.

Du côté des femelles, après l'éclosion des oeufs, lorsque les crèches se forment, une hiérarchie s'établit entre les mères accompagnant les canetons. La femelle dominante émet des vocalises soutenues (des "kor-r-r" gutturaux). De plus, elle garde une posture d'alerte (ailes et queue déployées) et, par son agressivité, oblige les autres femelles à demeurer en périphérie. Au moindre cri d'alarme, les petits se précipitent auprès de la femelle dominante et tentent de se blottir sous elle. Leurs premières heures sont critiques, surtout à cause de la féroce omniprésence des goélands. Le renard et l'homme représentent les 2 autres principaux prédateurs de l'Eider à duvet.

Statut de l'espèce

Grâce aux efforts des services gouvernementaux et des sociétés pour la conservation de la faune, mais aussi grâce à la création de la Réserve de Parc national de l'Archipel-de-Mingan, les populations d'Eiders à duvet ont substantiellement augmenté, au Québec, au cours des 10 dernières années. Ainsi, on estime désormais à plus de 100 000 le nombre de couples nichant sur le territoire québécois. Cette estimation réunit les 3 sous-espèces rencontrées ici.

ÉcoConseil

Afin de ne pas favoriser la prédation par les goélands, si vous faites de la navigation de plaisance, évitez de vous approcher des sites de nidification ou d'élevage de l'Eider à duvet, surtout au cours des 2 premières semaines de vie des canetons.

Pour plus de chances d'observation

Dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, vous pouvez apercevoir l'Eider à duvet surtout aux abords des îles ou le long du littoral côtier, en aval de Kamouraska.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> Précédent	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	---------------------	--

Le Geai bleu

Blue Jay (*Cyanocitta cristata*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: passériformes (passereaux)
- Famille: corvidés (geais, pies, corneilles)

Description physique

Le Geai bleu a une huppe et est un peu plus gros que le merle. Sa longueur totale varie entre 28,0 et 31,5 cm, sa queue faisant à elle seule 12,7 à 14,3 cm de long. Son poids s'élève en moyenne à 86,8 g. Son envergure totale varie entre 40,0 et 44,4 cm.

Mâle et femelle ont un plumage semblable. La huppe, le dos, les ailes et la queue sont bleu cobalt. La poitrine est blanchâtre ou gris terne. Les ailes et l'extrémité de la queue portent des taches blanches voyantes. L'oiseau a un collier noir, un long bec, effilé mais robuste, et des pattes noires.

Habitat et alimentation

Au Canada, le Geai bleu niche dans le sud de toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique. Au Québec, il s'installe principalement dans les forêts feuillues et mixtes. Il affectionne aussi les boisés des banlieues et des régions agricoles, de même que les parcs urbains, surtout si des hêtres et des chênes y poussent. De plus, il fréquente les mangeoires.

Le Geai bleu est omnivore. Il mange cependant trois fois plus de matières végétales qu'animales. Son régime alimentaire se compose principalement de faînes de hêtres, de glands de chênes, de maïs et d'insectes tels les sauterelles, les chenilles et les coléoptères. À l'occasion, s'ajoutent des oeufs ou des oisillons d'autres espèces, voire même des petits poissons, des grenouilles, des couleuvres ou des souris.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 16 à 18 jours
- Nombre de couvées par année: 1, rarement 2 ou 3
- Nombre d'oeufs par couvée: 4 ou 5

La saison de reproduction du Geai bleu commence tôt au printemps. La première phase du rituel de cour consiste en la formation de groupes de 3 à 6 individus, incluant chacun une seule femelle. Durant cette phase, il y a appariement si un des mâles du groupe arrive à intimider suffisamment ses rivaux pour qu'ils aillent auprès d'une autre femelle. Vient alors la deuxième phase du rituel: le mâle dominant offre de la nourriture à la femelle choisie. Il lui apporte aussi des branchages dont elle se servira pour construire des nids factices.

Une fois les liens du couple resserrés, débute la construction du véritable nid. Chez certains couples, les 2 partenaires participent également à sa construction. Chez d'autres, la femelle fait presque tout le travail. Branchages, brindilles, mousse, lichen, écorce, boue, laine et papier constituent les principaux matériaux utilisés pour façonner l'extérieur du volumineux nid installé de préférence dans un conifère, à une hauteur variant de 1 à 20 m. Radicelles, herbe et plumes tapissent généralement l'intérieur du nid.

La femelle y pond de 2 à 7 oeufs, le plus souvent 4 ou 5. De couleur chamois verdâtre ou bleuâtre, ils sont marqués de petits points et d'éclaboussures bruns ou olive. Leur incubation dure, en général, entre 16 et 18 jours. Elle est assurée par la femelle qui, pendant ce temps, continue de recevoir de la nourriture de la part de son compagnon.

Après l'éclosion des oeufs, les 2 parents participent aux soins des oisillons. Vers l'âge de 17 à 21 jours, ces derniers quittent le nid mais restent avec leurs parents qui continuent de leur donner la becquée encore pendant au moins 1 mois ou 2. À compter de l'âge de 2 ans, les jeunes sont généralement aptes à s'accoupler.

Moeurs

Jusqu'à ce que les jeunes quittent le nid, le Geai bleu se montre plutôt territorial. L'automne venu, des groupes lâches, comprenant 3 ou 4 familles, se forment. À l'approche de l'hiver, certains individus, parmi les plus jeunes surtout, migrent vers les États-Unis. Ceux qui restent se divisent en groupes de 2 à 4 individus.

Du moment qu'il n'est pas trop près de son nid, le Geai bleu se montre très bruyant. À l'approche d'un prédateur potentiel, il n'hésite pas à donner l'alerte. Il doit d'ailleurs son nom à son retentissant "djé"! Et qui ne connaît pas son "tout-ouïdèle" évoquant une poulie grinçante? Le Geai bleu sait aussi imiter le cri d'autres espèces d'oiseaux, dont celui de la Buse à épaulettes.

En période de mue, le Geai bleu prend souvent des «bains de fourmis». Les substances sécrétées par ces insectes apaiseraient ses irritations cutanées.

Cet oiseau percheur a en outre l'habitude de cacher une partie de sa nourriture dans le sol, probablement en prévision de disettes. Grâce à une poche gulaire, il peut transporter plusieurs graines à la fois.

Ses principaux prédateurs sont le chat, le chien, le Grand-duc et l'épervier.

Statut de l'espèce

Dans la majeure partie du Québec méridional, le Geai bleu est commun. Il compte parmi les oiseaux nicheurs résidents.

Pour plus de chances d'observation

Ayez une grande mangeoire offrant des arachides, du maïs concassé, des graines de tournesol ou des noix. Sinon, promenez-vous en forêt feuillue et peut-être aurez-vous la chance d'observer cet oiseau au plumage bleu tout à fait unique.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
--	---------------------	--------------------------------------

La Gélinotte huppée

Perdrix - Ruffed Grouse (*Bonasa umbellus*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: galliformes
- Famille: phasianidés (perdrix, faisans, tétras, dindons)
- Sous-famille: tétraoninés (tétras, lagopèdes, gélinottes)

Description physique

La Gélinotte huppée ressemble à une poule. Elle mesure en moyenne 40,5 à 48,0 cm de long, incluant la queue de 14,4 à 18,4 cm. Sa masse atteint environ 621 g chez le mâle, et 532 g chez la femelle. Chacune des ailes du mâle a une longueur de 17,4 à 18,7 cm; celles de la femelle mesurent chacune de 17,0 à 18,4 cm. L'envergure totale oscille entre 55,9 et 63,5 cm.

Comme son nom l'indique, la Gélinotte huppée possède une huppe sur la tête. De chaque côté du cou, de larges plumes molles et plutôt longues forment une collerette noire ou brun-roux, visible de près. Le plumage de cette gélinotte est principalement brun et gris, quoiqu'on rencontre 2 formes de coloration (grise ou rousse) qui ne dépendent ni de l'âge, ni du sexe, ni de la saison. Les individus gris-brun ont une queue grise; les individus brun-roux, une queue rousse. Dans les 2 cas, la queue est rayée et possède une large bande sombre près du bout.

Mâles et femelles sont semblables. Mais la femelle est plus petite; la collerette et la queue sont aussi plus courtes, et la bande sombre sur sa queue est incomplète.

Pour l'hiver, la Gélinotte huppée acquiert, de chaque côté des doigts, des appendices cornés lui facilitant la marche sur la neige.

Habitat et alimentation

La Gélinotte huppée est présente dans presque toutes les régions boisées du Canada. Elle habite principalement les peuplements feuillus et mixtes et affectionne les lisières de forêts, les clairières, les ravins, les rives de cours d'eau bordés d'aulnes ou de saules, et les vergers abandonnés. Elle fréquente aussi les lieux perturbés en forêt. L'hiver, elle s'abrite dans les conifères.

Selon les saisons, le régime alimentaire de la Gélinotte huppée varie. L'été, il est surtout constitué de fruits et de champignons, les jeunes étant quant à eux particulièrement friands d'insectes et de limaces. De l'automne au printemps, il comprend beaucoup de bourgeons de peuplier faux-tremble. L'hiver, la perdrix se nourrit principalement de bourgeons de bouleau et de peuplier, de graines de peuplier, d'érables et de vinaigrier, ainsi que de fruits de viorne, de sorbier, de cerisier, de houx et de hêtre à grandes feuilles.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 21 à 24 jours
- Nombre de couvées par année: 1, parfois 2
- Nombre d'oeufs par couvée: 10 à 14

Chez la Gélinotte huppée, le mâle est polygame. Pour établir son autorité et attirer les femelles, dès la fonte des neiges jusqu'au début d'avril, il tambourine fréquemment. Lorsqu'une femelle se présente, le mâle parade, queue en éventail et collerette déployée. Après l'accouplement, la femelle aménage son nid au sol, à la base d'un arbre, d'une souche, d'un rocher, ou à l'abri d'un bosquet. Le nid consiste simplement en un tapis de feuilles et de plumes.

Au Québec, sur une période de 15 jours, la femelle pond de 10 à 14 oeufs de couleur chamois parfois tachetés de points bruns, qu'elle couve généralement 22 à 24 jours. Si la couvée est détruite au début de la période d'incubation, elle peut en pondre une seconde.

Moins de 24 heures après leur éclosion, les poussins quittent le nid, accompagnés de la femelle. Dès lors, ils s'alimentent eux-mêmes. À l'âge de 10 jours, ils peuvent voler sur de courtes distances pour tenter d'échapper aux dangers potentiels. Ils atteignent l'âge de la reproduction à 1 an.

Moeurs

La Gélinotte huppée est sédentaire et plutôt solitaire en dehors de la période de reproduction. Que ce soit lors de la pariade, ou en d'autres temps, le mâle défend son territoire. Pour se faire valoir, il se juche sur un tronc d'arbre renversé ou tout autre support semblable et effectue des mouvements avant-arrière de ses ailes, lesquels produisent des coups sourds d'abords espacés puis se rapprochant jusqu'à rappeler un vrombissement de moteur: "bop.... bop...bop...bop..bop.op.r-rrrrrr". C'est ce qu'on appelle le tambourinage.

La femelle ne défend que l'espace immédiat de son nid. Au besoin, elle détourne l'attention de l'intrus en sifflant ou en feignant une aile cassée.

Grâce à son plumage, la Gélinotte huppée se confond bien dans les sous-bois. Son envol brusque et bruyant s'en trouve d'autant plus déroutant.

Outre l'homme, l'autour des palombes et le grand duc sont ses principaux prédateurs.

Statut de l'espèce

Au Québec, la Gélinotte huppée est fort répandue dans toute la portion méridionale de la province, où elle réside d'ailleurs à l'année longue. Elle est cependant rare sur la Basse-Côte-Nord et absente des Îles-de-la-Madeleine.

ÉcoConseils

Lorsque des coupes doivent être effectuées dans l'habitat de la Gélinotte huppée, il vaut mieux procéder à des coupes par bandes ou à des coupes à blanc de petites superficies et préserver des bandes de végétation le long des chemins et des cours d'eau. Ces types de coupes favorisent la croissance d'arbustes fruitiers et augmentent l'étendue des lisières forestières. Aussi sont-ils bénéfiques à l'espèce.

Pour plus de chances d'observation

Les mâles débutent leur tambourinage après la fonte des neiges. Cette activité atteint son intensité maximale à la fin d'avril et au début de mai, pour reprendre ensuite à l'automne, le temps que les juvéniles se trouvent un domaine. Il suffit donc d'aller dans les sous-bois à ces différentes périodes, d'y marcher discrètement en étant à l'écoute pour avoir de bonnes chances de repérer l'espèce. Si vous désirez apercevoir la Gélinotte huppée, scrutez surtout près du sol puisque, sauf en hiver, c'est surtout au sol qu'elle se tient. Des plumes éparpillées par terre ou des excréments sur des troncs jonchant le sol indiquent son passage. L'hiver, un trou dans la neige trahit souvent sa présence.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

Le Héron

Héron bleu - Great Blue Heron (*Ardea herodias*)

Classification

Classe: oiseaux

Ordre: ciconiiformes

Famille: ardéidés (hérons, butors)

Description physique

Le Grand Héron est, de tous nos échassiers, le plus imposant. Il mesure environ 1,20 m de haut et entre 1,08 et 1,32 m de long. Son poids oscille autour de 2,6 kg, la femelle étant légèrement moins lourde. Son envergure totale atteint entre 1,83 et 2,13 m.

Mâles et femelles adultes ont un plumage comparable. Sur les parties supérieures du corps, il est surtout bleu grisâtre. La tête est cependant blanche; une large bande noire la marque depuis le dessus de l'oeil jusqu'à la nuque et forme vers l'arrière une mince huppe. Deux bandes noires tranchent aussi sur le long cou, brun grisâtre vers le bas. De longues plumes effilées ornent le bas du cou et du dos. Le ventre est rayé blanc et noir. Le bec jaunâtre, d'une longueur d'environ 13 cm, est plutôt épais à la base et s'effile en pointe vers le bout. Les longues pattes sont vert brunâtre et présentent souvent une teinte rougeâtre pendant la période d'accouplement. L'ongle des doigts médians est denté, comme un peigne, sur la surface interne.

Le juvénile n'a pas de huppe. La calotte est gris ardoise et le plumage, un peu plus pâle que celui des adultes.

Au vol, le Grand Héron a le cou replié et la tête appuyée entre les épaules. Le battement des ailes est lent et puissant.

Habitat et alimentation

Le Grand Héron niche dans presque tout le sud du Canada, depuis les Maritimes jusqu'en Alberta. On le rencontre aussi en Colombie-Britannique, presque uniquement le long des côtes, sur les îles de la Reine-Charlotte et sur l'île de Vancouver. Au Québec, il nidifie dans l'ensemble de la portion méridionale de la province jusqu'en Minganie, à l'île d'Anticosti et aux Îles-de-la-Madeleine. Pour installer son nid, ce héron bleu recherche habituellement les îles boisées, les forêts ripariennes inondées pendant la crue du printemps, ou les arbres séchés émergeant des étangs à castors. Son régime alimentaire consiste principalement en de petits poissons de moins de 25 cm de long, des grenouilles et des gros insectes aquatiques qu'il trouve en eau peu profonde, douce ou salée, sur le bord des rivières, des lacs, des étangs ou dans les fossés, les terrains marécageux, les vasières et les marais.

Reproduction

Durée de l'incubation: 27 jours

Nombre de couvées par année: 1

Nombre d'oeufs par couvée: 4 ou 5

Le Grand Héron est monogame mais il change de partenaire à chaque saison de reproduction. Dès son retour au printemps, il se rend à la héronnière qu'il connaît, parfois à son ancien nid. Ce dernier, d'un diamètre de 0,5 à 1,2 m, est fait de branchages entrelacés. Il se trouve le plus souvent au sommet de grands arbres, en général des feuillus. La femelle y pond habituellement 4 ou 5 oeufs bleu verdâtre pâle. Leur incubation, assurée tant par la femelle que par le mâle, dure près d'un mois. Si la nourriture est abondante et le succès de pêche des parents suffisant, les petits peuvent prendre leur envol dès l'âge de 10 semaines. Parfois, seuls quelques individus de la couvée survivent, faute de nourriture. Ils seront généralement aptes à se reproduire à l'âge de 2 ans.

Moeurs

Le Grand Héron vit normalement en colonie. Au Québec, il est surtout présent de la fin de mars à la mi-octobre. Mais certains individus demeurent parfois jusqu'en décembre.

Jusqu'à l'accouplement, les mâles défendent un territoire se limitant le plus souvent à la périphérie de leur nid. Une fois les couples formés et la ponte commencée, ce comportement territorial s'affaiblit. Dès lors, les adultes vaquent paisiblement à leurs activités de pêche et d'alimentation.

Ce grand échassier bleu peut émettre différents croassements et cris rauques et graves, de même qu'un "onc" semblable à celui des oies, quoique plus strident.

Après plusieurs années d'occupation, les Grands Hérons se voient obligés d'abandonner leur colonie pour aller s'établir ailleurs, car leur présence

prolongée finit par rendre impropre à la nidification le site où ils se sont installés.

Le Grand Héron est un oiseau robuste qui peut vivre plus de 15 ans. Au Québec, une fois devenu adulte, il a peu d'ennemis, si ce n'est l'homme. Ses oeufs et ses jeunes sont cependant fréquemment la proie de la corneille, du corbeau, des goélands, des rapaces, du raton laveur et même de l'ours noir.

Statut de l'espèce

Le Grand Héron est un nicheur migrateur commun dans le sud du Québec. Sa population est estimée à quelque 25 000 individus.

ÉcoConseil

Soyez discret près d'une héronnière (il en existe près de 500 au Québec). Si les parents s'absentent du nid à cause de votre présence, les prédateurs, eux, risquent d'en profiter.

Pour plus de chances d'observation

Il est fréquent de voir le Grand Héron sur le bord des autoroutes, près des grands plans d'eau, ou encore dans les marais et les secteurs peu profonds des rivières.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Surprenant, M., *Les oiseaux aquatiques du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1993.

Ferron, M-A, *Les oiseaux et les chevreuils en période reproductive*, Édition Marcel Broquet Inc, Laprairie (Québec), 1999

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

[< Précédent](#)

[Index](#)

[Suivant >](#)

Le Harfang des neiges

Snowy Owl - (*Nyctea scandiaca*)



Classification

- Classe : oiseaux
- Ordre : strigiformes (hiboux)
- Famille : strigidés

Description physique

Ce superbe et majestueux hibou dépourvu d'aigrettes possède un plumage très caractéristique, blanc plus ou moins marqué de rayures et de points bruns, qui le rend facile à distinguer des autres oiseaux. Les femelles sont plus foncées que les mâles et les juvéniles le sont encore davantage. Chez les deux sexes, le plumage blanchit avec l'âge, le mâle pouvant devenir d'un blanc immaculé.

Tout comme les autres hiboux, le harfang possède une grosse tête arrondie, un visage aplati avec de grands yeux situés dans des disques appelés faciaux, un court bec fortement crochu et des doigts armés de serres pointues et crochues. Ses yeux jaunes sont très grands proportionnellement à sa taille (ils sont aussi grands que les nôtres). Ils sont aussi disposés vers l'avant et fixes, ce qui explique pourquoi le harfang doit tourner la tête si fréquemment. Il la tourne d'ailleurs souvent avec tant de rapidité qu'il laisse à l'observateur l'impression de pouvoir la déplacer sur 360 degrés. Son cou peut en réalité pivoter sur 270 degrés, sans plus.

Le harfang est l'un des plus grands représentants de sa famille. Il mesure de 56 à 68,5 cm de longueur. Comme chez de nombreux hiboux, la femelle est plus grande que le mâle.

Habitat et alimentation

Le Harfang des neiges est essentiellement un habitant du Grand Nord. Il niche dans la toundra arctique et y passe tout l'hiver, protégé du froid extrême par son épais duvet. Au Québec, il occupe la partie la plus septentrionale, soit les grandes étendues dénudées d'arbres de la péninsule d'Ungava et de la baie du même nom. Mais heureusement pour nous qui aimons l'observer, les harfangs de l'Arctique canadien élargissent grandement leur aire de répartition vers le sud lors des hivers de disette, quand pour des raisons encore incomprises, leurs proies deviennent nettement moins abondantes. Ils s'aventurent alors jusque dans le nord des États-Unis.

Leurs incursions hivernales, qui se produisent à peu près tous les quatre ans, semblent être reliées aux fluctuations cycliques d'abondance des populations de petits mammifères, et plus particulièrement du lemming. Ce petit rongeur constitue la majeure partie de la diète du harfang dans son habitat nordique. Les lièvres et les lagopèdes, ainsi que des poissons et des oiseaux tels les petits des oies et des bernaches, font aussi partie de son menu. Sa vue perçante, autant le jour que la nuit, fait de lui un excellent chasseur. Le harfang avale ses proies vivantes et entières et les os, les poils ou les plumes sont régurgités en petites boulettes.

Reproduction

- Durée de l'incubation : 33-37 jours
- Nombre de couvées par année : 1
- Nombre d'oeufs par couvée : 3-14, plus souvent 5-9

La saison de reproduction débute par une parade du mâle des plus remarquables. C'est qu'en plus de lui faire un spectacle de vols gracieux, le mâle s'approche souvent de la femelle avec dans son bec un lemming, la proie favorite du harfang.

La femelle s'occupe toute seule de la construction du nid, de l'incubation des oeufs et de l'alimentation des jeunes au nid. Elle confectionne toujours son nid au sol, dans une faible dépression située sur une butte ou au sommet de gros rochers d'où elle peut facilement surveiller les alentours. Le nid est habituellement très rudimentaire, bien qu'il puisse être tapissé d'herbes séchées, de mousses et de plumes.

L'incubation débute dès la ponte du premier oeuf. Comme les oeufs sont pondus à des intervalles d'une ou deux journées, les jeunes qui demeurent au nid pendant 14 à 26 jours sont d'âges différents. Durant toute cette période, le rôle du mâle est de protéger le nid et d'apporter la nourriture à la femelle qui nourrit les oisillons.

À l'âge d'environ 50 jours, les jeunes commencent à voler et dix jours plus tard, ils sont déjà assez habiles à la chasse pour capturer seuls leurs proies.

Moeurs

Le harfang est un oiseau solitaire, beaucoup plus diurne que les autres hiboux. Il est généralement calme et timide, sauf quand il s'agit de protéger son nid.

Le plus vieil harfang gardé en captivité serait mort à l'âge de 35 ans et en milieu naturel, à l'âge de 17 ans. Son principal prédateur est le Renard arctique qui attaque surtout ses jeunes.

Statut de l'espèce

Étant donné que le harfang habite à l'écart des zones habitées, son abondance au Québec aurait peu changé. Il subit par contre une pression de braconnage notable lors de ses visites périodiques dans le sud. Sa beauté et sa grandeur font malheureusement de lui un oiseau convoité comme trophée de chasse.

Pour plus de chances d'observation

Le harfang est beaucoup plus actif le jour que la nuit. Au Québec, il séjourne dans nos régions peuplées surtout dans les régions agricoles le long du fleuve St-Laurent, depuis le sud-ouest jusqu'en Gaspésie. Il montre une nette préférence pour les grandes étendues à découvert. Vous le verrez perché seul au haut d'un lampadaire, d'un poteau électrique ou d'un piquet de clôture. Bien des gens sont agréablement surpris, lorsque sans s'y attendre, il l'aperçoivent au sommet d'un quelconque perchoir sur le bord d'une autoroute.

ÉcoConseils

Faites connaître notre oiseau emblème au Québec! Sa position au sommet de la chaîne alimentaire ainsi que les conditions de vie difficiles qui prévalent dans l'écosystème fragile de l'Arctique dont il fait partie, font que cette espèce ne sera jamais abondante. Il est donc souhaitable de veiller à

Références utilisées

Boisclair, J. *Les oiseaux familiers du Québec*. Éditions internationales Alain Stanké Ltée, Louiseville, 1980.

Cayouette, R. Et Grondin, J.L. *Les oiseaux du Québec*. Société Zoologique de Québec, Orsainville, 1977.

Cyr, A. Et J. Larivée. *Atlas saisonnier des oiseaux du Québec*. Presses de l'Université de Sherbrooke et Société de Loisir Ornithologique de l'Estrie, Sherbrooke, 1995.

Delannois, A. *Les oiseaux de chez-nous*. Les Éditions Héritage Inc., Saint-Laurent, 1990.

Godfrey, W.E. *Les oiseaux du Canada*. Édition révisée, Musée National du Canada, Ottawa, 1986.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

Quelques liens

[Le Harfang des neiges](#)

http://www.cws-scf.ec.gc.ca/hww-fap/hww-fap.cfm?ID_species=45&lang=f

Fiche d'information du Service canadien de la faune dans la série "La faune de l'arrière-pays".

[Paul Asimow's snowy owl page](#)

<http://expet.gps.caltech.edu/~asimow/owls/>

Plus de 45 images de Harfang des neiges, ainsi qu'une liste de traductions du nom "Harfang des neiges" en 24 langues!

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

Le Merle d'Amérique

Rouge-gorge, grive - American Robin (*Turdus migratorius*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: passeriformes
- Famille: muscicapidés (gobe- mouches, grives, merles)
- Sous-famille: turdinés (grives, merles)

Description physique

Le Merle d'Amérique est un relativement gros passereau. Sa longueur totale, incluant la queue de 9,5 à 10,5 cm, varie entre 23,0 et 27,5 cm. Sa masse oscille autour de 77,3 g. L'envergure totale est de 36,9 à 41,2 cm.

Le plumage du mâle est presque entièrement gris foncé sur le dessus. La gorge est rayée de blanc. La poitrine est de couleur rouge brique et le bas de son abdomen, blanc. Les yeux sont bruns, le bec est jaune et les pattes, noirâtres. La livrée de la femelle est semblable mais plus pâle et terne. Le plumage des juvéniles est comparable à celui de la femelle. La poitrine est toutefois grivelée.

Habitat et alimentation

Le Merle d'Amérique niche depuis la limite de la végétation arborescente en Alaska et dans tout le Canada jusqu'au sud du Mexique. Il hiverne dans le sud du Canada jusqu'au Guatemala et au sud de la Floride. Au Québec, il nidifie jusqu'à la limite des arbres. Il ne fréquente cependant pas les forêts denses et les grandes zones de tourbières. En milieu rural, il s'installe dans les boisés et les fourrés, près des fermes et des clairières. En milieu urbain ou dans les secteurs résidentiels, il niche aussi bien dans les arbres et les buissons, près des habitations, que sur des clôtures, des gouttières ou des rebords de fenêtres.

Au printemps, le merle se nourrit principalement de vers de terre, de larves d'insectes et d'insectes adultes. Par la suite, il devient progressivement frugivore.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 11 à 14 jours
- Nombre de couvées par année: 2, rarement 3
- Nombre de petits par couvée: 3 ou 4

Dès leur arrivée, à la mi-avril, les mâles établissent les limites de leur territoire. Quelques jours plus tard, arrivent les femelles. Il y a alors formation des couples, pour une saison. La femelle recherche ensuite un emplacement où construire son nid. Au Québec, pour la première couvée, elle choisit souvent un conifère. Pour la deuxième couvée, si elle décide de changer de nid, elle semble préférer les feuillus.

Le nid, installé la plupart du temps à une hauteur allant de 1,4 à 4,0 m, consiste en une coupe de tiges et de brindilles consolidée à l'aide d'une épaisse couche de boue. Une fois terminé, la femelle y pond 3 ou 4 oeufs bleus qu'elle couve seule pendant 11 à 14 jours environ.

Après l'éclosion, le mâle et la femelle s'occupent de nourrir les oisillons, d'abord par régurgitation, puis en leur apportant principalement des larves d'insectes et des vers de terre. Les jeunes quittent le nid vers l'âge de 11 à 16 jours. Ils sont alors pris en charge par le mâle pendant encore près de 2 semaines, tandis que la femelle entreprend une seconde couvée.

Moeurs

Année après année, le Merle d'Amérique retourne très souvent sur les mêmes sites de reproduction. Les mâles se montrent particulièrement territoriaux dès leur arrivée et pour toute la période de reproduction, ce qui n'empêche cependant pas le chevauchement de deux territoires de merles. Au besoin, les femelles n'hésitent pas à s'impliquer pour défendre leur nid, surtout si l'intrus est de la même espèce. Les cris alors émis sont des "tut-tut-tut" entêtés ou des "tiîp" courts et stridents.

Le chant du merle est bien connu et très agréable. Il consiste en une série de strophes ascendantes et descendantes de 2 ou 3 syllabes souvent longuement enchaînées, qu'on peut traduire par "ti-lût, ti-lulût".

La longévité record enregistrée pour le Merle d'Amérique est de près de 14 ans. En milieu urbain, le principal prédateur de cet oiseau chanteur est sans contredit le chat.

Statut de l'espèce

Le Merle d'Amérique est un nicheur migrateur abondant au Québec.

Pour plus de chances d'observation

Il est facile de repérer le Merle d'Amérique à l'aube et au crépuscule puisque, souvent perché bien à la vue, il en profite alors pour faire entendre son chant mélodieux. Une pluie fine favorise aussi l'observation du merle car elle incite les vers de terre à faire surface. Or, quel merle voudrait se priver de pareille bombance?!

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
--	---------------------	--------------------------------------

La Mésange à tête noire

Black-capped Chickadee (*Parus atricapillus*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: passeriformes
- Famille: paridés (mésanges)

Description physique

La Mésange à tête noire est rondette mais un peu plus petite que le moineau. Sa longueur totale, incluant la queue de 5,8 à 7,3 cm, varie entre 12,3 et 14,5 cm. Son poids s'élève à peine à 10,8 g en moyenne. Son envergure totale atteint entre 19,0 et 21,6 cm.

Le plumage de la Mésange à tête noire est principalement gris olive sur le dos. Sur la tête et sur la gorge, il est noir. Les joues et le ventre sont blancs, les flancs, chamois. Des bordures blanches tranchent sur les ailes et la queue de couleur ardoise noirâtre. Le bec, court mais très robuste, est noir. Les pattes sont gris bleuâtre foncé.

Mâles et femelles ont un plumage semblable. La livrée des juvéniles est comparable mais plus terne.

Habitat et alimentation

L'aire de répartition de la Mésange à tête noire s'étend de l'Alaska jusqu'à Terre-Neuve, et dans l'ensemble des États du nord des États-Unis. Au Québec, on rencontre l'espèce jusqu'au sud de la baie James puis, à l'est, jusqu'en Gaspésie et sur l'île d'Anticosti.

La Mésange à tête noire vit dans les forêts mixtes ou feuillues. Elle s'accommode aussi des massifs arborescents et arbustifs des milieux urbains et fréquente les mangeoires. Son régime alimentaire est surtout constitué d'insectes mais il comporte aussi des oeufs et des larves d'insectes, des graines et des petits fruits sauvages.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 12 ou 13 jours
- Nombre de couvées par année: 1, rarement 2
- Nombre d'oeufs par couvée: 6 à 8

Certaines Mésanges à tête noire s'apparient en hiver et au printemps. Mais la plupart des couples se forment à l'automne. Vers la mi-mars, à moins d'avoir trouvé un trou de pic abandonné ou une maisonnette convenable, ceux-ci creusent une cavité dans un arbre pourri, à une hauteur ne dépassant pas 15 m. Ils y construisent ensuite leur nid à l'aide de matériaux souples, tels de la mousse, des fibres végétales, des poils et des plumes.

La date de ponte varie beaucoup mais se situe habituellement entre la troisième semaine d'avril et la première semaine de juillet. La couvée compte en général de 6 à 8 oeufs blanc terne marqués de points brun rougeâtre. Seule la femelle en assure l'incubation, laquelle dure de 12 ou 13 jours. Pendant ce temps, le mâle se charge d'apporter fréquemment de la nourriture à sa compagne.

Après l'éclosion, les oisillons sont nourris par le couple. Ils quittent le nid pour la première fois vers l'âge de 16 jours mais demeurent dépendants de leurs parents encore 2 à 4 semaines. Ils pourront se reproduire dès l'année suivante.

Moeurs

La Mésange à tête noire est généralement curieuse et grégaire. En milieu boisé, elle passe rarement inaperçue. En effet, qui n'a jamais entendu son sympathique "tchic-a-di-di-di" ou encore, son sifflement clair "ti-u-u" dont la première note est plus aiguë?

Cinq à 7 semaines avant la ponte de ses oeufs, la Mésange à tête noire se délimite toutefois un territoire. Celui-ci diminue à mesure que la période de nidification progresse. Le mâle et la femelle le défendent jusqu'à la fin de la période de reproduction.

Pendant toute la durée de la nidification, les adultes se font très discrets. À l'occasion seulement, un simple "fi-bi" sifflant et plaintif révèle leur présence. L'oiseau redevient cependant volubile aussitôt que les jeunes sortent du nid pour entreprendre leur vagabondage automnal. Il y a alors dissolution des groupes familiaux et formation de troupes hivernales, lesquelles sont constituées d'individus provenant de familles distinctes.

La mésange accompagne souvent les roitelets, les sittelles et les pics, mais elle ne migre pas. Lorsqu'elle s'alimente, il n'est pas rare de la voir exécuter des mouvements acrobatiques.

La Mésange à tête noire connaît une mortalité hivernale et printanière importante. On a toutefois enregistré une longévité record de 12 ans et 5 mois chez au moins un individu de l'espèce.

Statut de l'espèce

La Mésange à tête noire est un nicheur résident abondant au Québec.

ÉcoConseil

Peu après la ponte, il vaut mieux éviter de déranger les parents car ils pourraient désertier le nid.

Pour plus de chances d'observation

Au printemps, profitez du temps où le feuillage des arbres est encore absent ou réduit pour aller dans les bois. La Mésange à tête noire qui s'affaire à creuser sa cavité, est alors facile à repérer. L'hiver, pour l'attirer à votre mangeoire, attachez un morceau de suif à l'écorce d'un arbre situé à proximité et prévoyez des graines de tournesol.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

L'Oie des neiges

Oie blanche, Oie bleue - Snow Goose (*Chen caerulescens*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: ansériformes
- Famille: anatidés (cygnes, oies, canards)
- Sous-famille: ansérinés (cygnes, oies)

Description physique

L'Oie des neiges est grande. Comparée au canard, son cou est plus long et son corps, plus massif. Sa longueur totale varie entre 63 et 76 cm, en incluant la queue de 13 à 16 cm de long. Le mâle pèse en moyenne 3,1 kg, la femelle, plus ou moins 2,8 kg. L'envergure totale atteint entre 1,34 et 1,52 m.

Chez les adultes, le plumage est généralement tout blanc, sauf à l'extrémité des ailes où il est noir. Le bec fort et rosé est garni, sur les côtés, de lamelles noires. Les pattes sont rose chair. Chez le juvénile, la livrée apparaît plus ou moins grise sur le dessus de la tête et du corps. Ailleurs, elle est toute blanche, sauf sur le bout des ailes qui est noir. Le bec est brunâtre ou noirâtre. Les pattes sont gris violacé.

Parce qu'elle fouille le sol pour s'alimenter, l'Oies des neiges est souvent tachée de couleur rouille sur la tête, une partie du cou et de la poitrine.

Certains individus ont une coloration gris bleu foncé et la tête blanche.

En vol, bien qu'elle soit toujours en bande, l'Oie des neiges ne forme que très rarement le "V" caractéristique des bernaches. Son battement d'ailes est en outre plus rapide et moins ample que celui de la bernache.

Habitat et alimentation

En Amérique du Nord, l'Oie des neiges niche dans le nord de l'Alaska, les régions arctiques du Canada et le nord du Groenland. Elle hiverne principalement dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique et aux États-Unis. Durant la migration, l'Oie des neiges s'arrête volontiers dans les marais d'eau douce ou salée, sur les lacs, dans les champs de céréales et sur les bancs de sable. Elle se nourrit surtout des rhizomes de scirpe et de spartine mais son régime peut aussi comporter des bulbes de renouée, des racines d'oxytropis (une légumineuse) et des grains de maïs.

Reproduction

- Durée de l'incubation: environ 24 jours
- Nombre de couvée par année: 1
- Nombre d'oeufs par couvée: 3 à 5, parfois jusqu'à 9

L'Oie des neiges est monogame. Elle s'apparie pour la vie vers l'âge de 3 ans. Une fois sur son aire de nidification, vers la fin de mai, le couple cherche un endroit où s'établir. Ce peut être dans une prairie, sur un terrain accidenté ou encore, sur le versant exposé d'un ravin.

Le nid, façonné à même le sol, consiste en une petite dépression tapissée d'herbes, de racines et de duvet. Vers le début de juin, la femelle y pond généralement de 3 à 5 oeufs blancs ou crème qu'elle couve pendant environ 24 jours, tandis que le mâle monte la garde à proximité.

Un ou 2 jours après l'éclosion, les oisons sont conduits hors du nid par leurs parents. Après 6 semaines d'alimentation intense, ils ont presque atteint la taille adulte et sont prêts à prendre leur envol vers le sud. Ils continueront néanmoins d'être accompagnés de leurs parents pendant presque un an.

Si le froid et la neige ont beaucoup retardé le début de la nidification, il arrive que la femelle ponde au hasard, sans couvrir ses oeufs, le trop court été boréal ne lui permettant plus de mener à terme une progéniture.

Moeurs

L'Oie des neiges est grégaire. Elle niche en colonies éparses pouvant compter jusqu'à plusieurs centaines de couples. Sa structure sociale repose toutefois sur le groupe familial. Pendant la nidification, le mâle défend donc un territoire entourant son nid. Une fois les oisons nés, les parents voient aussi à protéger une zone autour de leur couvée, ce qui entraîne parfois des querelles, même sur les aires d'alimentation.

Du début d'avril à la fin de mai, d'immenses volées bruyantes d'Oies des neiges arrivent de plus en plus nombreuses sur les rives du Saint-Laurent. Venant de la côte est des États-Unis, elles en profitent pour accumuler des réserves énergétiques avant de continuer leur route vers leurs aires de reproduction arctiques. Elles refont une halte prolongée le long du Saint-Laurent, entre la fin de septembre et le début de novembre. Pendant ces escales, on peut souvent les entendre émettre en chœur un fort "houc" aigu et nasillard.

L'Oie des neiges vit jusqu'à 17 ans, parfois davantage. Outre l'homme, ses principaux prédateurs sont le renard, le loup et le Carcajou.

Statut de l'espèce

Très peu d'Oies des neiges nichent au Québec. L'espèce apparaît cependant de plus en plus abondante lors de ses haltes migratoires, surtout entre le lac Saint-Pierre et l'Île Verte. Grâce, entre autres, à la création de refuges et de réserves fauniques, de même qu'à la législation interdisant la chasse aux oiseaux migrants au printemps, la population des oies empruntant le corridor du Saint-Laurent compterait maintenant près de 500 000 individus.

Pour plus de chances d'observation

Au printemps, vous pouvez vous rendre dans la plaine de Baie-du-Febvre (au lac Saint-Pierre). Rappelez-vous cependant que la réserve de Cap Tourmente, à l'est du village de Saint-Joachim (dans la région de Québec), représente la principale halte utilisée par l'Oie des neiges à l'automne. Les battures de Montmagny semblent aussi beaucoup appréciées.

Références utilisées

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Surprenant, M., *Les oiseaux aquatiques du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1993.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

La Paruline à croupion jaune

Fauvette à croupion jaune - Yellow-rumped Warbler (*Dendroica coronata*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: passeriformes
- Famille: embérizidés (parulines, tangaras, cardinaux, passerins, bruants, carouges, sturnelles, orioles, quiscales)

Description physique

La Paruline à croupion jaune est à peine plus petite que le moineau. Sa longueur totale varie entre 12,0 et 15,5 cm, en incluant la queue de 5,5 à 5,9 cm. Son poids oscille en moyenne autour de 12 à 13 g.

Le plumage nuptial du mâle est principalement gris-bleu rayé de noir sur le dessus et blanc dessous. Une tache jaune vif marque le dessus de la tête, le devant de chacune des ailes et le croupion. Du noir dessine un masque sur les yeux, et un "U" inversé sur la poitrine. Le bec effilé et pointu de cette paruline est noir. Les pattes sont noirâtres. La livrée de la femelle est semblable mais gris-brun plutôt que gris-bleu. Le masque est aussi plus terne.

Le plumage d'hiver du mâle et de la femelle est plus terne.

Sur le terrain, la Paruline à croupion jaune se distingue aisément à son "tchèp" sec et sonore.

Habitat et alimentation

En Amérique du Nord, la Paruline à croupion jaune niche, grosso modo, de l'Alaska et du Labrador jusqu'au nord-est des États-Unis et au Guatemala, ce qui inclut les provinces canadiennes. Au Québec, elle nidifie dans toutes les régions depuis le sud jusqu'à la limite des arbres, sauf dans l'Ungava.

Étant plutôt boréale, la Paruline à croupion jaune préfère les forêts conifériennes ou mixtes parvenues à maturité ou encore, celles d'âge moyen, surtout si les épinettes, le sapin baumier ou le mélèze laricin y croissent bien. On l'y retrouve principalement dans les secteurs clairsemés ou près des lisières. Elle fréquente aussi les plantations de conifères.

Pendant la période de nidification, la Paruline à croupion jaune se nourrit d'abondantes quantités d'insectes, dont la tordeuse des bourgeons de l'épinette. En période d'hivernage, son régime se compose surtout de graines

et de petit fruits, tels ceux des genévriers, des viornes, des sumacs et des myriques.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 11 à 13 jours
- Nombre de couvées par année: 1 ou 2
- Nombre d'oeufs par couvée: 3 ou 4, en général

Le nid volumineux et profond de la Paruline à croupion jaune est généralement construit dans un conifère, à une hauteur variant le plus souvent de 2 à 6 m du sol. Il est fait de brindilles, de morceaux d'écorce, de touffes de mousse et de lichen, et d'autres matières végétales grossièrement tissées. La femelle en tapisse l'intérieur avec des plumes, de façon à ce que leurs bouts soient recourbés au-dessus des oeufs et puissent les protéger même lorsqu'elle s'absente du nid.

La ponte débute vers la troisième semaine de mai et produit généralement de 3 ou 4 oeufs blancs marqués d'éclaboussures et de points bruns. L'incubation, d'une durée de 11 à 13 jours, est presque entièrement assurée par la femelle, le mâle ne prenant place sur le nid que très occasionnellement.

Au cours de la journée suivant l'éclosion, la femelle couve régulièrement ses oisillons. Par la suite, elle délaisse de plus en plus cette activité pour pouvoir contribuer, comme le mâle, à l'alimentation de ses petits. Ceux-ci quittent le nid à l'âge de 12 à 14 jours. Ils sont en mesure de voler 2 ou 3 jours plus tard. À un an, ils peuvent se reproduire.

Moeurs

Parmi les 27 espèces de parulines nichant au Québec, la Paruline à croupion jaune est la première à nous arriver au printemps et la dernière à nous quitter à l'automne. Les mâles commencent à apparaître vers la fin d'avril et sont suivis par les femelles quelques jours plus tard.

Pour défendre leur territoire, les mâles se montrent très loquaces. Leur chant typique rappelle le bruit d'une petite chaîne qu'on agite, devenant tantôt plus aigu, tantôt plus grave. Il comporte toutefois des variations saisonnières, voire même journalières.

La Paruline à croupion jaune traverse souvent son territoire d'un bout à l'autre, tandis qu'elle s'alimente. Elle vole alors d'arbre en arbre, préférant généralement les zones inférieures.

La longévité record enregistrée pour l'espèce s'élève à moins de 7 ans.

Statut de l'espèce

La Paruline à croupion jaune est un nicheur migrateur abondant. Dans les régions nordiques du Québec, elle est l'une des parulines les plus communes et les plus largement réparties. Plus au sud, sa population a connu une augmentation en raison du reboisement en conifères.

Pour plus de chances d'observation

Dès la fin d'avril, vous pouvez apercevoir la Paruline à croupion jaune dans les secteurs clairsemés des forêts de conifères et des forêts mixtes où poussent bien les épinettes, le sapin et le mélèze, ou encore près des lisières de ces types de forêts. Observez surtout la zone inférieure des arbres et tendez l'oreille; le mâle chante à toute heure du jour. De la mi-septembre à la chute complète des feuilles des arbres, la Paruline à croupion jaune peut être vue dans les petits boisés, les buissons, en bordure des champs et des routes, ou même agrippée aux murs et aux gouttières des maisons, inspectant chaque recoin en quête de nourriture.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

Le Pic chevelu

Hairy Woodpecker (*Picoides villosus*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: piciformes (pics, toucans)
- Famille: picidés (pics)

Description physique

Le Pic chevelu est à peu près de la taille du Merle d'Amérique. Sa longueur totale atteint 21,5 à 26,5 cm, en incluant sa queue de 7,1 à 9,2 cm. Son poids oscille autour de 70,0 g chez le mâle et de 62,5 g chez la femelle. Son envergure totale varie entre 38,1 et 44,4 cm.

Le Pic chevelu a 4 doigts. Son plumage est noir et blanc. On le reconnaît à la large bande blanche qu'il porte sur le dos, aux plumes externes blanches de sa queue et à son bec noir, fort et pointu, presque aussi long que sa tête. Le mâle adulte, contrairement à la femelle, a aussi une tache rouge à l'arrière de la tête. Les jeunes fraîchement sortis du nid ont souvent des points rougeâtres ou jaunâtres sur la tête.

Le Pic mineur ressemble beaucoup au Pic chevelu mais il est plus petit. Le bec apparaît en outre nettement plus court que la tête. Son tambourinage et son cri sont aussi moins sonores que ceux du Pic chevelu.

Habitat et alimentation

Le Pic chevelu niche depuis les régions boisées du centre de l'Alaska et de presque tout le Canada, jusqu'en Amérique centrale, au Panama et aux îles Bahamas. Au Québec, il est présent partout au sud du 52^e parallèle. Le Pic chevelu recherche les forêts décidues à maturité. Mais il peut aussi s'installer dans les forêts mixtes ou conifériennes clairsemées, de même que dans les forêts en régénération. En hiver, il lui arrive de fréquenter les boisés urbains et les vergers.

Le Pic chevelu se nourrit principalement de larves et d'insectes qu'il trouve sous l'écorce des arbres.

Reproduction

- Durée de l'incubation: 11 à 15 jours
- Nombre de couvées par année: 1
- Nombre d'oeufs par couvée: 4

Le Pic chevelu est monogame. Dès la fin de décembre, grâce au tambourinage et aux vols rituels, les couples commencent à se former. Le printemps venu, le mâle cherche un arbre (un feuillu, si possible) de préférence encore vivant mais dont une section est morte ou en voie de pourrir. C'est là qu'il creuse une cavité. Le couple y construit ensuite son nid.

La ponte débute à compter de la deuxième semaine de mai et donne généralement 4 oeufs blancs par couvée. Leur incubation dure entre 11 et 15 jours. Elle est assurée par la femelle, le jour, et par le mâle, la nuit.

Après l'éclosion, les oisillons restent au nid 28 à 30 jours.

Pendant tout ce temps, la femelle et le mâle se relaient pour nourrir leurs petits. Après leur sortie du nid, les jeunes demeurent dépendants de leurs parents encore 14 jours environ. Ils seront toutefois aptes à se reproduire dès l'année suivante.

Moeurs

Le Pic chevelu est plutôt sédentaire. Mais l'hiver, il doit souvent couvrir de longues distances pour trouver sa nourriture.

Pour s'alimenter, le mâle s'attaque habituellement aux insectes profondément logés dans le bois. Dans ce but, il donne de grands coups de bec droits. Pour sa part, la femelle procède plutôt en soulevant systématiquement des morceaux d'écorce grâce à de petits coups de bec réguliers donnés de biais.

Le Pic chevelu ne défend pas de territoire d'alimentation. Mais au printemps, à partir du moment où il a choisi l'emplacement de son nid, le couple n'hésite pas à revendiquer l'exclusivité de son domaine. Cris (des "pîk" perçants) et tambourinages (coups de bec sur des surfaces dures) suffisent alors généralement pour intimider les intrus. Sinon, des coups de bec pourront aussi être distribués.

Le Pic chevelu doit souvent faire face à la prédation de l'Écureuil roux et d'autres animaux tels le Raton laveur. Mais on a noté, pour l'espèce, une longévité record de près de 16 ans.

Statut de l'espèce

Le Pic chevelu est un nicheur résident plus abondant dans le sud que dans le nord du Québec.

Pour plus de chances d'observation

Notez que le tambourinage du Pic chevelu se fait surtout entendre l'hiver et tôt au printemps. Vous pourriez donc l'ouïr au cours d'une randonnée à raquettes dans une forêt âgée. Mais, sachez qu'à partir du moment où il niche, ce pic se montre plutôt discret. Il ne redevient facile à repérer qu'après l'éclosion des oeufs, les oisillons se faisant alors bruyants et les adultes allant et venant autour du nid. C'est dire que, de la mi-juin à la mi-juillet, lors de vos sorties en forêt, vos chances de l'apercevoir sont particulièrement bonnes.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Éditeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

$\leq$ <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> $\geq$
----------------------------	--------------	--------------------------

Le Plongeon huard

Huart à collier, plongeon imbrin - Common Loon (*Gavia immer*)

Classification

- Classe: oiseaux
- Ordre: gaviiformes
- Famille: gaviidés (plongeurs)

Description physique

Le Plongeon huard est plus gros que la plupart des canards. Sa longueur totale atteint 71 à 89 cm. Son poids oscille autour de 3,6 à 4,5 kg. Son envergure totale est de 1,47 m.

Les adultes ont un plumage identique. L'été, la tête et le cou sont noirs. Mais, sur le cou, de courtes lignes verticales dessinent un collier blanc incomplet. Le ventre est blanc. Le dos ressemble à un damier noir et blanc. Le bec droit et effilé, de même que les pattes sont noirâtres. L'hiver, la livrée des Plongeurs huards est plus terne. Sur le dessus, elle paraît grisâtre. Sur le devant du cou et la poitrine, elle est blanchâtre. Les juvéniles de moins de 3 ans ont un plumage semblable au plumage hivernal des adultes, quoique d'abord plutôt brunâtre.

Le Plongeon huard, comme son nom l'indique, plonge souvent. Lorsqu'il nage, il est souvent à demi-submergé et tient son long bec à l'horizontale. Pour prendre son envol, il court sur l'eau. Il s'y pose ensuite en glissant sur le ventre. En vol, il a une allure voûtée. Sur la terre ferme, il se déplace maladroitement.

Habitat et alimentation

Le Plongeon huard se retrouve un peu partout au Canada et dans le nord des États-Unis. Au Québec, il niche dans presque toutes les régions, sauf dans la plaine du Saint-Laurent, aux abords de la rivière des Outaouais et le long du Saint-Laurent, en aval de Trois-Rivières. Il hiverne sur les côtes Atlantique et Pacifique.

Pour la période de nidification, le Plongeon huard recherche des lacs tranquilles, aux eaux claires et d'une superficie d'au moins 5 hectares, comprenant en outre de vastes étendues d'eau libre assez profondes. Son régime alimentaire se compose surtout de poissons, mais comporte aussi des invertébrés, des amphibiens et des végétaux, auxquels s'ajoutent parfois des petits canetons.

Reproduction

- Durée de l'incubation: de 26 à 31 jours
- Nombre de couvées par année: 1
- Nombre d'oeufs par couvée: 2

Le Plongeon huard est monogame et s'apparie généralement pour la vie. En vue de la reproduction, le couple installe habituellement son nid sur une île ou sur la grève, près de zones d'eau suffisamment profondes pour pouvoir y plonger en cas de danger. Ce nid consiste en une dépression sans garniture sur le sol ou en un amas de végétaux aquatiques. À compter de la mi-mai, la femelle y pond, en général, 2 oeufs de couleur variant du vert olive au brun olive, avec des taches de noir ou de brun. Ces oeufs sont couvés par les 2 parents pendant 26 à 31 jours.

Les jeunes quittent le nid dès leur premier jour. Mais pendant leurs 3 premières semaines, ils sont souvent transportés sur le dos des parents. Ces derniers se chargent d'ailleurs de les nourrir jusqu'à l'âge de 8 semaines. Les jeunes commencent à voler vers l'âge de 11 semaines et peuvent quitter leur lac natal peu de temps après. Ils atteignent l'âge de reproduction à 3 ans.

Moeurs

Le Plongeon huard utilise souvent les mêmes territoires, année après année. Pour intimider les intrus, il peut jodler, tremper son bec dans l'eau, étirer le cou, danser en cercle, plonger en vue d'éclabousser autour de lui, se dresser, ou encore, s'élancer à toute vitesse vers l'intrus en battant l'eau de ses ailes.

Un couple de Plongeurs huards peut occuper un lac entier ou même 2, si le lac choisi pour la nidification est très petit. Les lacs de plus de 50 ha sont toutefois fréquemment partagés par deux couples ou plus. De grands secteurs peuvent alors demeurer neutres, c'est-à-dire non défendus.

Pour communiquer entre eux, les Plongeurs huards émettent souvent un faible ululement. Leurs trois autres principaux cris (un long trémolo, un ioulement inquiétant et un hurlement plaintif rappelant celui du loup) sont impressionnants.

À la fin de l'hiver, pendant leur mue, les adultes perdent temporairement leur capacité de voler. Heureusement, ils se trouvent alors sur des plans d'eau où la nourriture abonde et où il est facile d'échapper aux prédateurs.

Le Plongeon huard qui survit à ses deux premières semaines de vie peut aisément vivre plus de sept ans, les gros poissons, les tortues et les grands oiseaux étant ses principaux prédateurs.

Statut de l'espèce

Le Plongeon huard est un migrateur nicheur commun au Québec. On estime sa population québécoise à quelque 50 000 individus. Sa chasse est interdite.

ÉcoConseils

Le Plongeon huard est extrêmement sensible au dérangement humain, surtout pendant la période de couvaison et d'élevage. Il vaut donc mieux l'observer à bonne distance et se montrer très discret pour éviter qu'il ne déserte et que sa couvée périsse.

Pour plus de chances d'observation

Le Plongeon huard se rencontre sur la plupart des lacs canotés du Québec. Ses vocalises et ses cris s'entendent à de grandes distances.

Références utilisées

Cayouette, R. et J.-L. Grondin, *Les oiseaux du Québec*, Société zoologique de Québec, Orsainville, 1972.

David, N., *Les meilleurs sites d'observation des oiseaux au Québec*, Québec Science Editeur, Sillery, 1990.

Gauthier, J. et Y. Aubry (sous la direction de), *Les oiseaux nicheurs du Québec: Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada (région du Québec), Montréal, 1995.

Godfrey, W.E., *Les oiseaux du Canada*, Édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Peterson, R.T., *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Éditions Marcel Broquet Inc., Laprairie (Québec), 1994.

Surprenant, M., *Les oiseaux aquatiques du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1993.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

La Couleuvre rayée

Common Garter Snake (*Thamnophis sirtalis*)

Classification

- Classe: reptiles
- Ordre: squamates (iguanes, lézards, boas, couleuvres, crotales)
- Sous-ordre: serpents
- Famille: colubridés (couleuvres)

Description physique

La couleuvre rayée est un serpent de taille moyennement petite. La longueur totale du mâle fait généralement 39,2 à 76,4 cm; celle de la femelle, 46,9 à 119,5 cm. Le nouveau-né mesure entre 15,0 et 19,7 cm de long.

Sa peau, brune ou noire, parfois grise ou cannelle, est habituellement ornée de 3 bandes longitudinales jaunes, brunâtres ou grises, parfois avec du rouge à certains endroits. La bande centrale se trouve sur la rangée d'écailles médianes courant le long de son dos. Les 2 bandes latérales apparaissent sur les deuxième et troisième rangées d'écailles, à partir du bord des écailles ventrales. Entre ces bandes se dessine un damier bien visible composé de carrés noirs ou bruns.

Habitat et alimentation

La couleuvre rayée vit dans toutes les provinces canadiennes, sauf à Terre-Neuve. Elle habite aussi à la grandeur des États-Unis, à l'exception des régions désertiques du sud-ouest. Elle est l'unique espèce de couleuvre en Alaska. Au Québec, on la rencontre sur tout le territoire, depuis le sud jusqu'à la Baie d'Hudson. Elle fréquente les aires ouvertes dans les bois, les champs, près des fermes, le long des routes, sur les terrains marécageux ou sur le bord des lacs, des étangs ou des ruisseaux.

La couleuvre rayée se nourrit de vers de terre, de grenouilles, de salamandres, de campagnols et de petits oiseaux. À l'occasion, son menu comporte aussi des crustacés, des sangues, des petits poissons ou des chenilles.

Reproduction

- Période d'accouplement: au printemps, parfois à l'automne
- Nombre de portées par année: 1
- Nombre de petits par portée: 10 à 30, en moyenne
- Période de mise bas: fin juin au début d'octobre

La couleuvre rayée s'accouple à sa sortie d'hibernation, au printemps, ou parfois à l'automne. La copulation peut avoir lieu aussi bien par terre que dans un arbre.

La couleuvre rayée étant ovovivipare, les petits se développent indépendamment à l'intérieur de la femelle et naissent complètement formés et autonomes. Leur naissance a surtout lieu à la fin de juin et au mois d'août, mais plus au nord, elle peut tarder jusqu'au début d'octobre.

Une portée peut compter de 3 à 85 rejetons, selon la grosseur et l'âge de la femelle. Mais plus la femelle se fait vieille, moins les nouveaux-nés sont nombreux. On en dénombre généralement 10 à 30 par portée. Les jeunes couleuvres deviennent aptes à s'accoupler dès leur deuxième automne.

Moeurs

La couleuvre rayée est diurne. Pour se déplacer avec aisance sur la plupart des surfaces, elle utilise ses écailles, lesquelles sont associées à des muscles internes.

Vers la fin d'octobre ou le début de novembre, la couleuvre rayée se réfugie en groupe, parfois avec d'autres espèces, dans des sols mous exposés au sud, ou encore dans des fissures de rochers.

Elle demeure sans manger jusqu'aux premières chaleurs du printemps. Exceptionnellement, elle peut cependant sortir de sa cache, le temps de se chauffer un peu, si le soleil est au rendez-vous.

Pour trouver une proie, la couleuvre rayée doit surtout miser sur sa grande sensibilité aux vibrations et aux odeurs, sa vue étant relativement basse. Ses petites dents acérées, qui sont dirigées vers l'arrière de sa bouche et se renouvellent sans cesse, ne lui permettent ni de broyer ni de déchirer sa nourriture. Elles lui assurent toutefois de garder sa proie, une fois l'ingestion entamée.

La plupart du temps, lorsqu'elle se sent menacée, la couleuvre rayée fuit. Pour impressionner son assaillant, il lui arrive cependant de se lover, de se gonfler et d'excréter un liquide d'odeur fétide. Elle peut même mordre. Mais elle est incapable de blesser sérieusement.

La couleuvre rayée a de nombreux prédateurs dont le raton laveur, le renard roux, le vison d'Amérique, la mouffette rayée, les buses, la couleuvre tachetée, les tortues et les grosses grenouilles.

Statut de l'espèce

Au Québec, la couleuvre rayée demeure le serpent le plus communément observé.

Pour plus de chances d'observation

Lors de vos sorties diurnes dans les sous-bois ou les champs, soulevez les débris ou les pierres. Vous pourriez y trouver plus d'une couleuvre. N'oubliez surtout pas de remettre les pierres en place après observation.

Références utilisées

Cimon, A., *Les reptiles du Québec, bioécologie des espèces et problématique de conservation des habitats*, Ministère Loisir, Chasse et Pêche, Québec, 1986.

Cook, F.R., *Introduction aux amphibiens et reptiles du Canada*, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 1984.

Mélançon, C., *Inconnus et méconnus (Amphibiens et reptiles de la province de Québec)*, 2^e édition, Société zoologique de Québec inc., Orsainville, 1961.

Wright, A. & A.A. Wright, *Handbook of snakes of United States and Canada*, tome 2, Comstock, New York, 1957.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
--	---------------------	--------------------------------------

La Tortue peinte

Painted Turtle (*Chrysemys picta*)

Classification

- Classe: reptiles
- Ordre: testudines (tortues)
- Famille: émydides (tortues d'étangs et de marécages)

Description physique

La Tortue peinte n'est pas très grande. Sa longueur maximale atteint 18 cm. Le mâle est généralement un peu plus petit que la femelle. Il mesure en moyenne 11,5 cm de long alors que la femelle fait en moyenne 14 cm de long. La longueur moyenne de la carapace du nouveau-né est de 2,5 cm et sa largeur, d'environ 2,4 cm.

La sous-espèce (*C. p. marginata*) rencontrée au Québec a la tête et le haut de la queue ornés de bandes rouges. Le cou, les membres et la surface inférieure de la queue portent des bandes jaunes. La dossière, généralement foncée, varie du verdâtre au noir et est traversée en son centre par une bande rouge. Les bordures claires des écailles centrales et latérales de sa dossière sont désalignées et étroites. Les bordures supérieures et les surfaces inférieures des écailles marginales de sa dossière sont marquées de rouge. Son plastron jaune a une marque centrale foncée, unie ou recouverte de taches ou de raies rouges.

Habitat et alimentation

La Tortue peinte est largement distribuée à travers tout le continent nord-américain. Au Canada, on en rencontre 3 sous-espèces: *C.p. picta* en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick; *C.p. marginata* dans le sud du Québec et de l'Ontario; *C.p. belli* dans le nord-ouest de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, le sud-est de l'Alberta, le sud de la Colombie-Britannique et l'île de Vancouver.

Au Québec, la Tortue peinte est surtout présente dans l'Outaouais, les basses-terres du Saint-Laurent et les Laurentides. Elle fréquente les étangs, les marécages, les rivières et les lacs.

La Tortue peinte se nourrit principalement de végétation aquatique, de têtards, de larves de salamandres, d'insectes, de vers, d'écrevisses et de petits mollusques. Elle peut aussi manger de la charogne.

Reproduction

- Période de l'accouplement: printemps
- Période de la ponte: juin à la mi-juillet
- Nombre de couvées par année: 1
- Nombre d'oeufs par couvée: 5 à 8
- Éclosion des oeufs: septembre

La Tortue peinte s'accouple dans l'eau, au printemps. Le mâle fait les premières avances. Il suit à la nage la femelle de son choix puis, tout à coup, la dépasse, revient vers elle et, à l'aide de ses longues griffes antérieures, lui gratte rapidement les joues.

Il la tétille ainsi plusieurs fois avant que n'aie lieu la copulation.

À compter de juin jusque vers la mi-juillet, les femelles fécondées quittent momentanément leur plan d'eau pour aller pondre. Habituellement, elles recherchent des milieux sablonneux mais peuvent se contenter de terrains rocheux ou argileux. Grâce à leurs pattes postérieures palmées jusqu'aux griffes, elles y creusent un petit trou dans lequel elles pondront, à courts intervalles, entre 5 et 8 oeufs blancs ou crème. De forme ovale, ils mesurent chacun environ 2,3 cm par 3,3 cm. Avant de regagner l'eau, les femelles les recouvrent des déblais et prennent soin d'égaleriser la surface de leur nid avec leur plastron.

Les petites tortues émergent le plus souvent tard à l'automne, parfois le printemps suivant. Elles sont autonomes dès leur naissance et grandiront, en général, d'environ 3 cm par an. Mais elles ne seront aptes à se reproduire que vers l'âge de 3 ou 4 ans.

Moeurs

La Tortue peinte est diurne et se nourrit normalement sous l'eau. L'été, elle a cependant l'habitude de prendre des bains de soleil sur des bûches, des pierres ou des souches émergeant de l'eau, ou encore sur les rives du plan d'eau où elle vit. Si l'espace est trop restreint, plusieurs individus n'hésiteront pas à s'empiler les uns sur les autres.

La Tortue peinte est très résistante au froid. Néanmoins, l'hiver, elle s'enfouit dans la boue ou sous les débris qui recouvrent le fond de son plan d'eau. Elle peut aussi emprunter une hutte de rats musqués ou se cacher dans une cavité située à même la rive.

De temps à autre, la Tortue peinte mue. La couche extérieure de ses écailles dermiques tombant, il devient difficile, avec les années, d'estimer son âge.

Les très jeunes Tortues peintes sont vulnérables, notamment face à l'achigan, au ouaouaron et au Grand Héron. Plus tard, elles peuvent devenir la proie du rat musqué et de la loutre, entre autres.

Statut de l'espèce

La Tortue peinte est généralement abondante dans toute son aire de distribution au Canada.

Pour plus de chances d'observation

À la moindre alerte, la Tortue peinte plonge sous l'eau. Pour pouvoir l'observer, il faut donc se faire très discret.

Références utilisées

Bider, J.R. et S. Matte, *L'Atlas des amphibiens et reptiles du Québec*, Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 1994.

Cimon, A., *Les reptiles du Québec, bioécologie des espèces et problématique de conservation des habitats*, Ministère Loisir, Chasse et Pêche, Québec, 1986.

Carr, A., *Handbook of Turtles (The Turtles of the United States, Canada, and Baja California)*, Cornell University Press, New York, 1952.

Cook, F.R., *Introduction aux amphibiens et reptiles du Canada*, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 1984.

Mélançon, C., *Inconnus et méconnus (Amphibiens et reptiles de la province de Québec)*, 2^e édition, Société zoologique de Québec inc., Orsainville, 1961.

Oliver, J.A., *The Natural History of North American Amphibians and Reptiles*, D. Van Nostrand Company inc., New York, 1955.

Cette fiche a été rédigée par le Musée canadien de la Nature pour l'ÉcoRoute de l'information

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

Le Béluga

Baleine blanche - Marsouin blanc - White Whale (*Delphinapterus leucas*)

Classification

- Classe: mammifères
- Ordre: cétacés
- Sous-ordre: odontocètes (dauphins, marsouins, cachalots et baleines à bec)
- Famille: monodontidés (bélugas, narvals)

Description physique

Le Béluga tire son nom d'un mot russe qui signifie "blanchâtre". Mais, en fait, seuls les adultes sont blancs. Le nouveau-né (veau) est tout brun. Sa coloration change pour devenir bleuâtre à l'âge de deux ans (bleuвет), puis grisâtre à trois ans (blanchon). C'est entre l'âge de 5 à 10 ans qu'il devient blanc. Ses yeux sont bruns.

Comparé aux autres baleines, le Béluga n'est pas très gros. Les mâles adultes ont une longueur totale moyenne entre 3,65 m et 4,25 m et pèsent entre 450 kg et 1000 kg. La longueur totale des femelles adultes se situe entre 3,05 m et 3,65 m et leur poids atteint entre 250 kg et 700 kg. Les nouveaux-nés mesurent environ 1,4 m et pèsent entre 50 kg et 80 kg.

Le Béluga possède un corps fusiforme se terminant par une nageoire caudale profondément encochée. Sa peau lisse cache une épaisse couche de graisse. Ses nageoires pectorales sont relativement courtes et arrondies. Le Béluga n'a pas de nageoire dorsale. Mais une bosse sur son dos, appelée crête, l'aide parfois à casser la glace qui couvre l'eau, lorsqu'il doit respirer.

Le Béluga semble continuellement esquisser un sourire et il a des dents. On en compte de 32 à 42. Elles sont pointues et s'insèrent les unes dans les autres, une fois les mâchoires closes. Son museau est court.

Comme les autres mammifères, le Béluga respire à l'aide de poumons. Les échanges d'air se font grâce à un trou, nommé évent, situé sur le dessus de sa tête. Le Béluga remonte à la surface pour respirer environ toutes les 5 à 10 minutes. Il lui arrive cependant de passer jusqu'à 15 minutes sous l'eau avant de remonter reprendre son souffle.

**Habitat et
alimentation**

Le Béluga vit dans les eaux arctiques et subarctiques. L'été, au Canada, il migre vers l'embouchure du grand fleuve Churchill et la baie d'Hudson, entre autres. L'hiver, il recherche les eaux où la banquise reste morcelée. Au Québec, une petite population habite en permanence dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Le Béluga se nourrit de plusieurs espèces de poissons, dont le lançon, le capelan, le flétan et la morue. S'ajoutent aussi à sa diète de nombreux invertébrés, tels les crevettes, les calmars et les vers marins.

Reproduction

- Période du rut: vers mai
- Durée de la période de gestation: 14 à 14 1/2 mois
- Nombre de portée: 1 aux 3 ans
- Nombre de petits par portée: 1, rarement 2
- Période de mise bas: de la fin juin au début août

Au Québec, le Béluga s'accouple vers le mois de mai. La femelle met bas après une gestation d'environ 14 mois. La plupart des veaux naissent donc entre la fin de juin et le début d'août. En général, la femelle n'a qu'un petit tous les 3 ans. L'allaitement dure une vingtaine de mois. Vers l'âge de 2 ans, le bleuvet commence à s'alimenter de petites proies qu'il capture.

Le Béluga vit en moyenne 30 ans. Les mâles atteignent la maturité sexuelle vers l'âge de 8 ans et les femelles, à 5 ans. La femelle cesse toutefois d'avoir des petits vers l'âge de 21 ans.

Moeurs

Le Béluga est de nature grégaire. Les femelles sont accompagnées de leur petit de l'année et du rejeton précédent. Les mâles forment des bandes de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Leur vitesse de croisière est plutôt lente: 6 noeuds en moyenne, à moins d'être poursuivis.

Pour communiquer entre eux, les Bélugas produisent une grande variété de grognements, de sifflements et de cris aigus, d'où leur surnom de «canaris des mers». Ils émettent aussi des ultrasons. L'écho qui leur revient leur permet de localiser leurs proies, de déceler les trous dans la glace, ou encore, les obstacles.

Les principaux prédateurs du Béluga sont l'homme, l'épaulard et l'ours blanc.

Statut de l'espèce

La population canadienne de Bélugas se situe entre 60 000 et 100 000 individus. Mais celle du Saint-Laurent ne compte plus que 525 individus environ. La chasse en est interdite depuis les années 1970. En 1983, le Béluga du Saint-Laurent a été désigné «espèce menacée de disparition au Canada». Il figure aussi sur la liste des populations susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Depuis 1996, un plan a été mis de l'avant afin d'assurer le rétablissement de sa population.

ÉcoConseils

Selon l'équipe de rétablissement du Béluga du Saint-Laurent, le Béluga pourrait être affecté par le bruit et la présence humaine. Il est donc recommandé aux motos marines, aux bateaux de plaisance, aux kayaks et aux avions d'éviter de s'approcher des zones fréquentées par le Béluga; surtout l'été puisque la femelle vient de mettre bas.

Références utilisées

Banfield, A.W.F., *Les mammifères du Canada*, Musée National des Sciences Naturelles, 1974.

En collab., *Plan de rétablissement du Béluga du Saint-Laurent*, ministère des Pêches et des Océans et Fonds mondial pour la Nature (Canada), 1995.

Plourde, S. et Elizabeth Rooney, *Le Saint-Laurent et ses bélugas*, Société linéenne du Québec, 1990.

Prescott, J. et P. Richard, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo (Québec), 1996.

*Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'ÉcoRoute de l'information*

[Index](#)

[Suivant](#)

>

Le Ouaouaron

Grenouille taureau - Bullfrog (*Rana catesbeiana*)

Classification

- Classe: amphibiens
- Ordre: anoures (grenouilles, crapauds, rainettes)
- Famille: ranidés (grenouilles)

Description physique

Le Ouaouaron est la plus grosse grenouille de l'Amérique du Nord. La longueur totale du mâle atteint en moyenne entre 8,5 et 18,0 cm, celle de la femelle, 8,9 à 18,4 cm, et celle du jeune, entre 4,2 et 5,9 cm. Le têtard peut mesurer jusqu'à 16,5 cm de long, incluant une queue d'environ 9,7 cm.

L'adulte est dépourvu de queue, la tête est large et aplatie, sans cou apparent. Un repli cutané partant de l'oeil contourne dorsalement le tympan et se termine à la base des pattes antérieures. Les membres postérieurs sont palmés et plus longs que ceux antérieurs. Le deuxième orteil dépasse d'ailleurs légèrement la membrane interdigitale.

La peau plutôt lisse et humide du Ouaouaron apparaît olive ou vert-brunâtre sur le dos, et couleur crème souvent tachetée de gris sur le ventre. Chez le mâle adulte, la gorge est jaune, et la membrane tympanique, plus grande que chez la femelle.

Habitat et alimentation

Au Canada, le Ouaouaron se retrouve en Nouvelle-Écosse et dans le sud du Nouveau-Brunswick, du Québec (jusqu'à la hauteur du Lac Saint-Jean) et de l'Ontario. Il a aussi été introduit avec succès dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique. Le Ouaouaron fréquente les rives des lacs et des baies de rivières, de même que les étangs permanents de grande dimension. Au stade de têtard, il se nourrit de détritits végétaux et animaux. Devenu jeune Ouaouaron, il mange des insectes de toutes sortes, des écrevisses, des mollusques, des têtards et des petits poissons. Son régime d'adulte se compose surtout de grenouilles, de têtards, de petits poissons et d'écrevisses. Exceptionnellement, il peut aussi comporter une souris ou une couleuvre.

Reproduction

- Période d'accouplement: juin et juillet
- Nombre de pontes par année: 1
- Nombre d'oeufs par ponte: 3 000 à 24 000
- Délai avant l'éclosion: 4 ou 5 jours

En juin ou en juillet, au moment où elle devient sexuellement réceptive, la femelle choisit son partenaire. À peine a-t-elle alors à établir un premier contact physique qu'aussitôt l' élu la saisit dorsalement à la hauteur des aisselles. Ainsi, au fur et à mesure que la femelle pond ses oeufs, le mâle les fertilise. Une fois la fertilisation complétée, le mâle se montre disponible pour les autres femelles.

Il faut quelques heures tout au plus pour que la femelle ponde, selon sa taille, de 3 000 à 24 000 oeufs ronds et transparents, piqués d'un point noir. Laissés à eux-mêmes, ceux-ci s'agglutinent en masses gélatineuses aux végétaux émergents du cours d'eau où a eu lieu la ponte. L'éclosion des oeufs se produit 4 ou 5 jours plus tard. Le développement larvaire nécessite, quant à lui, 2 à 3 saisons de croissance avant de donner des Ouaouarons matures.

Moeurs

Le Ouaouaron est polygame. Aussi, vers la fin de mai, les mâles dominants deviennent très territoriaux. S'imposant par leurs mimiques agressives et des sons hocquetés, ils n'acceptent autour d'eux que ceux qui adoptent une attitude de soumission. Même la femelle qui s'approche des attroupements de mâles coassant en chœur doit garder la tête très près de la surface de l'eau, lors de ses visites de reconnaissance précédant l'accouplement.

En temps ordinaire, le Ouaouaron se préoccupe très peu de ses semblables. Pire: à tout âge de sa vie, surtout si le nombre de proies est faible dans son milieu, il n'hésite pas à pratiquer le cannibalisme.

Grâce à la force de ses longs membres postérieurs palmés, le Ouaouaron peut parcourir de bonnes distances, tant sur la terre ferme que dans l'eau. Ses bonds peuvent atteindre 1,2 m. Toutefois, à moins d'y être contraint, il s'aventure rarement très loin des rives où il est né. Au besoin, ses déplacements terrestres ont lieu surtout à partir du crépuscule, pendant ou immédiatement après une pluie abondante.

Dès la fin de septembre, le Ouaouaron se réfugie dans la vase ou sous des dépôts de végétation, sous l'eau. Débute alors pour lui une longue période d'hibernation qui ne prend fin qu'avec le retour de la chaleur, en mai. Pendant tout ce temps, cette grosse grenouille connaît un état de torpeur très avancé. Les têtards semblent moins paralysés, de sorte

qu'occasionnellement on peut les voir remonter près de la surface, sous la glace.

Le Ouaouaron vit en moyenne de 8 à 9 ans. Mais, outre l'homme, nombreux sont les prédateurs auxquels il doit échapper à un moment ou l'autre de sa vie. Insectes, Ouaouaron, achigan, brochet, canards, couleuvre d'eau, mouffette, Raton laveur, rat, héron, busard, corneille, Chélydre serpentine et sangsues comptent parmi ses principaux ennemis.

Statut de l'espèce

Le Ouaouaron est commun au Québec. Mais ses populations comptent beaucoup moins d'individus que d'autres espèces de grenouilles. Du 15 juillet au 15 novembre, il est toutefois permis de le chasser (pour des fins scientifiques ou culinaires) dans la plupart des zones, à condition de s'être d'abord prémuni d'un permis du ministère de l'Environnement et de la Faune auprès du réseau de vente habituel.

Pour plus de chances d'observation

En juin, si vous entendez, en provenance d'un étang ou d'un lac, de puissants et profonds "or-woum", sachez que vous avez de bonnes chances d'y faire d'intéressantes observations puisque ces genres de beuglements sont les appels des Ouaouarons mâles visant à orienter les déplacements des femelles aptes à se reproduire.

Références utilisées

Bruneau, M., *Bio-écologie des ouaouarons têtards et adultes dans la région de la station de biologie de Saint-Hippolyte (cté de Terrebonne, Qué.)*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1975.

Cook, F.R., *Introduction aux amphibiens et reptiles du Canada*, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 1984.

Emlen, S. T., *Territoriality in the bullfrog, Rana catesbeiana*, Copeia 1968: 240-243.

Leclair, R. Jr., *Les amphibiens du Québec: biologie des espèces et problématique de conservation des habitats*, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, 1985.

Mélançon, C., *Inconnus et méconnus (Amphibiens et reptiles de la province de Québec)*, 2^e édition, Société zoologique de Québec inc., Orsainville, 1961.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

La Salamandre rayée

Salamandre cendrée - Eastern Redback Salamander (*Plethodon cinereus*)

Classification

- Classe: amphibiens
- Ordre: urodèles (caudata) (necture, tritons, salamandres)
- Famille: pléthodontidés (salamandres sans poumons)

Description physique

La Salamandre rayée ressemble à un petit lézard délicat, sauf que sa peau est humide et dépourvue d'écailles. Sa longueur totale ne dépasse habituellement pas 10,2 cm, les mâles étant généralement un peu plus petits (7,3 cm en moyenne) que les femelles (7,8 cm en moyenne). Le nouveau-né mesure en moyenne 1,9 cm de long.

La tête de la Salamandre rayée est presque carrée. Les yeux y font saillie sur le haut. Le dos est plat et la queue, quasi circulaire. Les pattes sont courtes.

De l'arrière de la tête jusque sur la queue, une large bande rouge bordée de noir marque le dessus du corps. Les côtés sont noir mat ou gris. Le ventre apparaît tacheté de gris et de blanc. Certains individus ont le dos et les côtés qui vont du gris couleur de plomb à presque noir.

Habitat et alimentation

Au Canada, on retrouve la Salamandre rayée dans l'est de l'Ontario, le Québec (jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent et en Gaspésie) et les provinces Maritimes, à l'exception de Terre-Neuve. Elle vit tant dans les forêts de pins blancs et de pruches que dans les forêts mixtes ou décidues. C'est une salamandre terrestre. Elle se cache habituellement sous les débris, les pierres ou encore, sous les bûches ou les troncs en décomposition. Elle s'alimente principalement d'insectes larvaires ou adultes, d'acariens, d'escargots et de vers.

Reproduction

- Période d'accouplement: octobre à décembre
- Nombre de couvées par année: 1
- Nombre d'oeufs par couvée: 8 à 10
- Période de ponte: juin et juillet
- Période d'éclosion: août ou septembre

La Salamandre rayée s'accouple tard à l'automne. Pour féconder la femelle, le mâle dépose sur le sol du sperme que la femelle recueille ensuite à l'aide de son cloaque. Le mois de juin ou de juillet venu, la femelle cherche une souche ou une pierre sous laquelle suspendre, par petites grappes, 8 à 10 gros oeufs blancs. Ceux-ci mesurent entre 3,5 et 5 mm chacun. Ils sont enveloppés d'une double membrane et renferment, avec l'embryon, un sac vitellin.

La femelle assure seule la garde des oeufs. L'éclosion a lieu en août ou en septembre. Les nouveaux-nés, qui semblent des répliques miniatures (10 mm) des adultes, restent quelque temps avec leur mère, profitant du contact de sa peau moite pour respirer plus aisément lorsque le temps est sec. Ils seront aptes à se reproduire à l'âge de 2 ans.

Moeurs

Au printemps, à l'automne et lorsqu'il y a de fortes pluies, la Salamandre rayée se promène souvent la nuit, alors qu'elle se cache le jour. Par temps sec, surtout au coeur de l'été, il lui arrive de se retirer sous la surface du sol. L'hiver, elle hiberne normalement dans le sol, à une profondeur d'environ 40 cm, parfois davantage, selon la pénétration des racines d'arbres en décomposition.

La Salamandre rayée peut faire de petits bonds en s'aidant de sa queue. Mais lorsqu'elle est découverte, elle essaie plutôt de fuir grâce à une série de contorsions qui l'amènent souvent de façon très rapide à une nouvelle cachette.

La Salamandre rayée compte parmi ses principaux prédateurs le Petit-duc, la Chouette rayée et la mouffette.

Statut de l'espèce

La Salamandre rayée est une espèce commune au Québec.

Pour plus de chances d'observation

Il est plus facile de repérer la Salamandre rayée au printemps et à l'automne. Comme elle a besoin d'humidité, elle recherche les lieux frais et ombragés. Par conséquent, vous la trouverez le plus souvent, sous des bûches ou des pierres, dans des bois humides.

Références utilisées Bishop, S.C., *Handbook of Salamanders (The Salamanders of the United States, of Canada, and of Lower California)*, Comstock Publishing Company, New York, 1947.

Cook, F.R., *Introduction aux amphibiens et reptiles du Canada*, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 1984.

Leclair, R. Jr., *Les amphibiens du Québec: biologie des espèces et problématique de conservation des habitats*, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, 1985.

Mélançon, C., *Inconnus et méconnus (Amphibiens et reptiles de la province de Québec)*, 2^e édition, Société zoologique de Québec inc., Orsainville, 1961.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---	------------------------------	---

L'Omble de fontaine

Truite mouchetée, Truite de mer, Truite de ruisseau - Brook Charr, Speckled Trout, Sea Trout, Coaster, Native Trout (*Salvelinus fontinalis*)

Classification

- Classe: poissons
- Ordre: salmoniformes
- Famille: salmonidés (saumon, omble)

Description physique

L'Omble de fontaine mesure en moyenne entre 20 et 30 cm de long et pèse environ 3 kg. Dans certains plans d'eau, il peut atteindre une taille plus grande.

Son corps est allongé et modérément comprimé latéralement. Sa bouche est grande et comporte des dents sur les mâchoires, la langue et le palais. L'extrémité de la nageoire caudale est typiquement carrée ou très légèrement fourchue. Des motifs marbrés très apparents ornent la nageoire dorsale, ainsi que le dos, alors que des taches pâles parent les flancs.

La coloration générale de l'Omble de fontaine est très variable selon l'habitat. Le dos des individus d'eau douce va du vert olive au brun foncé, parfois presque noir. Les flancs sont pâles et généralement marqués de points rouges cernés de bleu. Avant qu'ils ne gagnent l'eau douce, les individus d'eau salée ont le dos bleu ou vert, et les flancs argentés.

Au moment du frai, toutes les couleurs deviennent plus intenses, la partie inférieure des flancs et le ventre revêtant, chez le mâle, une livrée rouge orange avec pigmentation noire.

Les jeunes portent 8 à 10 marques sur les flancs.

Habitat et alimentation

L'Ombles de fontaine est une espèce endémique de l'est de l'Amérique du Nord. Mais il a été introduit un peu partout, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Au Québec, il est répandu aussi bien dans les eaux intérieures que sur les côtes du Saint-Laurent, celles de la baie d'Ungava, de la baie d'Hudson et de la baie de James.

Les populations d'eau douce recherchent les eaux fraîches (température inférieure à 20°C) et claires des ruisseaux, des rivières et des lacs bien oxygénés. Les populations anadromes vivent dans les estuaires et les eaux côtières.

L'Ombles de fontaine est carnivore. Son régime, très varié, inclut des vers, des crustacés, des insectes, des araignées, des mollusques, des grenouilles et des poissons (ménés, épinoches, éperlans, petites anguilles).

Reproduction

- Période du frai: fin d'août à décembre
- Nombre de pontes par année: variable
- Nombre d'oeufs par ponte: 100 à 5 000
- Délai avant l'éclosion: 50 à 100 jours

Au Québec, l'Ombles de fontaine fraie tard en été ou en automne, suivant qu'il se trouve plus au nord ou au sud.

Le frai a généralement lieu sur des fonds de gravier, en eau peu profonde, à la tête d'un cours d'eau. Il peut aussi se produire sur les hauts-fonds graveleux des lacs, où il y a une remontée d'eau de source et un courant modéré.

Une fois sur place, grâce à de rapides mouvements de la nageoire caudale, la femelle débarrasse le fond des débris présents et se crée ainsi un nid. Pendant ce temps, le mâle tourne autour d'elle. Il y a ensuite pontes et fertilisations des oeufs entrecoupées de périodes de repos. Puis la femelle recouvre les oeufs de gravier. Ceux-ci mesurent entre 3,5 et 5,0 mm de diamètre chacun. Selon la taille de la femelle, ils peuvent être au nombre de 100 à 5 000. Ils mettront entre 50 et 100 jours avant d'éclore, dépendant de la température et de la tension d'oxygène de l'eau.

Après éclosion, les alevins séjournent dans le gravier jusqu'à ce que le contenu de leur sac vitellin soit résorbé. Au printemps, ils commencent à nager librement dès qu'ils ont une longueur d'environ 38 mm. Leurs écailles apparaissent lorsqu'ils atteignent près de 50 mm. La plupart n'acquièrent la maturité sexuelle que vers l'âge de 3 ans.

Moeurs

L'Omble de fontaine fraie le jour. Pour gagner les frayères, les poissons matures doivent parfois remonter un cours d'eau sur une distance de plusieurs kilomètres. Les mâles arrivent habituellement avant les femelles et sont souvent plus nombreux qu'elles. Lorsqu'ils sont accompagnés d'une femelle, les mâles deviennent particulièrement agressifs. Mais même seuls, il leur arrive de défendre un territoire.

Pendant la saison du frai, mâles et femelles peuvent frayer avec différents partenaires. Un couple n'admet toutefois aucun intrus à proximité pendant la copulation.

Lorsque les eaux superficielles du cours qu'il habite deviennent trop chaudes, l'Omble de fontaine peut descendre à des profondeurs de 4,6 à 8,2 m, ou encore se déplacer vers d'autres nappes d'eau souvent plus considérables.

L'hiver représente pour l'Omble de fontaine une période d'activité ralentie.

Les adultes mangent parfois des oeufs ou des jeunes de leur propre espèce. Les autres prédateurs ne manquent pas. Outre l'homme, on compte en effet le martin-pêcheur, les harles, la loutre, le vison, l'anguille, la perchaude et le brochet maillé. Plusieurs parasites peuvent aussi infester l'Omble de fontaine. C'est pourquoi cette truite dépasse rarement 12 ans en milieu naturel.

Statut de l'espèce

L'Omble de fontaine est d'abondance élevée à très élevée dans les régions de Québec, du Saguenay et de la Côte-Nord. Son abondance apparaît un peu moins élevée en Mauricie, dans les Bois Francs et partout ailleurs au Québec, sauf en Estrie où elle est nettement plus faible.

Références utilisées

Bernatchez, L. et M. Giroux, *Guide des poissons d'eau douce du Québec (et leur distribution dans l'Est du Canada)*, Broquet, L'Acadie, 1991.

Leim, A.M. et W.B. Scott, *Poissons de la côte atlantique du Canada*, Environnement Canada, Ottawa, 1972.

Mélançon, C., *Les poissons de nos eaux*, Librairie Granger, Montréal, 1936.

Scott, W.B. et E.J. Crossman, *Poissons d'eau douce du Canada*, Environnement Canada, Ottawa, 1974.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

<u><</u> <u>Précédent</u>	<u>Index</u>	<u>Suivant</u> <u>></u>
---------------------------------	--------------	-------------------------------

Le Saumon atlantique

Saumon d'eau douce, Ouananiche - Atlantic Salmon, Black Salmon, Kelt (*Salmo salar*)

Classification

- Classe: poissons
- Ordre: salmoniformes
- Famille: salmonidés (saumon, omble)

Description physique

Le Saumon atlantique mesure généralement jusqu'à une cinquantaine de centimètres de long et pèse le plus souvent entre 2,3 et 9,1 kg, parfois davantage.

Le corps allongé et fusiforme est recouvert de grosses écailles très visibles. La bouche est grande et munie de fortes dents sur les mâchoires, la langue et le palais. La queue est très faiblement fourchue (chez l'adulte) et rarement tachetée de points noirs. À l'inverse, la tête, le dos et la nageoire dorsale sont marqués de gros points noirs (sans halo) sur fond pâle. Les très jeunes saumons (tacons) portent aux flancs 8 à 11 barres verticales.

Le saumon revêt des teintes de brun, de vert ou de bleu sur le dos, alors que les flancs sont généralement argentés. En période de frai, la teinte des adultes devient de couleur bronze ou brun foncé. Les mâles voient aussi leurs flancs s'orner de points rouges, tandis que leur tête s'est allongée et qu'un crochet s'est développé sur leur mâchoire inférieure. Après le frai, mâle et femelle (appelés charognards) deviennent très foncés, sinon noirs.

Habitat et alimentation

Le Saumon atlantique est indigène aux 2 côtés de l'Atlantique Nord. Sur la côte américaine, on le retrouve de la baie d'Ungava (Canada), au nord, jusqu'à la rivière Connecticut (États-Unis), au sud. La plupart des saumons adultes vivent dans les eaux côtières ou en haute mer. Certaines populations se sont toutefois cantonnées dans de grands lacs.

Les tacons et les saumoneaux se nourrissent de larves et de nymphes d'insectes aquatiques et terrestres alors que les adultes mangent surtout de petits poissons tels le hareng, l'éperlan, le capelan et le lançon, ainsi que des crustacés.

Reproduction

- Période du frai: octobre et novembre
- Nombre de pontes par année: variable
- Nombre d'oeufs par ponte: 2 200 à 15 000
- Délai avant éclosion: 110 jours

Le Saumon atlantique fraie dans les rivières, en octobre et en novembre. C'est la femelle qui choisit le site du nid. Il s'agit généralement d'un radier à fond de gravier, localisé dans le courant à une profondeur de 0,5 à 3,0 m, souvent en amont ou en aval d'une fosse.

Pendant que le mâle chasse les intrus, la femelle creuse son nid à l'aide de sa nageoire caudale. Elle y pond ensuite ses oeufs que le mâle fertilise au fur et à mesure. Ceux-ci font entre 5 à 7 mm de diamètre. Leur nombre varie de 1 500 à 1 800 par kilo de poids de la femelle. Une fois fécondés, la femelle recouvre soigneusement les oeufs de gravier et de cailloux. La ponte peut durer de 5 à 12 jours.

Les oeufs éclosent en avril mais les petits demeurent ensevelis dans le gravier jusqu'en mai ou juin, puisant leur énergie à même leur sac vitellin. Une fois émergés, les alevins demeurent dans le courant jusqu'à ce qu'ils mesurent 6,5 cm de long. On les appelle alors tacons. Ceux-ci croissent lentement de sorte qu'il leur faudra attendre l'âge de 2 ou 3 ans avant d'être physiologiquement prêts pour leur départ vers la mer (ou un lac). Leur longueur atteint à ce moment-là 12 à 15 cm et on les nomme saumoneaux ou "smolts". Ils reviendront frayer dans leur rivière d'origine un an ou 2 plus tard, parfois plus. On les surnomme alors grilses, castillons ou madeleineaux.

Moeurs

Le Saumon atlantique est habituellement considéré comme le poisson anadrome type. La plupart des populations adultes vivent en eau salée mais elles se reproduisent en eau douce.

Certains adultes entreprennent leur migration vers les frayères au printemps ou au début de l'été. D'autres remontent les cours d'eau à la fin de l'été ou au début de l'automne. Ils doivent parfois parcourir entre 300 et 500 km et franchir des chutes.

Voyageant par étapes, le saumon adulte s'adapte graduellement à son habitat d'eau douce. Comme il lui faut beaucoup d'oxygène dissous, il se déplace surtout la nuit ou recherche les creux ombragés et les rapides, et se tient sans cesse la tête à contre-courant.

Après le frai, plusieurs adultes meurent. Certains, représentant jusqu'à 34%

des reproducteurs, se reposent quelques mois avant de retourner en mer. D'autres, quoique devenus maigres et efflanqués, redescendent à la mer, queue première. Plusieurs reviendront frayer l'année suivante, ou après un plus long délai.

Le Saumon atlantique vit rarement plus de 9 ans. Outre l'homme, il compte parmi ses principaux prédateurs les harles, le martin-pêcheur, l'anguille, le thon, le goberge, l'espadon, le flétan et le requin. Il a aussi de nombreux parasites.

Statut de l'espèce Depuis quelques années, au Québec comme partout ailleurs dans l'Atlantique Nord, la situation du Saumon atlantique apparaît préoccupante. Les effectifs de saumons géniteurs venant frayer ne cessent de diminuer. En 1997, cette baisse a été évaluée à 30% par rapport à 1996.

Références utilisées Bernatchez, L. et M. Giroux, *Guide des poissons d'eau douce du Québec (et leur distribution dans l'Est du Canada)*, Broquet, L'Acadie, 1991.

Leim, A.M. et W.B. Scott, *Poissons de la côte atlantique du Canada*, Environnement Canada, Ottawa, 1972.

Mélançon, C., *Les poissons de nos eaux*, Librairie Granger, Montréal, 1936.

Scott, W.B. et E.J. Crossman, *Poissons d'eau douce du Canada*, Environnement Canada, Ottawa, 1974.

Cette fiche a été rédigée par le **Musée canadien de la Nature** pour l'*ÉcoRoute de l'information*

[<](#)
Précédent

Index

L'étoffe du héron

Par Serge Beaucher

Quelque part dans les îles de Sorel, des centaines de longs oiseaux gris aux pattes traînantes bariolent le ciel dans tous les sens au-dessus d'un boisé décharné. De la tête des arbres, fuse une cacophonie de couacs gutturaux qui ne feront que s'amplifier au cours des prochaines semaines, à mesure que les grands hérons viendront reprendre possession de leurs gros nids de branches. Au total, ils seront pas moins de 1 000 couples à s'y serrer les ailes pendant les trois mois que durera le rituel de la reproduction.



Photo Claude Ponthieux

Un avenir pas trop inquiétant pour notre long échassier; mais dans la nature, il ne faut jamais rien tenir pour acquisé.

Témoin de la bonne santé de l'espèce, cette colonie du lac Saint-Pierre est la plus grosse connue au Québec, peut-être même au monde. Mais elle n'est pas représentative des quelque 300 héronnières qu'on peut trouver sur notre territoire. Si quelques-unes comptent une centaine de nids, la plupart rassemblent moins de 50 couples. Sauf qu'il y en a partout: de l'Outaouais, où l'on compte le plus grand nombre, jusqu'à Sept-Îles, où l'espèce vient d'arriver; et des îles de la Madeleine à la Baie de James, en passant par le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le fleuve Saint-Laurent, avec ses nombreuses îles, ses milieux humides et ses eaux poissonneuses, accueille à lui seul le tiers de tous les nids actifs du Québec, selon Jean-Luc DesGranges du Service canadien de la faune (SCF).

Le portrait qu'on a de ces colonies pourra d'ailleurs être rafraîchi ce printemps, lorsque le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) effectuera son inventaire quinquennal, par hélicoptère, dans le cadre de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. Alain Desrosiers du MEF ne s'attend pas à ce que la situation soit beaucoup modifiée par rapport à l'inventaire de 1992. Plusieurs colonies auront sans doute changé de site, puisqu'elles déménagent en moyenne tous les sept ou huit ans, mais on devrait encore recenser environ 250 héronnières. Celles qui comptent moins de cinq nids n'étant pas protégées par la loi, elles ne sont pas incluses dans le

tableau du MEF.

25 000 oiseaux

Du milieu des années 1960 au début des années 1980, la population des grands hérons a été constamment à la hausse. Elle serait aujourd'hui à peu près stabilisée autour de 25 000 oiseaux en fin d'été. Quant à l'aire de distribution au Québec (traditionnellement le sud-ouest du territoire), elle s'est agrandie vers le nord et vers l'est où la confirmation de deux colonies dans les îles de Sept-Îles a constitué une surprise lors du recensement de 1992. Auparavant, la héronnière la plus à l'est sur la Côte-Nord se trouvait à Baie-Comeau.

Pourtant, le grand héron n'a pas toujours la vie facile, fait valoir Jean-Luc DesGranges. Même avec une loi de protection, la perte d'habitats reste préoccupante; les razzias par les ratons laveurs dans les héronnières situées près des milieux habités sont fréquentes; et plusieurs colonies ne sont pas à l'abri des dérangements, puisque de plus en plus de gens fréquentent les milieux naturels. En outre, tout comme les oiseaux de proie, dont on a beaucoup parlé dans les années 1970, le grand héron se situe dans le haut de la chaîne alimentaire; il est donc susceptible d'être affecté par les pesticides.

Et de fait, des relevés récents indiquent que le grand héron est l'un des oiseaux piscivores les plus touchés par la contamination au BPC et au DDE (un métabolite du DDT, encore en usage dans certains pays où hiverne l'oiseau). Il semble toutefois que cette contamination ait un peu diminué par rapport à des données de 1979. Chose certaine, elle est passablement moindre que celle qui affectait le faucon pèlerin à l'époque. Jean Rodrigue du SCF, qui a effectué les relevés l'été dernier, a trouvé seulement quelques oeufs (4,3%) dont la minceur de la coquille (en raison des contaminants) atteignait le point critique qui causait tant d'omelettes chez les faucons avant le bannissement du DDT.

Somme toute, un avenir pas trop inquiétant pour notre long échassier... Mais dans la nature, il ne faut jamais rien tenir pour acquis. Pour une raison ou une autre, les effectifs de grands hérons pourraient chuter rapidement. Les scientifiques sont d'ailleurs aux aguets car, pour eux, ce bel oiseau huppé aux longues pattes, au long bec et au long cou, est avant tout un excellent indicateur de la santé de l'environnement. Sa place élevée dans la chaîne alimentaire et le fait qu'il niche en colonie en font un animal sensible à toute modification dans son habitat. Une baisse soudaine et importante de sa population serait donc une très mauvaise nouvelle pour notre environnement... pour nous, quoi.

Franç-Vert - Volume 14 numéro 2 - Penser Globalement

Adieu à la faune menacée?

Par Clôde de Guise

En 1989, le Québec se dote d'une loi exemplaire sur les espèces menacées et vulnérables. Huit ans plus tard, le gouvernement canadien, premier signataire de la Convention sur la biodiversité, à Rio en 1992, lui emboîtera le pas en adoptant sous peu sa propre loi sur les espèces en péril. Nos «bibittes» à poils, à plumes et à écailles qui sont menacées de disparition peuvent-elles dormir en paix sur leurs deux oreilles ou les derniers illustres représentants des populations menacées, tel le caribou de la Gaspésie, disparaîtront-ils avant qu'on ait fait quelque chose pour eux, au nom de la loi?

Dans le cadre de la loi provinciale, on a recensé 450 espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec, soit 374 plantes et 76 animaux. Les premières désignations officielles à partir de cette liste ont été faites en 1995, six ans après l'adoption de la loi: neuf plantes menacées de disparition, ainsi que leur habitat, jouissent désormais d'une protection légale. Quant aux espèces animales, on espère désigner les deux premières d'ici la fin de l'année. Il s'agirait du caribou de la Gaspésie (une population plutôt qu'une espèce à proprement parler) dont la répartition se limite au parc de la Gaspésie, et du suceur cuivré, poisson qui occupe aujourd'hui un court segment de la rivière Richelieu alors qu'il peuplait six rivières du Québec voilà 50 ans, et qui n'existe nulle part ailleurs au monde. Six autres sont à l'étude pour une désignation prochaine, assure-t-on au ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF): un mammifère, le carcajou; trois oiseaux, le grèbe esclavon, la pie grièche migratrice et le pluvier siffleur; un reptile, la tortue molle à épines; et un batracien, la rainette faux-grillon de l'Ouest.

Vais-je mourir, docteur?

«Avant l'adoption de lois sur les espèces menacées, les connaissances sur notre patrimoine naturel, en dehors de tout ce qui pouvait se chasser, se trapper ou se pêcher, étaient somme toute assez réduites», fait valoir Michel Huot, responsable des espèces menacées à la Direction de la faune et des habitats du MEF. Désormais, des comités d'experts se penchent sur les cas de petites bêtes à peu près inconnues à ce jour. Cette quête est d'autant plus importante que reptiles, batraciens et petits mammifères sont d'excellents indicateurs de l'état de santé de notre environnement. Mais pendant qu'on compile, qu'on analyse et qu'on classe l'information, les populations menacées de disparition ne sont toujours pas légalement protégées, ni réhabilitées. Les écologistes s'inquiètent.

Chercheur émérite, fondateur en 1981 de la Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent et directeur de l'Écomuséum de Sainte-Anne-de-Bellevue, Roger Bider ne

se surprend plus de la lenteur administrative des gouvernements. «Ils peuvent agir sur leurs terres, précise-t-il, mais ailleurs, leurs pouvoirs sont limités. Finalement, lorsqu'on y regarde de près, les lois seules ne changent pas beaucoup de choses.» Ne serviraient-elles donc qu'à alimenter le discours des politiciens?

Fédéral: une loi de plus

Au Canada, trois provinces, outre le Québec, se sont dotées d'une législation autonome sur les espèces en péril, soit le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. En octobre 1996, les ministres provinciaux, territoriaux et fédéral responsables des espèces sauvages ont ratifié l'Accord de Charlottetown visant à assurer la protection des espèces en péril dans tout le Canada. Cet accord devrait se concrétiser par l'adoption, à Ottawa, de la Loi sur la protection des espèces en péril au Canada. Isabelle Ringuet, gestionnaire régionale du Service canadien de la faune pour le Québec, soutient que l'adoption de cette loi, prévue ce printemps, aura pour effet d'accélérer le processus légal de protection et de rétablissement des espèces menacées qui sont sous juridiction fédérale (oiseaux migrateurs, espèces marines et du Grand Nord), qui fréquentent ses terres, ou qui occupent des territoires situés dans plus d'une province (espèces transfrontalière). «Il n'est pas impossible que le Québec se voie forcé d'agir plus rapidement que prévu pour une espèce que nous désignerions avant le gouvernement provincial, par exemple.»

Le projet de loi déposé à la Chambre des Communes mécontente l'ensemble des signataires de l'Accord de Charlottetown. Un des articles litigieux concerne les espèces transfrontalières. Notre patrimoine faunique est en mouvance et occupe souvent plusieurs territoires, d'où un risque majeur d'ingérence, soutient-on. Lors d'une conférence de presse tenue à la fin de février, le ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, David Cliche, avisait le gouvernement fédéral de ne pas utiliser «la noble cause qu'est la protection des espèces menacées pour s'accaparer notre territoire».

«L'entrée en vigueur de la loi fédérale devrait être un filet de sécurité assurant la protection des espèces en péril là où n'existe aucune législation», explique Diane Forget, avocate et chargée de projets à l'UQCN. Mais même si l'on double le filet de sécurité, note-t-elle, on ne peut s'empêcher de constater que les trous dans les mailles de ces filets sont au même endroit, au provincial et au fédéral: une trop grande part décisionnelle repose sur le pouvoir discrétionnaire des politiciens.

Au Québec, par exemple, c'est l'ensemble du Conseil des ministres qui doit se prononcer sur la désignation des espèces menacées. Cela explique-t-il le fait qu'aucune espèce animale ne soit encore désignée? Au MEF, on laisse entendre, effectivement, que tous les ministères ne s'accordent pas sur la désignation du caribou de la Gaspésie et du suceur cuivré.

Débattre ou se battre?

Pour André Desrochers, vice-président de l'UQCN et responsable de la commission biodiversité, le seul fait qu'on soit obligé de promulguer des lois sur les espèces

menacées est un constat d'échec sur notre développement, par rapport à la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Depuis l'adoption de la loi québécoise, on mesure l'ampleur des dégâts. Mais malheureusement, constate M. Desrochers, la mise en place de la loi n'entraîne pas automatiquement la volonté politique nécessaire pour sa mise en application. «Désigner une espèce et protéger son habitat imposent généralement des choix de société, rappelle-t-il. Si l'on était cohérent, on ne parlerait pas de mesures de protection pour les espèces en péril, d'une part, tout en encourageant la déforestation et l'étalement urbain, d'autre part.»

Tandis que les parlementaires débattent, biologistes, environnementalistes et écologistes se battent pour la survie des espèces dont la situation est considérée préoccupante, et toute l'énergie déployée par les organismes paragouvernementaux et non gouvernementaux est, semble-t-il, la meilleure protection de l'heure pour les espèces en péril. Les campagnes de sensibilisation contribuent au changement de mentalité et la notion de protection des écosystèmes fait son chemin. Par exemple, on conçoit désormais l'importance de connaître les habitudes d'espèces qui n'ont aucune valeur commerciale, mais qui font partie de la chaîne alimentaire et qui sont donc nécessaires à la survie des espèces prélevées (ayant une valeur commerciale).

L'urgence, aux dires de nombreux biologistes, est la protection des habitats, surtout à proximité des milieux urbanisés. Le MEF, confirme Michel Huot de ce ministère, élabore actuellement des mesures qui s'appuieront sur la notion de protection de l'espèce et de son habitat, et non plus sur celle de la protection d'un territoire. En clair, lors de l'évaluation des activités humaines d'exploitation d'un territoire, on devra tenir compte du potentiel de nuisance à la survie d'une espèce en péril.

Des connaissances embryonnaires

Nos connaissances sur les habitudes et les besoins de la faune non prélevée sont embryonnaires pour bon nombre d'espèces. Par exemple, sans la passion d'un chercheur comme Roger Bider, qui vient de publier un atlas sur les reptiles et les batraciens, nous serions encore passablement ignorants sur l'univers des grenouilles, des salamandres et de plusieurs reptiles. Pour soutenir la protection d'espèces non prélevées, mais aussi l'acquisition de connaissance et l'éducation du public sur ces espèces, la Fondation de la faune du Québec a mis en place, au début de l'année, un programme intitulé Partenaire pour la biodiversité. «Les fonds alloués sont de 200 000 \$ par année, et nous voulons solliciter de nouveaux partenaires pour augmenter la mise», précise Ghyslaine Saint-André, chargée de programmes à la Fondation. Les premières demandes de soutien adressées à l'organisme ce printemps totalisent déjà quelque 500 000 \$, et d'autres demandes seront étudiées cet automne. Aux dires de Cathy Merriman, coordonnatrice du programme de rétablissement des espèces en péril au Fonds mondial de la nature (WWF), «l'avenir de nos espèces en péril repose en grande partie sur la capacité des divers intervenants du milieu gouvernemental et non gouvernemental à établir des partenariats pour la mise en oeuvre de plans de rétablissement des espèces, comme c'est le cas, entre autres, pour le béluga du Saint-Laurent». La sonnette d'alarme a déjà été déclenchée pour plusieurs espèces et si nous n'agissons pas prestement, nous raconterons peut-être à nos petits enfants: il était une fois la tortue-molle à épines,

pensant que c'est l'histoire d'un animal légendaire ou mythique, faute de l'avoir désignée avant qu'elle ne disparaisse à jamais.

Exergue

Pendant qu'on accumule l'information, les populations menacées de disparition ne sont toujours pas légalement protégées.

Bas de vignette

La tortue molle à épines n'est pas un animal mythique, mais l'une des huit premières espèces qui pourraient être désignées menacées ou vulnérables parmi les 76 animaux du Québec susceptibles de bénéficier d'une protection légale. Photo WWF - M. Oldham

| [Sommaire - Volume 14, numéro 2](#) |

PRÉAMBULE

Le maintien de la biodiversité est la préoccupation des membres de l'UQCN depuis ses origines à la fin des années 1970. Nous ciblions, il faut le rappeler, non pas les espèces et les écosystèmes mais des interventions spécifiques de promoteurs agissant dans les milieux de l'agriculture, du transport et du développement urbain. Dans la même veine, le Sommet de Rio en 1992 a adopté une Convention internationale sur la conservation de la biodiversité et les participants savaient très bien, à ce moment-là, que l'atteinte de l'objectif passe par une réorientation des activités de développement de nos sociétés.

En effet, l'UQCN souligne, avec la tenue du colloque "La diversité biologique au Québec à l'heure de la libéralisation", l'importance de relier les trois objectifs qui orientent nos propres choix d'intervention: préserver la diversité génétique des espèces; assurer le maintien de la santé des écosystèmes et s'assurer que tout développement se fasse dans le respect de ces objectifs. C'est le développement durable.

Nous commençons à voir les conséquences concrètes de cette approche, insoupçonnées il y a dix-sept ans. Le développement durable n'est pas qu'une bonne gestion des "ressources", que celles-ci soient forestières, agricoles, énergétiques ou autres. Les changements climatiques, que l'on peut associer concrètement à un phénomène tel que El Nino, commencent à nous faire voir que la biodiversité symbolise le fait que ce qui est mauvais pour un ensemble d'espèces et pour ses écosystèmes, risque de l'être aussi pour l'être humain, pour son milieu de vie et pour les économies qui maintiennent sa qualité de vie. Le travail continue.

C'est pourquoi l'UQCN a tenu son colloque 1997 sur le thème de la biodiversité. Je vous invite à prendre connaissance des discussions et échanges qui se sont déroulés au cours de cette journée.

Le Président de l'UQCN,

Harvey Mead

La diversité biologique: de la tragédie à la stratégie

Québec est-il dans la bonne voie avec sa Stratégie sur la diversité biologique?

Cinq ans après le sommet de la Terre de Rio, qui a fait connaître au grand public le terme «biodiversité», nos vies n'ont guère changé. La biodiversité planétaire ne se porte pas mieux qu'en 1992. Nous partageons, avec quelques millions d'espèces, un mince film à la surface de la Terre; pourtant, sur ce «plancher des vaches», nous nous approprions déjà quelque 40% des produits de la photosynthèse, base de tout ce qui vit. L'accroissement de la population humaine se poursuit au rythme de 80 millions nets par année. La consommation des ressources et les rejets qui y sont associés doublent tous les 20 ans. Le tout s'effectue dans un monde réel où les ressources naturelles sont en quantité limitée, quoi qu'en disent les économistes.

Parallèlement à l'appauvrissement environnemental planétaire, une effervescence se poursuit dans les coulisses de la société. Plans d'action, stratégies, politiques et autres démarches sont mises de l'avant pour trouver des solutions aux problèmes qui menacent la biodiversité. Qu'on aime ou non ces initiatives bureaucratiques, elles semblent être là pour rester et elles peuvent même nous aider! L'UQCN et les autres organismes de libres penseurs, de plus en plus rares, ont un rôle à jouer pour améliorer les chances que ces démarches aient un impact tangible. Quelques mois après un premier constat - d'échec - de la communauté internationale à l'égard de la *Convention sur les changements climatiques* de 1992, c'est au tour de la *Convention internationale sur la biodiversité* et aux actions en découlant, d'être scrutées. Dans ce dossier, nous faisons le point sur les progrès effectués par le gouvernement québécois en matière de «gestion» de la biodiversité, depuis le dépôt, il y a un an, de sa *Stratégie de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique*.

La biodiversité, qu'est-ce que ça donne?

Mettons les choses au clair d'entrée de jeu. Nous savons tous que les services rendus par la biodiversité, et plus particulièrement les services écosystémiques, sont essentiels à notre survie. Il suffit de penser à la photosynthèse et au cycle des éléments nutritifs. Pensons aussi aux services esthétiques rendus par la nature, qui sont à la base de l'écotourisme (une bonne part de l'économie du Costa-Rica ne repose-t-elle pas sur le tourisme de nature?). Songeons également à la stabilité des écosystèmes, sans parler des services de la biodiversité pour

l'approvisionnement en matières premières, telle la production de bois. Mais la question qui nous concerne ici est la suivante: a-t-on besoin de millions d'espèces vivantes pour réaliser tout cela? Bien malin qui peut répondre. À ceux qui croient qu'il est possible de «faire plus avec moins» pour fournir les services écologiques de base, on peut servir l'analogie que fait le biologiste Paul Ehrlich entre les composantes de la diversité et les rivets d'un avion: «Combien de rivets un Boeing 747 peut-il perdre avant de s'écraser?».

La perte de biodiversité, c'est aussi une perte d'options, moins de cartes dans notre jeu. Citons l'exemple désormais classique du rôle d'un arbuste méconnu, l'if du Canada, qui a été très médiatisé à cause d'un obscur composé chimique propre à l'espèce; ce composé combat certains cancers. Combien d'autres «ifs» nous attendent au détour?

C'est bien de citer des analogies et des exemples triés sur le volet pour vanter les mérites de la biodiversité; mais cela ne semble pas suffire pour la classe dirigeante, qui oppose encore biodiversité à emploi, à libre marché, etc., et qui pontifie sur le «coût» de la biodiversité. S'il faut reconnaître que la conservation de la biodiversité amène des coûts dans la comptabilité de l'État, il faut aussi compléter la logique en parlant de la valeur monétaire de la biodiversité.

En fait, ça vaut combien, la biodiversité? On peut dire que sa valeur réelle est infinie puisque, sans elle, nous n'existerions pas. En raison des difficultés de la quantification, les macro-économistes, écoutés religieusement par les gouvernements, préfèrent encore ignorer l'environnement dans leurs calculs de performance nationale (PNB, PIB, etc.). Cela donne une apparence - trompeuse - de progrès économique, même quand les ressources sont dilapidées. C'est comme prétendre qu'on est plus riche quand on emprunte; l'enrichissement se fait alors au prix d'un endettement.

Pourtant, il n'est pas utopique de faire une approximation conservatrice de la valeur monétaire d'une partie significative de la biodiversité. Il y a quelques mois, une équipe multidisciplinaire internationale a publié, dans la prestigieuse revue Nature, une première estimation de la valeur des «services écosystémiques», un sous-produit de la biodiversité (Constanza et al., 1997). La valeur obtenue pour la planète entière, et jugée conservatrice, est de 33 millions de millions \$ US (ou 33×10^{12}), soit près du double du PNB mondial! Difficile de l'ignorer, même pour les économistes traditionnels, peu ancrés dans le monde réel. Au Québec, on parle ainsi de 225 000 emplois directs et d'environ 16 milliards \$.

Un plan d'action pour maintenir ce facteur de création d'emplois, et pour garder toutes nos options, c'est un point de départ. Regardons comment le Québec a approché le défi.

Stratégie et plan d'action

La réaction du Québec au sommet de Rio est résumée dans deux documents clés: la *Stratégie de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique* et le *Plan d'action québécois sur la diversité biologique*. Fruits d'une démarche concertée impliquant neuf ministères, deux organismes paragouvernementaux et le public, ces documents ont été publiés au printemps 1996, soit avant les démarches analogues de tous les autres gouvernements des provinces canadiennes.

La Stratégie porte sur une gamme variée de sujets, du maintien des activités de l'Herbier du Québec jusqu'à diverses politiques sur le transport routier. En gros, la Stratégie dresse un portrait général de la biodiversité québécoise, pour ensuite présenter les éléments de stratégie de conservation de la biodiversité. Divisé en une douzaine de secteurs tels que l'agriculture et les ressources énergétiques, le document identifie une trentaine d'objectifs, auxquels sont rattachées des orientations, et il indique les principales mesures à réaliser dans un horizon de quatre ans: toutes ces mesures (189) découlent des orientations. Enfin, découlant de chacune des mesures, on trouve, au dernier échelon 429 actions (chiffre initial, récemment haussé à 446), toutes numérotées. Les mesures et les actions sont décrites dans l'autre document, le Plan d'action. Vous suivez toujours? L'idée est de passer du niveau général au niveau opérationnel, lors de la progression de l'objectif vers l'action.

Étant donné que les actions - plutôt que les paroles - détermineront le sort de la biodiversité, les sections suivantes traitent principalement des progrès réalisés, par rapport aux actions entreprises il y a un an.

Les points forts et les progrès

D'emblée, nous devons souligner l'effort du gouvernement vers une prise de conscience de la portée multiministérielle de la biodiversité. Il est rafraîchissant de constater, dans la Stratégie, que le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) n'a pas le monopole des actions de protection de la biodiversité. Une autre force du document tient non seulement dans le nombre ambitieux d'actions proposées, mais surtout dans le fait que la plupart soient mesurables. Voilà un élément rassurant, quand on sait que ce genre de document est souvent oublié après quelques mois, faute de moyens concrets d'évaluation. On y sent un souci constant de pouvoir mesurer et mettre en oeuvre, démontré notamment dans une annexe du rapport de l'an un, qui fait le sommaire des progrès pour chacune des actions. Seules 28 des 429 actions initialement entreprises n'ont connu aucun progrès, et 39 ont été réalisées entièrement. Même si les actions terminées à la date prévue peuvent sembler modestes en général, certaines méritent d'être soulignées, surtout dans le contexte actuel de rationalisation financière et de libéralisme économique.

Au plan éducatif, on note un nombre élevé de guides et de cours thématiques visant un éveil environnemental accru et une mise en pratique de concepts liés à la biodiversité. L'éducation est l'objet de 20 des 92 actions soulignées par le rapport de l'an un. Suivent les facteurs globaux, principalement des outils de gestion, qui font l'objet de 15 actions dans le rapport. On y mentionne, par ailleurs, qu'un tiers des actions sont nouvelles, ce qui représente un effort important. Il reste toutefois à démontrer que ces «nouvelles» actions découlent de la Stratégie. Enfin, on ne peut passer sous silence les 18 nouvelles actions qui ont été ajoutées au plan d'action initial grâce à une initiative de la Fondation de la faune du Québec. Cet organisme paragouvernemental a effectué d'énormes progrès en élargissant son créneau traditionnel, qui visait les seules espèces chassées, pour devenir un acteur majeur dans la protection de la biodiversité.

Les points faibles et les déceptions

Une stratégie est plus qu'une oeuvre littéraire. Pour qu'on la prenne au sérieux, elle doit être assortie des ressources humaines et monétaires d'envergure correspondante. Or, tout indique que les cordons de la bourse du gouvernement québécois sont actuellement noués, quand il est question de biodiversité.

Il est décevant de constater le peu de sérieux accordé par le gouvernement à une stratégie pourtant étoffée et imaginative dans les circonstances. L'objectif premier de la Stratégie devrait pourtant être que la société québécoise investisse davantage dans le maintien de la biodiversité. La tâche est donc difficile pour les instigateurs de cette politique, principalement des fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), un ministère poids-plume et en déclin, si l'on en juge par ses tristes démêlés récents avec les ministères à vocation «économique» (pensons au sommet socio-économique de 1996). Nous présumons que la grande majorité des faiblesses soulignées ici auraient pu être évitées si le gouvernement avait donné aux acteurs un appui plus que symbolique.

Peut-être en raison des étranglements budgétaires, sur les 88 actions qui devaient se terminer en 1996-1997, 49 n'ont pas été achevées; il faudra donc repasser. Serait-ce là une définition du «processus évolutif» ou de l'«amélioration continue»? Par ailleurs, il faut souligner que de nombreuses actions comptées parmi les succès ne découlent même pas de la Stratégie; elles étaient mises en oeuvre de toute façon.

Parmi les actions qui ont résisté aux assauts du Conseil des ministres, pas moins de 32 sont des actions administratives ou de relations publiques: plans, documents divers, conférences. Il s'agit généralement, sinon dans tous les cas, d'actions non contraignantes et qui ne figurent certes pas parmi les plus imaginatives de la Stratégie. Quant aux actions dites récurrentes (répétées

régulièrement), c'est le même scénario: parmi celles qui ont progressé remarquablement durant l'an un, près de la moitié relèvent davantage de la paperasse que des améliorations sur le terrain.

Au-delà des faiblesses attribuables au manque de ressources, nous attirons l'attention sur un problème structurel dans la Stratégie: la répartition inéquitable des tâches entre les ministères. Ainsi, des ministères comme celui des Transports ou celui des Ressources naturelles, qui causent au moins autant de problèmes qu'ils en évitent en matière de biodiversité, sont des joueurs secondaires dans le plan d'action. Par ailleurs, on dit que le vrai visage du gouvernement est dévoilé lors du budget annuel, que présente le ministre des Finances. Où est son ministère dans cette Stratégie? Et que dire du ministère des Affaires municipales, partenaire des municipalités régionales de comté (MRC) qui, de plus en plus, contrôlent leur patrimoine naturel! Finalement, le ministère de l'Éducation. On souligne partout l'importance d'éduquer, avec une pléthore de documents, de visites d'écoles et la préparation de cours spéciaux. Curieusement, ce ministère est peu présent dans la Stratégie; le rôle d'éducation est généralement assuré par les fonctionnaires du MEF.

Le plus difficile reste donc à faire, qu'il s'agisse de nommer plus d'espèces dans le cadre de la quasi virtuelle Loi sur les espèces menacées, de compléter le réseau d'espaces protégés, d'encourager davantage l'intendance des terres privées (foyers importants de perte de biodiversité) ou de repenser le calcul des indicateurs économiques tels que le PNB québécois. Avant d'aller plus loin, il incombe de démontrer le sérieux de la Stratégie en débloquant des sommes pour aider le progrès des actions non encore complétées. L'argent est disponible, quoi qu'on en dise: il suffit de pointer les dépenses improvisées, aux retombées économique-environnementales douteuses sinon désastreuses, telles l'utilisation du maïs pour la production d'éthanol, les subventions cachées au transport automobile, etc.

L'avenir se joue maintenant

L'avenir de plusieurs composantes et fonctions de la biodiversité québécoise se joue actuellement; c'est le cas de nos dernières grandes forêts et rivières «vierges». La survie mondiale de nombreuses espèces et celle de quelques écosystèmes, notamment boréaux, dépend de façon importante du territoire québécois. Nous souhaitons que la Stratégie de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique permette d'identifier, de faire connaître et de protéger ces éléments avant qu'on les «mette en valeur».

La conservation de la biodiversité n'est pas un problème sectoriel, comme le souligne à plusieurs endroits le Plan d'action québécois. Pour le moment, le ministère de l'Environnement et de la Faune est presque partout; mais il ne pourra pas faire tout le travail, car il est dépeuplé, en plus d'être en constante

réaction - et non en contrôle - par rapport aux attaques infligées à la biodiversité québécoise par l'entremise d'autres ministères.

Ainsi, nous croyons que le succès de l'effort gouvernemental décrit dans la Stratégie sera ultimement déterminé, non seulement par les budgets, mais aussi par une réelle implication dans la démarche des ministères qui ont traditionnellement causé des problèmes de perte de biodiversité.

Ouvrages cités

Costanza, R., R. d'Arge, R. de Groot, S. Farber, M. Grasso, B. Hannon, K. Limburg, S. Naeem, R.V. O'Neill, J. Paruelo, R.G. Raskin, P. Sutton, & M. van den Belt, 1997. «The value of the world's ecosystem services and natural capital». *Nature* 387: 253-260.

Gouvernement du Québec 1996. *Convention sur la diversité biologique: stratégie de mise en oeuvre au Québec*. Québec: Comité interministériel sur la diversité biologique. (122 p.)

Gouvernement du Québec 1996. *Plan d'action québécois sur la diversité biologique*. Québec: Comité interministériel sur la diversité biologique. (71 p.)

Gouvernement du Québec 1997. *Suivi du plan d'action québécois sur la diversité biologique: rapport annuel 1996-1997*. Québec: Comité interministériel sur la diversité biologique. (47 p.)

Ce dossier a été préparé par André Desrochers, vice-président et responsable du dossier biodiversité à l'UQCN.

DISCUSSIONS EN ATELIERS

- Atelier 1 «La diversité biologique: la conservation et les aires protégées»
 - Atelier 2 «La diversité biologique et les ressources énergétiques»
 - Atelier 3 «La diversité biologique et les ressources agricoles»
 - Atelier 4 «La diversité biologique et les ressources fauniques»
 - Atelier 5 «La diversité biologique et les ressources forestières»
-

Atelier 1 : «La diversité biologique: la conservation et les aires protégées»

M. Léopold Gaudreau, directeur de la Direction de la conservation et du patrimoine écologique du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), présente le bilan 1996-1997 de la mise en oeuvre de la stratégie sur la biodiversité en regard des objectifs relatifs aux aires protégées. En guise d'introduction, M. Gaudreau fait un rappel des engagements gouvernementaux, des orientations de la stratégie en matière d'aires protégées et des actions prévues au plan d'action sous cette même rubrique. Puis, M. Gaudreau s'engage dans le vif du sujet avec le bilan des actions réalisées au cours de l'an 1 du plan d'action et des lacunes, carences et problèmes rencontrés dans la réalisation de certaines actions prévues. Parmi les actions réalisées, la création du parc des Monts-Valins, l'adoption par le Québec de la Loi sur le Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent et la création de trois réserves écologiques et l'acquisition de sites privés en prévision de la création de trois futures réserves écologiques, sont celles ayant un véritable impact sur le terrain. Il reconnaît que les obstacles à une progression rapide des réseaux d'aires protégées sont majeurs (budgets d'implantation et de gestion réduits, manque de connaissances écologiques, droits acquis sur les ressources et les territoires, revendications autochtones, étendue du territoire) et que la démarche proposée dans le plan d'action devra être accélérée.

Mme Nathalie Zinger, directrice du Fonds mondial pour la nature (WWF) région du Québec, rappelle qu'il ne faut pas confondre les notions de procédure, de progrès et de succès dans l'évaluation de la rencontre des objectifs de la stratégie sur la biodiversité. Qualifier une action de succès lorsqu'il ne s'agit, dans les faits, que la réalisation d'une activité courante, ne répond pas aux résultats anticipés de la mise en oeuvre de la stratégie. Elle félicite néanmoins, M. Gaudreau de l'excellent bilan qu'il a fait de l'an 1 de la mise en oeuvre de la stratégie; elle aurait cependant souhaité voir autant d'objectivité dans le

document publié par le ministère qui demeure muet quant aux difficultés de mise en oeuvre de certaines actions. Elle rappelle, par ailleurs, l'engagement de monsieur Lucien Bouchard, alors qu'il était ministre de l'Environnement du Canada, de parachever le réseau des parcs nationaux pour l'an 2000 et déplore la lenteur de son propre gouvernement à agir dans le dossier des parcs québécois.

Mme Louise Gratton, vice-présidente UQCN, souligne également que les processus de création des parcs devraient être accélérés. L'affirmation que le réseau d'aires protégées dans le Québec habité est bien développé est, selon elle, incorrecte. Même en prenant en compte toutes les catégories d'aires protégées, le réseau actuel ne satisfait pas les critères de représentativité de la diversité du territoire québécois, les superficies sont nettement insuffisantes et il faudra redoubler d'efforts pour trouver des incitatifs à la protection des milieux naturels sur les terres privées. De plus, elle réitère l'urgence de créer des parcs au nord du 50^e parallèle. Des 18 territoires actuellement mis en réserve à des fins de création de parcs dans le nord québécois, aucun n'est représentatif de la vaste région que couvre la forêt boréale. La responsabilité incombe tout autant au gouvernement provincial que fédéral d'assurer la protection de ce territoire dont près de 50 % est encore à l'état vierge et de freiner l'octroi de ce vaste domaine forestier en CAAF aux compagnies forestières.

Lors des questions adressées aux conférenciers, sont également abordés les sujets suivants:

- la gestion et les mesures de contrôle appliquées dans les parcs;
- la classification des rivières;
- la révision de la notion de droits acquis.

Les recommandations des participants de l'atelier sont:

Aires protégées

1. Intégrer les notions de "zones périphériques" et de "corridors" dans celle d'aires protégées afin de protéger l'intégrité de ces aires contre les usages incompatibles (coupes forestières intensives, etc.) et contre leur isolement les unes des autres.

Intendance privée

2. Faire des pressions auprès des intervenants gouvernementaux concernés afin que soient mises en vigueur les propositions du Centre québécois du

droit de l'environnement (CQDE) concernant les servitudes de conservation et la fiscalité.

3. Assurer un financement récurrent aux organismes impliqués dans les activités d'intendance privée.

4. Améliorer la diffusion de l'information, concernant l'intendance privée, au grand public .

Plan d'action

5. Proposer un plan d'action pour les aires protégées dans lequel serait impliqué le réseau non gouvernemental (ex. Parc marin du Saint-Laurent)

Atelier 2 : «La diversité biologique et les ressources énergétiques»

M. Claude Desjarlais, du ministère des Ressources naturelles (MRN) présente les perspectives de développement durable de son ministère, soit: fournir de l'énergie au moindre coût; prioriser l'efficacité énergétique; établir un plan d'action face aux changements climatiques; élaborer une classification des rivières; et développer de nouvelles technologies.

M. Jean-Étienne Klimpt d'Hydro-Québec souligne qu'Hydro-Québec gère 2% du territoire québécois. Il indique que le plan d'action pour la protection de la biodiversité, développé par cette corporation, suit 3 axes: la recherche; l'expérimentation et la démonstration; et l'information et la sensibilisation.

Mme Manon Lacharité de l'UQCN et M. Jacques Ruelland du Mouvement Au courant soulignent que malheureusement Hydro-Québec aménage les milieux d'abord et gère la biodiversité ensuite. Les choix sont faits actuellement en ignorant les résultats du débat public sur l'énergie qui priorisait la participation des citoyens aux décisions et qui recommandait la création de la Régie de l'énergie pour dépolitiser les débats. Des décisions sur des dossiers majeurs tels l'exportation, la tarification et l'utilisation du gaz naturel sont prises avant que la Régie ne soit réellement en opération.

Ils poursuivent en indiquant que les institutions publiques et d'affaires profitent de la crise économique pour démanteler les efforts de protection et de participation du public des derniers 25-30 ans.

Les recommandations des participants de l'atelier sont:

Compte tenu de l'importance des impacts réels et appréhendés des gaz à effet de serre provenant notamment des centrales thermiques, il est proposé que:

1. l'UQCN favorise, en priorité, le recours à l'efficacité énergétique;
 2. l'UQCN demande l'imposition d'une taxe sur le carbone ou un système nord-américain de permis échangeables;
 3. l'UQCN privilégie, si besoin est, les énergies nouvelles et renouvelables (dont l'éolienne et l'hydroélectricité) comme nouvelles sources de production énergétique, dans la mesure où ces projets sont soumis à un processus d'évaluation environnementale rigoureux et transparent et respectent des critères environnementaux exigeants.
-

Atelier 3 : «La diversité biologique et les ressources agricoles»

Mme Mireille Therrien et M. Jean-Guy Parent du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) exposent les liens entre l'agriculture et la biodiversité et présentent la mission du ministère qui s'inscrit dans une approche plus incitative que coercitive. Par la suite, ils énoncent les actions envisagées ou réalisées par le MAPAQ dans le cadre du plan d'action québécois.

M. Marcel Gaucher du MEF expose à son tour la nature des mesures entreprises ou à entreprendre par le MEF qui s'inscrivent en complémentarité avec celles relevant du MAPAQ.

Il conclut en rappelant les 5 étapes menant à la responsabilisation d'un secteur industriel vis-à-vis de l'environnement soit: 1. la négation du problème; 2. la colère; 3. le marchandage; 4. la dépression et finalement 5. l'acceptation et la prise en main.

M. Pierre Baril, agronome, de la Commission agriculture de l'UQCN, se montre beaucoup plus pessimiste. Il pose comme premier constat que le Québec fait usage de 2 fois plus d'azote et de phosphore que nécessaire, certains endroits en utilisant 4 fois plus. Il rappelle également le mauvais état des cours d'eau agricoles laissés au bon vouloir des exploitants. Il poursuit en critiquant

l'approche du MAPAQ dont la stratégie "incitative" s'est avérée insuffisante.

D'entrée de jeu, M. Guy De Bailleul, professeur à l'Université Laval, rappelle que l'agriculture puise dans la biodiversité pour ensuite la détruire: on lutte contre la concurrence des plantes nuisibles à celles que l'on exploite parallèlement. L'impact sur la biodiversité dépasse largement la zone exploitée par l'activité agricole de chaque agriculteur.

Il mentionne également que dans la stratégie sur la biodiversité du MAPAQ, il y a beaucoup d'actions (peut-être trop) éparpillées dans tous les sens. La principale lacune se situe au niveau de l'absence d'instruments de mise en oeuvre et des indicateurs d'atteintes des objectifs.

Un des problèmes fondamentaux est que l'état de la situation n'est pas vraiment connu. Comment pourra-t-on faire le bilan des actions, si la photo de départ n'a pas été prise?

Aucune recommandation n'est amenée en plénière.

Atelier 4 : «La diversité biologique et les ressources fauniques»

M. Jacques Jutras, de la direction de la faune et des habitats du MEF, présente les efforts faits par le MEF pour obtenir des connaissances et faire le suivi des espèces fauniques non exploitées commercialement (amphibiens, reptiles, chauve-souris, souris, musaraignes, etc.)

Claude Gauthier de la Fédération québécoise de la faune entretient les participants des efforts consentis par le regroupement qu'il représente (la FQF a 250 000 membres) pour se préoccuper de la biodiversité et annonce le dépôt prochain d'un plan d'action sur la biodiversité par la FQF.

André Desrochers, professeur à l'Université Laval et vice-président de l'UQCN, fait les commentaires suivants:

- il félicite le MEF de ses efforts vis-à-vis la faune non exploitée;

- il déplore qu'il y ait quand même beaucoup plus d'argent alloué à la faune exploitée

comme l'original qu'à
celle non exploitée;

- il souligne également
le peu d'actions
concrètes parmi les
quelques 400 actions
du plan.

M. Desrochers a signé un texte critique du bilan préparé par le gouvernement;
ce texte a été distribué à tous les participants du colloque.

Les recommandations des participants de l'atelier sont:

Il est proposé que:

le MEF accentue sa préoccupation pour les espèces
non exploitées et que cela se traduise par une
augmentation des allocations financières pour les
interventions concernant ces espèces.

- l'approche "éducation, information,
sensibilisation" soit entièrement revue, constatant
que malgré de nombreuses années de
sensibilisation de la population et le peu de progrès
quant à la compréhension de ce qu'est la
biodiversité et la prise d'actions quotidiennes.

les ministères favorisent l'aide financière
récurrente pour les organismes impliqués dans la
conservation des espèces non prélevées.

Atelier 5 : «La diversité biologique et les ressources forestières»

M. André Bouchard du ministère des Ressources naturelles, mentionne que la *Stratégie québécoise sur la biodiversité* et le *Plan d'action* ont été élaborés à partir d'une réflexion de plusieurs années. Il précise que le MRN avait développé une compréhension de cette préoccupation depuis quelques années. Le *Plan d'action* comportait une soixantaine d'engagements pour le MRN dont 90% ont été réalisés.

Par la suite, les commentateurs et les participants font les commentaires

suivants:

1. L'approche du MRN est un peu trop facile et optimiste, pas assez fouillée. Tous les paramètres à considérer ne sont pas intégrés. La protection de la biodiversité ne peut pas se régler comme l'application d'une simple norme.

Les participants font ressortir le manque de préoccupation des aspects sociaux ainsi que l'importance de se soucier davantage des préoccupations des autochtones.

Plusieurs expriment un sérieux questionnement quant à la gestion reposant sur le rendement soutenu; selon eux, ce principe ne devrait pas primer sur tout.

2. Il manque d'actions concrètes dans les engagements du MRN. Il y aurait un écart important entre le discours et l'action réelle sur le terrain.

3. Plusieurs sont préoccupés par la décision du MRN d'étendre l'exploitation forestière entre les 50e et 52e parallèles. Le MRN et l'industrie ont décidé d'y aller mais il n'y a pas eu de débat ni de consultation.

Pour les autochtones et pour plusieurs participants, il y a urgence d'intégrer d'autres éléments à la gestion des forêts nordiques; tels les populations autochtones, les capacités de régénération et la révolution de ces peuplements, les impacts reliés au morcellement des habitats fauniques, la fragilité des sols et de l'écosystème nordique....

4. Le dernier élément concerne le rapport entre les forêts du sud et celles du nord. Plusieurs se demandent s'il est pertinent au regard de la diversité biologique de couper les forêts du nord ou s'il ne serait pas plus intéressant d'augmenter l'aménagement et donc la productivité des forêts du sud du Québec où les retombées sociales de la forêt habitée seraient plus significatives.

Aucune recommandation n'est amenée en plénière.

| [Compte rendu du colloque](#) | [Biodiversité au Québec](#) |

LA PLÉNIÈRE

- **Recommandations adoptées:**

[Agriculture](#)

[Forêts](#)

[Aires protégées](#)

[Ressources fauniques](#)

[Énergie](#)

Les rapports d'ateliers ayant été faits, les participants sont invités à discuter des recommandations proposées et à en soumettre de nouvelles, s'ils le désirent.

Recommandations adoptées par la plénière

Agriculture

1. Revoir l'encadrement législatif de la loi 23 (loi sur le droit de produire) surtout relativement aux impacts des activités agricoles sur la biodiversité.
2. Demander au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de créer une table agriculteurs-environmentalistes-ministères.
3. Faire des démarches pour que l'UQCN et quelques autres organismes environnementaux soient invités à participer aux démarches du Sommet bio-alimentaire.

Forêts

1. Revoir la façon d'exploiter la forêt au nord du 50e.
2. Créer des aires protégées représentatives au nord du 50e.

3. Créer un forum «UQCN-organismes représentants des autochtones» car la préservation de la biodiversité peut s'arrimer avec leurs préoccupations.

Aires protégées

1. Intégrer les notions de "zones périphériques" et de "corridors" dans le concept d'aires protégées afin de protéger l'intégrité de ces aires contre les usages incompatibles (coupes forestières intensives, etc.) et contre leur isolement les unes des autres.
2. Faire des pressions auprès des intervenants gouvernementaux concernés afin que soient mises en vigueur les propositions du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) concernant les servitudes de conservation et la fiscalité afin de favoriser l'intendance des terres privées (voir le livre «Options de conservation: Guide du propriétaire» rédigé par Me Benoit Longtin et publié par le CQDE).
3. Assurer un financement récurrent aux organismes de conservation impliqués dans les activités d'intendance privée.
4. Améliorer la diffusion de l'information, concernant l'intendance privée, au grand public.
5. Proposer un plan d'action pour les aires protégées dans lequel serait impliqué le réseau non gouvernemental (ex. Parc marin du Saint-Laurent).

Ressources fauniques

1. Faire les démarches nécessaires afin que le MEF accentue sa préoccupation pour les espèces non exploitées et que cela se traduise par une augmentation des allocations financières pour ces espèces.
2. Constatant que malgré de nombreuses années de

sensibilisation de la population et le peu de progrès quant à la compréhension de ce qu'est la biodiversité et la prise d'actions quotidiennes, faire les démarches nécessaires pour que l'approche "éducation, information, sensibilisation" soit entièrement revue et corrigée.

3. Proposer aux ministères de favoriser l'aide financière récurrente pour les organismes impliqués.

Énergie

1. Favoriser, en priorité, le recours à l'efficacité énergétique.

2. Demander l'imposition d'une taxe sur le carbone ou un système nord-américain de permis échangeables.

| [Compte rendu du colloque](#) | [Biodiversité au Québec](#) |

ALLOCATION

Monsieur Paul Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune

Le choix du thème, «La diversité biologique au Québec à l'heure de la libéralisation» est particulièrement judicieux pour qui s'intéresse au développement durable. En fait, c'est au maintien de la vie dans toute sa diversité dont il est ici question et cela nous concerne tous.

Notre vigilance de tous les instants et nos interventions quotidiennes pour prévenir la contamination des sols, de l'eau et de l'air; n'ont de sens que dans la mesure où elles contribuent au maintien de la vie sous toutes ses formes. Voilà pourquoi, la biodiversité est au coeur de nos préoccupations.

La stratégie québécoise

Dès 1992, le Québec décidait d'appliquer les principes de la Convention internationale sur la diversité biologique et devenait l'un des premiers états à s'acquitter d'engagements pris à l'égard de cette préoccupation universelle.

En mai 1996, le gouvernement du Québec, allait plus loin en adoptant une Stratégie de mise en oeuvre de la convention ainsi qu'un Plan d'action d'une durée de quatre ans. On se rappellera qu'au préalable, cette stratégie avait été soumise à une consultation publique à laquelle votre organisme, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, avait contribué.

Cette stratégie et ce plan d'action concernent autant les forêts, l'énergie, les mines, l'aménagement du territoire, les milieux urbanisés et les écosystèmes que les ressources fauniques et floristiques. Pour bien exprimer les liens étroits qui existent entre biodiversité, développement durable et environnement, le gouvernement du Québec a confié au ministre de l'Environnement et de la Faune la responsabilité d'assurer le suivi de cette stratégie et de ce plan d'action.

Premier bilan annuel

L'élaboration d'un plan et son adoption sont une chose, mais son suivi à plus long terme en est une toute autre. De manière à garantir que ce plan d'action soit réellement appliqué, nous nous sommes engagés à rendre public

annuellement le résultat de nos efforts gouvernementaux.

Un premier bilan est paru en octobre dernier. Je suis particulièrement fier de le rendre officiellement public, aujourd'hui. Vous tous, avez pu lire le résumé de ce premier bilan annuel dans le bulletin d'information *L'Union* paru dans l'édition d'octobre-novembre du magazine *Franc-Vert*. On y découvre qu'en 1996-1997, le gouvernement du Québec s'était engagé à travailler de façon concrète sur quelque 350 mesures en faveur de la biodiversité.

Or, on constate avec bonheur qu'à peine un an après avoir mis en oeuvre un plan d'action jugé ambitieux, une quarantaine de mesures, ont été entièrement complétées et que, dans 283 cas, des actions sont en cours dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années. Seulement 28 mesures n'ont pas été réalisées, soit parce qu'elles ont été abandonnées ou soit parce qu'elles n'ont pas encore été entreprises.

Parmi les réalisations les plus remarquables, je voudrais souligner quelques exemples afin d'illustrer la variété des actions accomplies en faveur de la biodiversité québécoise. On note ainsi:

- un premier bilan de la biodiversité du milieu forestier québécois;
- la réalisation de projets de gestion intégrée des ressources dans les réserves fauniques des Laurentides et de Mastigouche;
- la production du cadre écologique de référence du bassin versant de la rivière Saint-Charles (Québec) et du bassin versant de la rivière l'Assomption (Lanaudière), qui constituent des outils novateurs pour l'aménagement du territoire en milieu urbain;
- la poursuite de l'expérimentation de la gestion par bassin versant sur la rivière Chaudière;
- l'adoption de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, visant à assurer la coexistence harmonieuse des activités agricoles et non agricoles;
- la création du parc de conservation des Monts-Valin et le dépôt du projet de loi sur le Parc marin du Saguenay—Saint-Laurent;

- la programmation de la création de 14 réserves écologiques d'ici 2001 et la constitution, depuis, de deux d'entre elles;
 - la réalisation d'une cartographie écologique et d'un portrait de la biodiversité du Saint-Laurent;
 - la réglementation de la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles.
-

Actions à venir

Pour le ministère de l'Environnement et de la Faune, assurer la coordination et le suivi gouvernemental de la biodiversité, c'est beaucoup plus que simplement réaliser un bilan annuel précisant le degré de performance du Québec à l'égard de ses engagements.

C'est aussi voir au développement d'attitudes et de façons de faire qui mettent la biodiversité au coeur des préoccupations gouvernementales. Qu'il s'agisse de la forêt habitée, de la classification des rivières à valeur patrimoniale, du développement agro-alimentaire, de la gestion de l'eau, du développement énergétique ou des changements climatiques, voilà autant d'occasions où des décisions doivent être prises pour respecter les exigences fixées par la Convention sur la diversité biologique à laquelle nous sommes partie prenante.

C'est ainsi que dans le secteur des aires protégées, nous avons bien l'intention de poursuivre, tel que prévu, notre programmation de création de réserves écologiques et de refuges fauniques. À cet effet, j'ai le plaisir de vous annoncer la création toute récente de deux réserves écologiques dans l'ouest du Québec, à savoir la Réserve écologique Rivière-Rouge et la Réserve écologique André-Michaux.

Dans le cas des parcs, ce qui mobilise toutes nos énergies en ce moment, c'est la relance des parcs québécois. Je sais que ce dossier vous préoccupe. Je compte bien pouvoir annoncer sous peu la décision gouvernementale qui sera prise à ce sujet.

Une autre préoccupation importante pour mon gouvernement est la sauvegarde d'éléments rares, exceptionnels et représentatifs de la diversité biologique. C'est pourquoi, au cours de la prochaine année, nous allons développer une stratégie d'action pour l'ensemble des aires protégées du Québec, ce qui devrait aussi se traduire par un plan d'intervention précis. Nous comptons sur la collaboration des organismes non gouvernementaux comme le vôtre.

Nous allons aussi porter une attention toute spéciale à la forêt boréale. Nous avons, à l'égard de celle-ci, une responsabilité internationale toute particulière compte tenu de sa forte représentativité au Québec. Or, il est évident que cette zone souffre de carences en termes d'aires de protection.

Pour palier à ces lacunes, nous venons de constituer une équipe de travail composée d'intervenants de notre ministère et de celui des Ressources naturelles. Ce comité a pour mandat d'examiner l'état actuel des territoires de protection en zone boréale et d'identifier les territoires ou les secteurs qu'il serait important de considérer rapidement afin de les protéger de façon appropriée.

J'entend aussi être très actif quant à certaines questions environnementales qui ont et auront à plus long terme des impacts considérables sur la diversité biologique. J'ai déjà fait connaître les efforts du Québec et notre volonté de participer activement à la lutte contre les causes des changements climatiques. Des années et des décennies d'intervention en faveur de la biodiversité pourraient être anéanties si des gestes ne sont pas posés pour réduire les gaz à effet de serre ou pour en minimiser les effets éventuels.

Conclusion

Si la première année de la mise en oeuvre du Plan d'action québécois sur la biodiversité fut surtout axée sur l'établissement de mécanismes permettant d'assurer que chaque ministère réalise ses engagements; la deuxième année, celle que nous avons entreprise depuis le mois d'avril 1997, sera davantage placée sous le signe de l'appropriation du Plan d'action par les régions, les MRC, les municipalités et les organismes du milieu.

De plus, dès l'an prochain, nous amorcerons la préparation d'un deuxième plan d'action de quatre ans. Ce deuxième plan d'action devra nous amener à examiner non seulement ce qui serait souhaitable de faire pour la biodiversité mais, également à identifier les meilleures façons de faire pour associer l'ensemble de tous les acteurs socio-économiques concernés à nos efforts. Nous aurons alors besoin de toutes les idées et de toutes les compétences disponibles pour relever avec succès ce nouveau défi. Nous misons sur la réflexion et les actions concrètes que les organismes tels que le vôtre mettent de l'avant pour le maintien et la mise en valeur de notre diversité biologique.

LISTE DES PARTICIPANTS

Maxime Aubin, étudiant Techniques forestières

Sylvain Archambault,

Simon Arbour, Mouvement des Amis de la Rivière du Sud

Pierre Baril, commission agriculture UQCN

Brigitte Boucher,

Thérèse Beaudet, Hydro-Québec

Bernard Beaudin, Fondation de la faune du Québec

Louis Bélanger, Université Laval

Michel Bélanger, CQDE et membre du Conseil d'administration UQCN

Denis Bergeron, UQCN

René Bergeron, membre individuel UQCN

Jean-François Bergeron, membre du Conseil d'administration UQCN

André Blais, Association pour la protection du lac Mégantic

Mélina Blondin, Centre diversité biologique du Québec

Patrick Bolduc, étudiant Techniques forestières

André Bouchard, ministère des Ressources naturelles

Robert Bouchard, Aluminerie Luralco

Jean Boutet, membre du Conseil d'administration UQCN

Luc Bouthillier, Université Laval

Danielle Cantin, Commission Forêt UQCN

Alain Castonguay, Les Éditions forestières

Chantal Carrière, Cégep de Sainte-Foy

Éric Chaîné, ministère Ressources naturelles

Paul Champagne, Corporation de gestion CHARMES

Robert Charpentier, membre du Conseil d'administration de l'UQCN

Michel Charrois, ministère de l'Environnement et de la Faune

Raymond Cournoyer, ministère de l'Environnement et de la Faune

Gaétan Daoust, Service canadien des forêts

Guy Debailleul, Département d'économie rurale, Université Laval

Mario Denis, Conseil régional de l'environnement région de Québec

Claude Desjarlais, Ministère des Ressources naturelles

Louise Desautels, Franc-Vert

André Desrochers, Fondation québécoise pour la protection du patrimoine nature et membre du

Conseil d'administration UQCN

Jean-Pierre Drapeau, Union pour le développement durable

Pierre Dubois, commission Forêt UQCN

Guy Dufort, Innergex

Luc Foisy, Parcs Canada

Diane Forget, Conseil régional de l'environnement-Chaudière-Appalaches

Philippe Fragnier, membre individuel UQCN

Gilles Frisque, commission Forêt UQCN

Dominique Rochon, Université Laval

Éric Gagné, Université du Québec à Chicoutimi

Luc Gagnon, ministère Ressources naturelles et Énergie, N-B

Normand Gariépy, SICBR

Marcel Gaucher, ministère de l'Environnement et de la Faune

Léopold Gaudreau, ministère de l'Environnement et de la Faune

Marcel Gaudreault, Société Grande Plée Bleue

Claude Gauthier, Fédération québécoise de la faune

Benoît Gauthier, ministère de l'Environnement et de la Faune

Richard Gendron, CERCLE

Vincent Gérardin, commission Forêt UQCN

Michel Giguère, Hydro-Québec

Guy Godin, membre individuel UQCN

Louise Gratton, FOSEM et membre du Conseil d'administration UQCN

Sophie Grignon, Association pour la protection du lac Mégantic

Andréanne Hamel, UQCN

Christian Hébert, Service canadien des forêts

Paule Hébert, Cégep de Sainte-Foy

Louis Imbeault, Université Laval

Jacques Jutras, ministère de l'Environnement et de la Faune

Jamal Kazi, Commission Forêt UQCN

Hélène Laflamme, consultante foresterie urbaine

Jean-Étienne Klimpt, Hydro-Québec

Manon Lacharité, commission Énergie UQCN

Denyse Lajeunesse, consultante écologie végétale

Marc Lapointe, Bell Canada

Jean-Marie Latreille, Centre d'intendance écologique

Nicole Lavoie, ministère des Ressources naturelles

Anne LeSauteur, Nature action et Fondation pour la conservation du mont Yamaska

Kateri Lescop-Sinclair, UQCN

Robert Litzler, AQPERE

Dany Marcotte, Aluminerie Luralco

Sylvain Martineau, commission agriculture UQCN

Patrice Martel, Aluminerie Luralco

Harvey Mead, membre du Conseil d'administration UQCN

Paul Meunier, ministère des Ressources naturelles

Magella Morasse, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Françoise Mougeat, ministère des Ressources naturelles

Patrick Nantel, Flora Québécoise

André Nault, Biodôme de Montréal

George J. Nolan, Conservation de la faune aquatique

Diane Pagé, UQCN

Lise Parent, membre du Conseil d'administration UQCN

Jean-Guy Parent, MAPAQ

Desneige Perreault, SCIRBI, et membre du Conseil d'administration de l'UQCN

Michel Morgeon, Forêt modèle Crie de Waswanipi

Josée Potvin, Université du Québec à Chicoutimi

Monique Poulin, Université Laval

Jacques Prescott, ministère de l'Environnement et de la Faune

François Rainville, Environnement Canada

Étienne Robitaille, Cité collégiale Techniques forestières

Jacques Ruelland, Mouvement au Courant

Linda Saint-Michel, membre du Conseil d'administration UQCN

Hélène Savard, UQCN

Gérard Szaraz, RESAM

Robert Talbot, Société d'agriculture, comité de Québec

François Tanguay, Régie de l'Énergie

Rachel Thériault, Innergex

Mireille Therrien, MAPAQ

Guy Tremblay, Abitibi Consolidated, division du Saguenay

Gaétane Tardif, consultante en environnement

Sylvie Turcotte

Jean-François Turmel, commission Énergie, UQCN

Jérôme Vaillancourt, Amis de la Vallée du Saint-Laurent et Vivre en ville

Normand Villeneuve, ministère des Ressources naturelles

Yvan Vigneault, Environnement Canada

Jean-Claude Zaziola

Nathalie Zinger, Fonds mondial pour la nature (WWF)

| [Compte rendu du colloque](#) | [Biodiversité au Québec](#) |

ANNEXE 1

Suivi du plan d'action québécois sur la diversité biologique

1996-1997

Résumé

Le 1^{er} mai 1996, le gouvernement du Québec s'est engagé à réaliser un plan d'action visant à promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité au Québec. Cet engagement s'étendait sur quatre années, soit de 1996 à l'an 2000. Plus de 430 actions furent ainsi sélectionnées par les différents ministères dans le but d'implanter de façon concrète la Stratégie québécoise de mise en oeuvre de la Convention sur la diversité biologique.

Neuf ministères et un comité interministériel ont contribué à la mise en oeuvre et au suivi du Plan d'action gouvernemental sur la biodiversité en 1996-1997 :

- le ministère des Affaires municipales (MAM);
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);
- le ministère de l'Éducation (MEQ);
- le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF);
- le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST);
- le ministère des Relations internationales (MRI);
- le ministère des Ressources naturelles (MRN);
- le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);
- le ministère des Transports (MTQ);
- le Comité interministériel sur l'éducation relative à l'environnement (CIERE).

À ceux-ci se sont joints deux organismes paragouvernementaux, à savoir:

- la Fondation de la faune du Québec;
- Hydro-Québec.

La diversité biologique

Une contribution essentielle à notre qualité de vie

La biodiversité contribue pour beaucoup à la qualité de vie des Québécoises et des Québécois. On estime que les activités économiques liées aux secteurs primaire et secondaire donnent de l'emploi direct à près de 225 000 travailleurs et génèrent des revenus annuels d'environ 16 milliards de dollars. En contrepartie, le gouvernement réinvestit des sommes substantielles pour améliorer ses connaissances, sa planification, l'aménagement et la gestion en vue de la conservation et de l'utilisation durable des ressources biologiques. Le Plan d'action sur la biodiversité constitue un échantillon important de tous ces efforts.

Faits saillants de 1996-1997

En 1996-1997, le suivi gouvernemental a porté sur 350 actions touchant les 12 thèmes du Plan d'action : les facteurs globaux, la conservation des ressources naturelles, les ressources fauniques, les ressources forestières, les ressources agricoles, les biotechnologies, les ressources minières, les ressources énergétiques, le milieu urbanisé, le milieu nordique, les urgences environnementales et l'éducation.

Dans l'ensemble, 39 actions ont été complétées, 18 sont demeurées inactives, 10 ont été abandonnées et les autres se sont poursuivies comme prévu. En cours d'année, 18 actions nouvelles ont été ajoutées au plan de travail initial.

Quelques actions remarquables complétées en 1996-1997

Facteurs globaux

Action 1: Le ministère des Ressources naturelles a publié son « Bilan de la biodiversité du milieu forestier québécois ». Ce document constitue l'outil de base des individus et des organismes qui interviennent en forêt et qui se préoccupent de diversité biologique forestière. Ce bilan s'appuie sur une série de documents techniques traitant des espèces forestières rares, des forêts anciennes, de la fragmentation du milieu forestier, de l'importance des milieux

humides et riverains ainsi que de l'impact de la sylviculture sur la diversité biologique à l'échelle du peuplement.

Action 20: À l'intérieur de son programme de connaissances écologiques des écosystèmes, le ministère de l'Environnement et de la Faune a produit un cadre écologique de référence du bassin versant de la rivière Saint-Charles (Québec) et du bassin versant de la rivière L'Assomption (Lanaudière).

Action 75: En 1996, le gouvernement du Québec a versé la première tranche de l'aide financière de un million de dollars américains qu'il a accordée au Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique pour les cinq prochaines années. L'établissement de ce secrétariat à Montréal consolide la réputation du Québec comme centre international majeur en environnement.

Conservation des ressources naturelles

Action 112: Le 19 septembre 1996, le gouvernement du Québec créait officiellement le parc de conservation des Monts-Valin, d'une superficie de 153,6 km². En décembre de la même année, le ministre de l'Environnement et de la Faune déposait à l'Assemblée nationale le projet de loi sur le parc marin du Saguenay - Saint-Laurent.

Action 129: Le ministère de l'Environnement et de la Faune a redéfini le cadre d'intervention des zones d'exploitation contrôlée (zecs) et des pourvoiries de manière à accentuer l'importance de la conservation de la diversité biologique dans les plans de gestion de ces organismes.

Action 131: Le ministère des Affaires municipales a contribué à la mise en place de huit comités régionaux ayant pour mandat d'analyser les projets de parcs régionaux de la rivière Bonaventure, de la Seigneurie du lac Matapédia, du mont Grand-Fonds, du Massif du Sud, des collines de Kekeko, des sites d'Opémican, du lac Kénogami et des Pays-d'en-Haut.

Ressources fauniques

Action 169: Le ministère des Transports a participé à la production d'un guide sur la restauration des berges. Il décrit en détail la meilleure façon de stabiliser les talus en érosion. Cette technique fait notamment appel à l'éco-ingénierie. Ce guide est complété par quatre documents cartographiques couvrant les rives du Saint-Laurent de Cornwall à l'île d'Orléans.

Action 171: Le ministère de l'Environnement et de la Faune a complété une vaste étude sur l'impact de la coupe forestière avec protection de la régénération sur diverses espèces animales telles que le tétras, la gélinotte, les

micromammifères, le lièvre, la martre, le castor et l'orignal.

Ressources forestières

Action 244: Une disposition préliminaire a été ajoutée à la Loi sur les forêts : « La présente loi a pour objet de favoriser la reconnaissance du patrimoine forestier et l'aménagement durable de la forêt afin de répondre aux besoins économiques, écologiques et sociaux des générations actuelles et futures, et ce, tout en tenant compte des autres possibilités d'utilisation du territoire. » On y spécifie clairement que l'aménagement durable de la forêt touche plus particulièrement six aspects dont l'un réfère à la conservation de la diversité biologique. Cette modification législative positionne sans équivoque la conservation de la diversité biologique comme un des grands objectifs auxquels contribue l'aménagement durable des forêts et, par conséquent, la Loi sur les forêts et l'ensemble du régime forestier québécois.

Ressources agricoles

Action 261: Le gouvernement a adopté, en juin 1996, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Cette loi favorisera, en zone agricole, l'utilisation prioritaire du sol à des fins agricoles et la coexistence harmonieuse des activités agricoles et non agricoles.

Action 269: Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation fournit son expertise dans la préparation et la réalisation de projets de recherche et de transfert technologique qui ont pour but d'améliorer les connaissances des phénomènes d'érosion, spécialement à l'échelle des bassins versants. En 1996-1997, des projets ont été réalisés, entre autres sur les rivières Boyer, Cap-Rouge, Coaticook et Saguenay.

Milieu urbanisé

Action 320: Au cours de la dernière année, les municipalités du Québec ont investi plus de 130 millions de dollars dans la construction d'usines d'épuration des eaux usées. Ces travaux ont été réalisés grâce à des subventions gouvernementales totalisant 113 millions de dollars.

Ressources minières

Action 343: Cinq sites miniers privés d'une superficie totale de plus de 100 hectares ont été restaurés en 1996-1997 avec la participation financière du ministère des Ressources naturelles. Environ 76 hectares de résidus neutres ont été entièrement remis en végétation.

Ressources énergétiques

Actions 347-348: Le 26 novembre 1996, le gouvernement du Québec rendait publique sa nouvelle politique énergétique intitulée « L'énergie au service du Québec, une perspective de développement durable ». Un des quatre objectifs de base de la politique consiste à respecter ou à rétablir les équilibres environnementaux dans une optique de développement durable. Le gouvernement vis à la fois à réduire le plus possible les effets de la consommation et de la production d'énergie et à contribuer au rétablissement des grands équilibres naturels, dont ceux associés à la biodiversité. Pour y arriver, le gouvernement met d'abord la priorité sur l'efficacité énergétique. Une meilleure utilisation de l'énergie constitue une contribution directe à la restauration ou à l'amélioration des équilibres environnementaux.

Éducation

Action 399: Un programme de perfectionnement en éducation relative à l'environnement destiné aux enseignants du niveau primaire a été développé et mis en oeuvre par le Comité interministériel d'éducation relative à l'environnement.

Actions récurrentes

Deux cent soixante-et-onze actions récurrentes sont répertoriées dans le Plan d'action québécois sur la biodiversité pour l'année 1996-1997; toutes ces actions sont susceptibles de se poursuivre pendant plusieurs années consécutives et de générer des retombées significatives. Voici un bref aperçu de quelques-unes de ces actions:

- appui au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique;
- programmes d'inventaires écologiques et d'identification des écosystèmes exceptionnels (MEF);
- programme d'aide aux organismes non gouvernementaux (Action-Environnement et Faune, MEF);
- programmes de création et de gestion des refuges fauniques, des réserves écologiques et des parcs (MEF);
- activités d'inventaire, de classification et de cartographie du territoire forestier (MRN);
- activités de promotion des biotechnologies (MICST);
- programme d'épuration des eaux usées (MAM);

- programme de restauration des sites miniers abandonnés (MRN);
- programme de promotion des brise-vent (MAPAQ);
- programme d'aide aux entreprises agro-alimentaires (MAPAQ);
- programme d'utilisation rationnelle des pesticides (MAPAQ).

Actions abandonnées

Dix actions prévues dans le plan d'action ont été abandonnées en 1996-1997. Six d'entre elles ont été fusionnées à d'autres actions du Plan gouvernemental ou remplacées par une autre intervention. Les autres ont été abandonnées par manque de ressources financières.

Actions nouvelles

Dix-huit actions nouvelles ont été dûment incorporées au suivi annuel. De ce nombre, quatre concernent la participation des populations autochtones à la gestion des ressources et quatre touchent le milieu urbanisé. En outre, huit actions nouvelles ont été proposées par la Fondation de la faune du Québec. Ceci a entraîné l'ajout d'un nouvel objectif au Plan d'action sur la biodiversité. Cet objectif, vise à « favoriser l'aménagement, la restauration et la réhabilitation des écosystèmes en vue de leur utilisation durable ».

| [Compte rendu du colloque](#) | [Biodiversité au Québec](#) |
